

NOTRE PLAN
NOIR
SUR
BLANC

RAPPORT ANNUEL 2003 157^e ÉDITION



BANQUE
LAURENTIENNE

2	Message du président et chef de la direction
6	Message du président du conseil
8	Points saillants
10	Performance et objectifs financiers
12	Notre nouveau plan d'affaires
15	Comité de direction
16	Régie d'entreprise
18	Conseil d'administration
20	Revue des activités
33	Analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière
55	Cadre de gestion intégrée des risques
60	Rétrospective
63	États financiers consolidés
96	Direction
97	Bureaux
98	Filiales et sociétés affiliées
99	Renseignements aux actionnaires

Mise en garde au sujet des perspectives

La Banque, à l'occasion, émet des énoncés prévisionnels, oraux et écrits, inclus dans le présent Rapport annuel, dans d'autres déclarations aux autorités réglementaires canadiennes, dans des rapports aux actionnaires ainsi que dans d'autres formes de communications. Ces énoncés prévisionnels incluent, entre autres, des énoncés relatifs aux affaires et aux objectifs de la Banque pour les prochaines années, aux stratégies à moyen terme et à long terme pour atteindre ces objectifs, ainsi que des énoncés relatifs aux opinions, projets, prévisions, attentes, estimations et intentions de la Banque. Le présent Rapport annuel contient de tels énoncés prévisionnels. Ces énoncés sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Banque, qui peuvent avoir une incidence sur l'exploitation, le rendement et les résultats de la Banque. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur les résultats réels qui pourraient varier des résultats envisagés dans les énoncés prévisionnels. De telles divergences peuvent être attribuables à un certain nombre de facteurs, y compris, entre autres, l'activité des marchés financiers mondiaux, les changements des politiques monétaires et économiques des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les taux d'inflation et la conjoncture économique en général, les nouvelles lois et réglementations, la concurrence et les changements technologiques, de même que la réussite de la Banque à accroître les revenus et à contrôler les coûts liés à la réalisation de son plan d'affaires. La Banque prévient que la liste des facteurs énumérés ci-dessus n'est pas exhaustive. Les personnes, notamment les investisseurs, qui se fient à des énoncés prévisionnels pour prendre des décisions doivent le faire avec précaution en tenant compte de ces facteurs et d'autres incertitudes, et ne doivent pas accorder une confiance induite à de tels énoncés prévisionnels. La Banque Laurentienne ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prévisionnels, oraux ou écrits, faits par elle-même ou en son nom.

« C'EST LE DÉBUT DE NOTRE TRANSITION VERS LA CROISSANCE. »

RAYMOND MCMANUS, PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

LA BANQUE LAURENTIENNE A INDIQUÉ, LE 15 AOÛT 2003, SON INTENTION DE CONCENTRER SES ACTIVITÉS DANS LES MARCHÉS OÙ ELLE EXCELLE ET OÙ ELLE DÉTIENT UNE POSITION STRATÉGIQUE, SOIT LE QUÉBEC POUR SES SERVICES FINANCIERS DIRECTS AUX PARTICULIERS, ET L'ENSEMBLE DU CANADA POUR SES AUTRES SERVICES. PAR CE REPOSITIONNEMENT, LA BANQUE ENTEND ASSURER SA PROFITABILITÉ ET SA CROISSANCE À MOYEN ET À LONG TERME. LE PLAN D'ACTION TRIENNAL QUI RÉSULTE DE CETTE DÉCISION CONSISTE À MISER SUR LES MEILLEURS ATOUTS DE LA BANQUE AFIN D'AMÉLIORER SON EFFICACITÉ, SA RELATION CLIENT ET SON RENDEMENT. C'EST AUTOUR DE CE PLAN D'ACTION QUE S'ARTICULE LE PRÉSENT RAPPORT ANNUEL. ON Y TROUVERA NON SEULEMENT UN RÉSUMÉ DES DÉCISIONS QUE NOUS AVONS PRISES ET DES RAISONS QUI LES ONT MOTIVÉES, MAIS AUSSI UN EXPOSÉ OBJECTIF DES RÉSULTATS QUE NOUS EN ATTENDONS.

Message du président et chef de la direction

Même si l'économie canadienne a fait preuve d'une certaine vitalité en 2003, la rentabilité de la Banque Laurentienne a été beaucoup moins satisfaisante que ce que nous avons prévu pour l'exercice. Plusieurs facteurs expliquent nos résultats ; certains, liés à la conjoncture économique ou à la vivacité de la concurrence, échappaient à notre contrôle ; d'autres sont reliés à notre décision de trouver une fois pour toutes des solutions aux problèmes auxquels la Banque fait face depuis un certain nombre d'années.

UNE ANNÉE CRUCIALE

Parmi les facteurs qui ont affecté négativement notre rentabilité en 2003, les plus importants furent sans doute la diminution des autres revenus provenant des activités de titrisation, des opérations de trésorerie et de marchés financiers, ainsi que des commissions sur prêts, et la réduction des marges nettes d'intérêt due à la forte concurrence dans les taux offerts sur les marchés hypothécaires et dans le domaine du financement aux points de vente. Les difficultés financières d'Air Canada ont elles aussi eu un impact significatif sur nos résultats, puisqu'elles nous ont amenés à absorber au cours de l'année une provision pour perte additionnelle de 10 millions \$.

Les facteurs découlant des décisions que nous avons prises nous privent de résultats satisfaisants à court terme, mais nous croyons qu'ils favoriseront la croissance de la Banque à moyen et à long terme. Ainsi, les frais de restructuration engendrés par la mise en œuvre, au troisième et au quatrième trimestre, de notre programme de réduction des dépenses nous pénalisent dans l'immédiat, mais ils contribueront à abaisser nos coûts à compter de 2004 ; quant à notre décision de nous retirer de certains marchés hors Québec, faute d'une croissance soutenue et d'une masse critique qui favoriseraient une certaine rentabilité, elle nous permettra de vraiment concentrer nos efforts sur nos services financiers directs aux particuliers au Québec.

Après avoir abandonné, en 2002, le projet de transformer la Banque en société de portefeuille, nous avons donc poursuivi notre évaluation de la Banque, de ses forces comme des éléments qui lui sont moins favorables, et nous avons décidé de poser les gestes nécessaires à sa croissance.

Un repositionnement qui s'imposait

Ces décisions constituent les fondements mêmes d'un plan d'affaires triennal, que nous avons déjà annoncé et qui vise à repositionner la Banque en misant sur ses forces et sur ce qui la distingue vraiment. Sans entrer ici dans les détails de ce plan d'affaires, dont je vous présente, avec mes collègues du comité de direction, les grandes lignes en page 12 de ce rapport annuel, disons qu'il s'agit d'un plan ambitieux mais réaliste. Ambitieux parce qu'il touche tous nos secteurs d'activité, mais réaliste parce qu'il est le fruit d'une intense réflexion.

L'analyse exhaustive que nous avons faite en 2003 a démontré de façon claire que nous aurions avantage à mieux cibler nos efforts. Reconnue, au Québec, pour la qualité de son service, la Banque est aussi réputée, pour la vitalité de son secteur commercial et pour ses services financiers indirects. Sa taille relativement modeste lui permet par ailleurs de s'adapter rapidement à diverses situations. En dehors du Québec, par contre, la notoriété de la Banque Laurentienne est pour ainsi dire limitée à ses services indirects et à ses services aux entreprises.

Il fallait donc adopter des stratégies différentes selon qu'il s'agisse de nos services financiers directs aux particuliers ou de nos services indirects ou de nos services financiers aux entreprises et c'est précisément ce que nous avons décidé de faire.

Miser sur nos forces

En concentrant nos services financiers directs au particuliers au Québec, nous allons pouvoir devenir plus efficaces et consolider notre place comme banque importante dans ce marché que nous occupons depuis déjà 157 ans.

La vente de nos succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien permet à la Banque de concentrer ses énergies et ses ressources dans les secteurs d'activité et dans les marchés où elle détient une position stratégique. Nous pourrions améliorer l'efficacité de nos opérations, la qualité de nos relations clients et nos perspectives de développement à long terme, et ainsi augmenter nos parts de marché. Il s'agit d'une décision qui nous repositionne comme une banque régionale visant la croissance dans son marché de base.

Grâce au bénéfice tiré de la vente des 57 succursales à la Banque Toronto Dominion (Banque TD), nous commençons l'exercice 2004 avec un bilan plus sain et un niveau de risque moindre, puisque nos ratios de capital de première catégorie et de capital total n'ont jamais été aussi élevés. De tels ratios nous donneront les leviers nécessaires pour saisir, le cas échéant, d'autres occasions d'étendre notre réseau de succursales au Québec, dans la mesure, évidemment, où cela répondrait à nos objectifs de rentabilité et de développement.

Nous consacrerons désormais nos énergies et nos ressources à servir directement nos clients du Québec par l'entremise de notre réseau de succursales, de nos guichets automatiques, de notre Centre Télébancaire et de nos services électroniques. Nous investirons plus qu'auparavant dans ce secteur et nous adopterons des initiatives uniques afin de mieux servir notre clientèle et de nous démarquer de la concurrence.

Cette volonté d'élargir notre réseau de succursales au Québec fait partie de nos priorités depuis quelques années. Déjà, en 2000, en faisant l'acquisition de 43 succursales québécoises d'une autre banque canadienne, nous avons manifesté notre désir d'augmenter de manière importante notre présence tant dans le grand Montréal qu'en région et d'améliorer notre efficacité. Le temps a démontré, depuis, que nous avons pris la bonne décision.

En plus d'étendre nos services directs aux particuliers à des localités où les changements démographiques le justifient, nous allons poursuivre la mise en place du projet *Entrepreneurship*, dont les principales caractéristiques seront étendues à toutes les régions du Québec. Il en résultera pour nos clients une amélioration du service et, pour nos succursales, une plus grande autonomie.

Quant à nos services financiers aux entreprises, ils sont essentiels si nous voulons accroître notre notoriété. En regroupant tous nos services commerciaux, y compris ceux de la micro-entreprise, nous allons devenir encore plus efficaces, plus accessibles et plus rentables. L'entrepreneur qui fera affaires avec la Banque Laurentienne n'aura jamais à se demander s'il frappe à la bonne porte ; quelle que soit la taille de son entreprise et quels que soient ses besoins, il trouvera chez nous des gens disponibles, facilement accessibles et désireux de l'aider rapidement et efficacement.

« La décision de concentrer et de développer au Québec nos services financiers directs aux particuliers ne signifie absolument pas que nous cesserons d'être présents dans le reste du Canada. »

Maintenir une présence significative dans le reste du Canada

La décision de concentrer et de développer au Québec nos services financiers directs aux particuliers ne signifie absolument pas que nous cesserons d'être présents dans le reste du Canada. Bien au contraire, nous allons développer encore plus qu'auparavant nos services financiers indirects. Nous le ferons notamment par le biais du crédit hypothécaire par l'intermédiaire de courtiers et de démarcheurs spécialisés, et en développant nos services de prêts aux marchands, un créneau où la Banque détient déjà un important leadership dans l'ensemble du Canada ; nous allons également mettre l'accent sur les dépôts de courtier et les services aux intermédiaires, plus particulièrement grâce à B2B Trust qui tire bien son épingle du jeu depuis sa création il y a trois ans, malgré les difficultés des marchés. B2B Trust a l'intention d'améliorer sa rentabilité, notamment par la diversification de ses sources de revenus et le développement de produits de crédit.

La Banque a un plan très clair pour assurer son repositionnement stratégique, et je suis confiant que nous en verrons les résultats concrets au cours des prochaines années. Tout ne se fera pas du jour au lendemain, nous en sommes conscients.

Un nouveau départ

La Banque accorde beaucoup d'importance à la gestion de ses ressources humaines. Sur le plan des relations de travail avec ses employés syndiqués, la Banque s'attend à ce que le tribunal d'arbitrage qui doit déterminer le contenu de la prochaine convention collective, rende sa décision au milieu de l'année 2004. La Banque souhaite que les paramètres de cette nouvelle entente lui procurent la flexibilité nécessaire à son fonctionnement dans un environnement très concurrentiel, tout en offrant à ses employés syndiqués des conditions de travail avantageuses. Une fois cette décision rendue, la direction de la Banque souhaite pouvoir relancer ses relations de travail sur une base positive et gagnante pour chaque partie. Compte tenu de l'ampleur du défi que représente notre plan d'affaires, il devient essentiel, plus que jamais, de mettre en place des conditions de travail qui nous permettront de progresser. Loin de nous nuire, notre taille constitue vraisemblablement un avantage, grâce auquel nous sommes plus en mesure que d'autres de mettre l'accent sur un service de qualité et une compréhension véritable des besoins des collectivités avec lesquelles nous faisons affaires. Je suis convaincu que nous pouvons assurer un service qui nous démarquera de tous nos concurrents.

L'année 2004 sera donc une année cruciale : ce sera l'an 1 de notre repositionnement stratégique. Je crois au succès d'une Banque plus ciblée et disciplinée. Nous devons, pour ce faire, pouvoir compter sur l'appui de tous nos partenaires, notamment nos clients pour leur loyauté, nos actionnaires pour la patience dont ils savent faire preuve, et nos employés pour leur compréhension et leur soutien. J'ai confiance dans la Banque Laurentienne. J'ai la conviction qu'ensemble nous pourrions faire de la Banque un succès pour ses clients, ses employés et ses actionnaires.

«J'ai confiance dans la Banque Laurentienne.
J'ai la conviction qu'ensemble nous pourrons
faire de la Banque un succès pour ses clients,
ses actionnaires et ses employés.»



Raymond McManus
Président et chef de la direction



Message du président du conseil

« Ma première année au sein du conseil d'administration puis à sa présidence m'a permis de constater à quel point notre comité de direction, avec l'appui de nos administrateurs, a su prendre les bonnes décisions pour construire l'avenir de la Banque Laurentienne sur des bases plus solides. »

NOS ASSISES SOLIDES, NOTRE RIGUEUR ET NOTRE DÉTERMINATION SONT DES GAGES DE CONFIANCE EN L'AVENIR

Ma première année au sein du conseil d'administration puis à sa présidence m'a permis de constater à quel point notre comité de direction, avec l'appui de nos administrateurs, a su prendre les bonnes décisions pour construire l'avenir de la Banque Laurentienne sur des bases plus solides. Après avoir dressé un bilan objectif des forces et faiblesses de la Banque, M. Raymond McManus et son équipe ont en effet renoncé à obtenir dans l'immédiat des résultats gratifiants mais à court terme, pour s'imposer plutôt des règles de conduite qui misent sur le repositionnement stratégique de la Banque et l'exploitation optimale de ses forces. Cette approche courageuse mérite d'être soulignée puisqu'elle reflète une volonté très claire de gérer notre institution de manière rigoureuse et de faire fructifier de façon durable l'avoir de nos actionnaires.

Une rigueur exemplaire

Première à dissocier les postes de président du conseil et de président et chef de la direction, il y a déjà 20 ans, la Banque a souvent démontré, depuis, l'importance primordiale qu'elle accorde à la régie d'entreprise et à la protection des intérêts de ses actionnaires.

Notre conseil d'administration, par sa composition et par les principes qui le guident, poursuit cette tradition. Nous avons la chance d'avoir des administrateurs expérimentés, qui proviennent de divers champs d'expertise et de différents secteurs du monde des affaires, et qui participent activement à la prise des décisions stratégiques ; en plus de prendre très au sérieux les responsabilités qui sont les leurs à titre de représentants des actionnaires et de gardiens des intérêts de ces derniers, nos administrateurs s'impliquent activement et régulièrement dans les divers comités du conseil, et ils veillent avec assiduité au respect rigoureux des principes qui sous-tendent une gestion responsable.

Une telle rigueur a plus que jamais sa place. Aussi, le conseil a-t-il fait en 2003 une évaluation complète de tous ses processus de régie d'entreprise et réitéré sa volonté que la Banque demeure exemplaire à cet égard.

Trois administrateurs ont quitté le conseil au cours de l'exercice : M. Réjean Gagné, qui y siégeait depuis 1980, M. Jean-Guy Desjardins, qui s'était joint à nous en 2002, et Mme Suzanne Masson, qui avait accepté de siéger au conseil de façon provisoire ; leurs conseils nous ont été très précieux et nous les en remercions de tout cœur.

Le conseil d'administration a par ailleurs accueilli trois nouveaux membres au cours de l'exercice financier 2003 ; il s'agit de M. Richard Bélanger, de Mme Ève-Lyne Biron et de M. Gordon Ritchie. Je tiens à les remercier, ainsi que tous nos autres administrateurs, du temps et du dévouement qu'ils consacrent à leur fonction, et du rôle essentiel qu'ils jouent dans le développement de la Banque.

Une équipe de direction qui mérite notre confiance

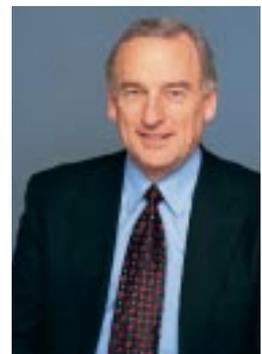
Je constate par ailleurs avec satisfaction que les priorités du comité de direction telles qu'énoncées dans le plan triennal sont tout à fait compatibles avec celles du conseil d'administration, et que nous partageons fondamentalement les mêmes objectifs. Tout en respectant soigneusement les principes de régie d'entreprise, il se dégage entre le conseil et la direction des synergies intéressantes, qui ne peuvent que servir les intérêts de nos actionnaires.

Depuis sa nomination comme président et chef de la direction, il y a un peu plus d'un an, M. Raymond McManus a fait preuve d'un leadership et d'une détermination hors du commun et il a su communiquer à son équipe sa volonté de faire de la Banque Laurentienne une banque très forte dans son marché principal et un intervenant respecté dans le reste du Canada. Lui et son équipe méritent notre confiance et notre appui au plan de repositionnement stratégique qu'ils ont amorcé.

«M. McManus et son équipe méritent notre confiance et notre appui au plan de repositionnement stratégique qu'ils ont amorcé.»



L. Denis Desautels, O.C.
Président du conseil



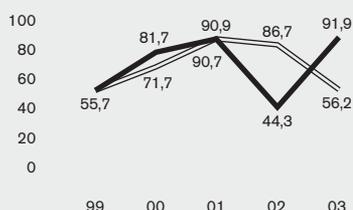
Points saillants

En millions de dollars, sauf pour les montants par action

	2003	2002	2001
Par action ordinaire			
Revenu net			
de base	3,33 \$	1,27 \$	3,40 \$
dilué	3,32 \$	1,26 \$	3,37 \$
Dividendes	1,16 \$	1,16 \$	1,06 \$
Valeur comptable	28,73 \$	26,57 \$	27,08 \$
Cours de l'action			
Haut	29,25 \$	41,30 \$	33,25 \$
Bas	24,91 \$	25,53 \$	24,00 \$
Clôture	27,75 \$	28,08 \$	27,41 \$
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)			
Moyen	23 416	23 095	22 710
Fin d'exercice	23 436	23 409	22 868
Ratio cours/bénéfice	8,3 x	22,1 x	8,1 x
Valeur au marché / valeur comptable	97 %	106 %	101 %
Dividende par action / valeur au marché	4,18 %	4,13 %	3,87 %
Rentabilité			
Revenu total	629,9 \$	600,4 \$	630,8 \$
Revenu net	91,9 \$	44,3 \$	90,7 \$
Revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires	77,9 \$	29,3 \$	77,2 \$
Autres revenus			
En % du revenu total	45,5 %	42,4 %	42,1 %
En % de l'actif moyen	1,55 %	1,37 %	1,55 %
Rendement de l'actif moyen	0,50 %	0,24 %	0,53 %
Ratio d'efficacité			
Frais autres que d'intérêt en % du revenu total	70,1 %	67,8 %	70,6 %
Rendement de l'avoir des actionnaires ordinaires	12,4 %	4,8 %	13,1 %
Actif au bilan et actif administré			
Actif au bilan	16 738 \$	18 596 \$	17 696 \$
Liquidités et valeurs mobilières	3 906 \$	3 504 \$	2 506 \$
Prêts, acceptations bancaires et actifs achetés			
en vertu d'ententes de revente, montant net	12 151 \$	14 324 \$	14 426 \$
Dépôts de particuliers	10 509 \$	12 008 \$	11 520 \$
Actif administré	15 488 \$	14 893 \$	15 095 \$
Liquidités et valeurs mobilières			
En % de l'actif au bilan	23,3 %	18,8 %	14,2 %
Dépôts de particuliers			
En % du total des dépôts	79,1 %	80,2 %	79,3 %
En % du total des prêts, acceptations bancaires et actifs			
achetés en vertu d'ententes de revente, montant net	86,5 %	83,8 %	79,9 %

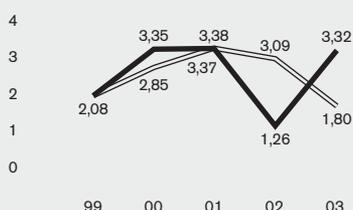
Revenu net

En millions de dollars



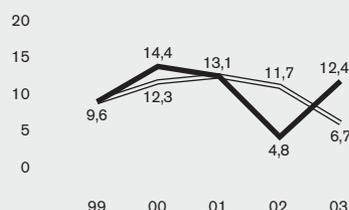
Revenu net dilué par action ordinaire

En dollars



Rendement de l'avoir des actionnaires ordinaires

En pourcentage



— Tel que publié aux états financiers
- - Excluant les éléments spéciaux

— Tel que publié aux états financiers
- - Excluant les éléments spéciaux

— Tel que publié aux états financiers
- - Excluant les éléments spéciaux

Aux 31 octobre

2003

2002

2001

Qualité de l'actif

Prêts douteux nets

En % des prêts, acceptations bancaires
et actifs achetés en vertu d'ententes de revente

0,2 % 0,1 % 0,2 %

Provision cumulative pour pertes sur prêts

163 \$ 218 \$ 134 \$

En % des prêts douteux bruts

88 % 96 % 84 %

En % des prêts bruts, acceptations bancaires
et actifs achetés en vertu d'ententes de revente

1,33 % 1,50 % 0,93 %

Répartition géographique des prêts

Québec

64 % 53 % 54 %

Autres provinces du Canada

36 % 47 % 46 %

Composition des prêts

Personnels

32 % 28 % 25 %

Hypothécaires résidentiels

46 % 49 % 50 %

Hypothécaires commerciaux

6 % 7 % 7 %

Commerciaux et autres

16 % 16 % 18 %

Prêts assurés SCHL

En % des prêts hypothécaires résidentiels

57 % 61 % 59 %

Capitalisation

Avoir des actionnaires, part des actionnaires

sans contrôle dans une filiale et débetures

1 315 \$ 1 269 \$ 1 222 \$

Ratio de capital BRI

Première catégorie

10,2 % 8,8 % 8,1 %

Capital total

15,2 % 13,5 % 12,4 %

Avoir des actionnaires ordinaires

en pourcentage de l'actif pondéré par le risque

8,5 % 7,2 % 7,0 %

Autres renseignements

Nombre d'employés en équivalent temps plein

3 159 3 730 3 884

Nombre de succursales

155 214 230

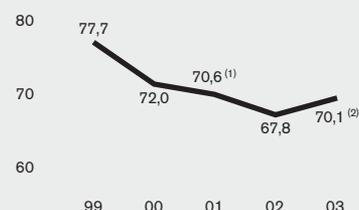
Nombre de guichets automatiques

284 351 360

Aux 31 octobre	Québec	Autres	2003 Total	2002 Total
Financement aux points de vente	3 271	4 884	8 155	7 580
Terminaux aux points de vente	1 331	384	1 715	2 131
Bureaux de courtage	8	2	10	10
Centres d'affaires commerciaux	13	9	22	18
Intermédiaires financiers indépendants	3 126	10 057	13 183	12 130

Ratio d'efficacité

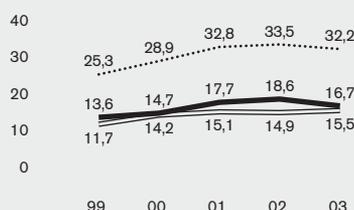
Frais autres que d'intérêt en pourcentage
du revenu total



(1) 70,4 % excluant les éléments spéciaux
(2) 75,4 % excluant les éléments spéciaux

Actif au bilan et actif administré

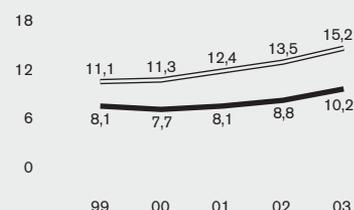
En milliards de dollars



— Actif au bilan
- - - Actif administré
... Total

Ratio de capital BRI

En pourcentage



— Première catégorie
- - - Capital total

PERFORMANCE ET OBJECTIFS FINANCIERS

UN AJUSTEMENT NÉCESSAIRE

Performance et objectifs financiers

Performance

Nous avons réexaminé les objectifs fixés l'an dernier en relation avec la performance de la Banque en excluant les éléments spéciaux. La section *Analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière*, à la page 33 du présent rapport annuel, fournit de plus amples renseignements à ce sujet.

Objectifs	Performance (excluant les éléments spéciaux)	Remarques
Revenu par action dilué de 2,80 \$	1,80 \$	Le revenu par action s'établissait à 1,80 \$, en dessous de notre objectif de 2,80 \$, résultat attribuable principalement à l'absence de croissance du revenu total des Services financiers aux particuliers, des Services financiers aux entreprises et de B2B Trust.
Amélioration des ratios d'efficacité dans chacune des lignes d'affaires	Une seule ligne d'affaires a enregistré une amélioration (75,4 % en 2003 vs 67,8 % en 2002).	Les Services financiers aux particuliers, les Services financiers aux entreprises et B2B Trust ont enregistré une baisse de leur ratio d'efficacité en raison du manque de croissance des revenus. Gestion du patrimoine et Courtage ont bénéficié du gain réalisé par la vente d'actions de TSX Group Inc. dans l'amélioration de leur ratio d'efficacité.
Maintenir de solides ratios de capital – Ratio de capital de première catégorie d'au moins 8,5 % – Ratio de capital total d'au moins 13,0 %	8,9 % 13,5 %	Au terme de l'exercice financier 2003, les ratios de capital sont très solides et dépassent les objectifs fixés. Tels que déclarés, les ratios de capital de première catégorie et de capital total s'établissent respectivement à 10,2 % et 15,2 %.

Objectifs

L'information comparative de l'exercice 2003 a été présentée sur une base *pro forma* afin d'exclure l'impact des éléments spéciaux et la contribution provenant des 57 succursales vendues, estimée à 26 millions \$ avant impôts sur le revenu, ou 0,73 \$ par action ordinaire. Les objectifs pour 2004 à 2006 se détaillent comme suit :

	2003 PRO FORMA	2004	2005	2006
Rendement de l'avoir des actionnaires ordinaires	4 %	5 %	8 %	10 %
Revenu par action dilué	1,07 \$	1,44 \$	2,37 \$	3,13 \$
Revenu total	498 M \$	+ 1 %	+ 8 % à 10 %	+ 7 % à 9 %
Ratio d'efficacité	78 %	77 %	73 %	69 %
Ratios de capital				
Capital de première catégorie	10,2 % ⁽¹⁾		Minimum de 9,5 %	
Capital total	15,2 % ⁽¹⁾		Minimum de 13,0 %	
Qualité de crédit (ratio de pertes sur prêts)	0,24 %	0,22 %	0,25 %	0,25 %

(1) Tel que publié

Le rendement de l'avoir des actionnaires et le bénéfice par action subiront, à court terme, l'impact de la perte de la contribution des succursales hors Québec vendues. Selon les prévisions pour les périodes 2004, 2005 et 2006, cette contribution devait atteindre respectivement 24 millions \$, 20 millions \$ et 17 millions \$.

Nous prévoyons accroître nos portefeuilles de prêts et de dépôts de 8 % par année, en moyenne, ce qui devrait contribuer directement à la réalisation de notre objectif d'augmenter nos revenus de 6 % par année, en moyenne.

Le programme de réduction des coûts pour l'exercice financier 2003 contribuera de manière immédiate et positive à l'amélioration de nos ratios d'efficacité. L'amélioration de la productivité n'en demeure pas moins une priorité pour la Banque, dans la mesure où notre ratio d'efficacité est encore trop élevé.

Nous nous sommes donné pour objectif de réduire notre ratio de pertes sur prêts en 2004 et de l'augmenter légèrement par la suite, et ce, afin de refléter les changements dans la composition des portefeuilles.

Notre nouveau plan d'affaires

Le plan d'affaires triennal que nous avons rendu public le 3 décembre 2003 représente un virage important dans l'évolution de la Banque Laurentienne. Compte tenu des résultats financiers des deux dernières années et de la concurrence de plus en plus vive entre les institutions bancaires au Canada, nous avons en effet décidé de nous donner un plan très rigoureux, qui touche tous les secteurs d'activité de la Banque et qui définit de façon précise les stratégies et les actions qui nous permettront d'effectuer un revirement de la situation d'ici 2006.

Ce plan découle de la décision de capitaliser sur les forces de la Banque et de valoriser ce qui la distingue. Nous revenons, en somme, à des principes de base et à un positionnement plus clair. Un premier geste concret a été posé vers la fin de l'exercice 2003, lorsque la Banque s'est départie de 57 succursales situées en Ontario et dans l'Ouest canadien afin de mieux concentrer ses efforts sur le renforcement de sa part de marché au Québec dans le secteur des services financiers directs aux particuliers. Nous avons déjà amorcé un virage en juin 2003 en mettant en place un programme de réduction des dépenses qui comprenait la réduction du nombre de membres du comité de direction et un allègement de la structure hiérarchique. Nous avons en outre centralisé les fonctions des finances, de la gestion du risque et des ressources humaines, réorganisé notre secteur de la technologie et amélioré l'efficacité de nos centres administratifs.

Notre plan d'affaires va beaucoup plus loin, mais il tient compte du fait que nous aurons besoin des trois prochaines années pour redonner à la Banque sa croissance et sa rentabilité, et lui permettre d'appuyer l'ensemble de ses opérations sur des bases vraiment solides.

Nous prévoyons, sur une base *pro forma* excluant les éléments spéciaux, un rendement de l'avoir des actionnaires de 5 % la première année (comparativement à 4 % en 2003), de 8 % en 2005 et de 10 % en 2006. Le plan prévoit en outre un bénéfice par action de 1,44 \$ en 2004, 2,37 \$ en 2005 et 3,13 \$ en 2006, soit une croissance de près de 50 % par année par rapport à 2003, toujours sur une base *pro forma* excluant les éléments spéciaux.

DÉTAILS DE NOTRE PLAN D'AFFAIRES

Services financiers aux particuliers

Pour tout ce qui a trait à nos Services financiers aux particuliers, nous nous concentrerons au Québec tout en améliorant notre stratégie déjà efficace de distribution de services financiers indirects à travers tout le Canada.

Pour y parvenir, les Services financiers aux particuliers déploieront une stratégie en quatre volets :

1. ils renouvelleront la « signature corporative » de la Banque et optimiseront le réseau de succursales ;
2. ils étendront à l'ensemble du réseau québécois le concept *Entrepreneurship* ;
3. ils adopteront une « approche détaillant » pour mieux servir leurs clients ; et
4. ils amélioreront leur stratégie multi-canaux à travers le Canada.

Nouvelle signature pour la Banque Laurentienne et optimisation du réseau de succursales

Troisième institution financière au Québec par le nombre de ses succursales, la Banque entend renforcer sa présence et sa notoriété en ouvrant 20 nouvelles succursales d'ici 2006 et en rénovant, déménageant ou fusionnant plusieurs de ses succursales actuelles. Une équipe spéciale, chargée d'assurer le succès de ce programme d'optimisation sur trois ans, supervisera tous ces changements et procédera à une analyse de chacun de nos emplacements actuels et d'autres emplacements possibles pour nos succursales, à partir de critères précis. Il est en effet essentiel de suivre nos clients là où ils s'installent et d'être présents dans des localités où nos services peuvent être appréciés. C'est ainsi que nous pourrions, comme nous l'avons fait lors de l'acquisition de 43 succursales au Québec en 2000, fidéliser davantage notre clientèle et devenir le banquier principal d'un plus grand nombre. Nous augmenterons par ailleurs d'environ 10 % le nombre de nos guichets automatiques dès la première année du programme, afin de mieux rejoindre l'ensemble de notre clientèle.

Nous allons également établir de nouvelles normes pour tout ce qui a trait à la conception de nos succursales, et officialiser une nouvelle signature corporative pour la Banque Laurentienne. Afin de nous aider à réaliser ce repositionnement sur le plan architectural, nous avons lancé un appel d'offres à cinq des principaux bureaux d'architectes spécialisés dans le commerce de détail. Nous avons en outre retenu les services d'une agence de conception graphique qui dessinera

l'aspect extérieur de nos succursales, et d'une nouvelle agence de publicité. La première succursale qui affichera la nouvelle signature corporative de la Banque Laurentienne devrait ouvrir ses portes en juin 2004 dans la ville de La Prairie, en banlieue de Montréal.

Déploiement du concept Entrepreneurship

Le projet pilote *Entrepreneurship*, lancé dans trois marchés locaux au début de 2003, avait pour objectif principal d'augmenter le taux de satisfaction de nos clients. Il devait également contribuer à stimuler nos équipes de vente dans le réseau de succursales et générer, de ce fait, une croissance rentable. Ce projet a fait ses preuves, et il en est vraiment résulté une meilleure motivation du personnel, une satisfaction accrue de la clientèle et une croissance significative. Nous tenons donc à nous assurer que tout notre réseau profitera le plus possible des avantages de cette initiative.

Pratiquement, cela veut dire que le projet *Entrepreneurship* va rapidement donner naissance à de nouvelles actions et de nouvelles mesures qui stimuleront l'esprit d'entrepreneur de nos employés tout en leur donnant une plus grande autonomie. Nous avons d'abord regroupé nos succursales en 25 marchés locaux, dont deux faisaient déjà partie du projet pilote, soit Innova, dans l'Est de Montréal, et Longueuil ; puis nous avons nommé, pour chacun des marchés locaux, un directeur. En plus d'être sous la responsabilité ultime d'un directeur de marché local qui supervisera de trois à dix succursales, chaque succursale aura son propre directeur, dont la responsabilité sera de faire progresser la succursale et de s'assurer que tous ses employés offrent aux clients le meilleur service qu'on puisse trouver. Il s'agit d'un changement majeur dans la structure du réseau de succursales de la Banque, mais il n'en résultera aucune diminution du nombre d'employés en succursale.

Afin d'assurer le succès de ces initiatives, nous avons créé un programme de reconnaissance qui valorisera nos meilleurs employés et nos meilleures succursales et qui permettra de créer des modèles et des normes d'excellence. Nous avons également mis au point un programme de rémunération incitative qui sera directement relié à la rentabilité de chaque marché local.

Une « approche de détaillant » pour le service à la clientèle

Les clients de la Banque sont déjà très satisfaits de ses services, comme le démontrent clairement plusieurs sondages externes, mais il faut aller encore plus loin et leur offrir une qualité de service qui démarquera la Banque Laurentienne de tous ses concurrents. Nous voulons traiter nos clients comme des invités et nous démarquer en utilisant une approche de détaillant, mieux centrée sur les clients.

De plus, afin de mesurer de façon régulière le taux de satisfaction des clients et de mieux cerner leurs attentes, un panel permanent d'évaluation composé de quelque 3 000 clients sera consulté quatre fois par année, sur Internet. Une nouvelle base de données, très élaborée, permet maintenant à la Banque de répondre de façon précise aux besoins de groupes spécifiques de clients lors de campagnes de marketing direct, tandis qu'une nouvelle campagne de publicité devrait susciter, dès janvier 2004, l'intérêt de nouvelles clientèles pour la Banque Laurentienne.

Les possibilités d'offrir à nos clients un plus grand nombre de services et produits financiers sont immenses. Nous prévoyons donc accroître de façon significative le nombre moyen de produits détenus par un même client, notamment en repositionnant certains de ceux-ci, comme notre carte VISA Or. Notre nouvelle base de données sera un atout précieux pour atteindre cet objectif, puisqu'elle nous permet d'établir des listes de clients conçues en fonction des objectifs précis de nos campagnes de marketing direct par envois postaux ou par l'intermédiaire de notre Centre Télébancaire.

Amélioration de la stratégie multi-canaux à travers le Canada

Le développement de notre réseau de services financiers indirects se fera en très étroite collaboration avec les Services financiers directs aux particuliers. Déjà reconnue comme chef de file en matière de financement aux points de vente, plus particulièrement dans le domaine des véhicules récréatifs et des autocaravanes, la Banque a mis en place des mécanismes qui devraient lui permettre, d'ici un an, d'améliorer de façon significative la rentabilité de ce type d'activité, qui bénéficiera vraisemblablement d'une croissance modérée au cours des trois prochaines années.

Services financiers aux entreprises

Les Services financiers aux entreprises ont amorcé eux aussi un virage majeur, et ce, depuis déjà deux ans. L'ampleur des pertes sur certains prêts corporatifs nous avait en effet poussés à mettre en place un plan de repositionnement qui comprenait une réduction du risque de crédit encouru, des critères plus stricts en matière de crédit et de gestion des risques, et le développement d'une approche plus personnalisée à l'égard des besoins de nos clients commerciaux. Cette approche personnalisée est d'autant plus importante qu'elle constitue la force principale et distinctive de nos Services financiers aux entreprises.

Pour toute participation à des prêts par le biais de syndicats bancaires et pour toute autre forme de prêt corporatif, la Banque maintient sa politique actuelle qui limite à 20 millions \$ le total des prêts à un même emprunteur. Pour ce qui est des prêts dans le marché intermédiaire, la Banque entend accroître son portefeuille de prêts commerciaux de haute qualité d'ici 2006.

Nous sommes reconnus, dans le marché immobilier, comme un prêteur important pour les projets de construction. Nous continuerons d'être à la hauteur de cette réputation au cours des prochaines années, notamment en développant notre portefeuille de prêts immobiliers, tant au Québec que dans le reste du Canada.

Il est devenu clair pour la Banque que le marché des prêts aux PME offre des possibilités vraiment intéressantes dans le créneau des prêts de 250 000 \$ à 1 000 000 \$. Afin d'alléger notre structure et de mieux servir ce créneau de marché, nous avons décidé de confier aux Services financiers aux entreprises la responsabilité de toutes nos activités commerciales destinées aux entreprises dont les besoins financiers sont supérieurs à 100 000 \$, tandis que les Services financiers aux particuliers répondront aux besoins des entreprises dont les besoins ne dépassent pas 100 000 \$.

Nous voulons par ailleurs devenir un prêteur reconnu dans le domaine agricole et nous prévoyons augmenter de façon significative la taille de notre portefeuille de prêts agricoles au Québec. Nous compterons, pour ce faire, sur l'expertise d'une équipe de spécialistes qui se consacreront exclusivement aux besoins spécifiques des entrepreneurs du secteur agricole. Ceux-ci offriront leur expertise dans cinq centres de services agricoles, dans des régions bien ciblées.

B2B Trust

Compte tenu des difficultés des marchés de fonds communs de placement au cours des dernières années, B2B Trust consacrera désormais l'essentiel de ses efforts au développement de ses produits de crédit.

Ses revenus ayant toujours été largement tributaires des ventes des émetteurs et des distributeurs de fonds communs de placement, B2B Trust a dû évoluer dans un environnement difficile depuis deux ans. Malgré l'amélioration des marchés de capitaux, particulièrement au deuxième semestre de 2003, les investisseurs ont continué de faire preuve de beaucoup de prudence, ce qui s'est traduit par un ralentissement des ventes de fonds communs de placement et une recrudescence des rachats de fonds d'actions. B2B Trust a donc multiplié les efforts en 2003 afin d'accroître le nombre de ses ententes de distribution et de consolider son leadership dans ses marchés traditionnels, tout en amorçant une diversification de ses sources de revenu, en réduisant son exposition aux risques que représentent les prêts liés aux fonds communs de placement et en contenant ses coûts de façon très rigoureuse.

Cette diversification se poursuivra, et la croissance de l'actif de B2B Trust dans les prochaines années deviendra de moins en moins tributaire de ses activités de prêts sur fonds communs de placement. B2B Trust entend en effet poursuivre sa croissance de deux façons : d'une part, en offrant une gamme plus large de produits de prêts à l'investissement qui seront offerts de multiples façons à des marchés plus nombreux ; et, d'autre part, en développant sa ligne de prêts à la consommation, offerts à la fois par l'entremise de nos canaux traditionnels et par celle de grands détaillants. La croissance des revenus et de la profitabilité s'appuiera sur ces deux axes de développement.

Gestion du patrimoine et courtage

Relativement aux activités de Valeurs mobilières Banque Laurentienne, nous allons concentrer nos efforts sur la croissance de nos activités auprès des grandes entreprises et des investisseurs institutionnels. Quant aux activités de courtage au détail, nous allons encourager le référencement par les autres lignes d'affaires de la Banque et nous allons élargir l'équipe de ventes. De plus, nous doterons notre site Internet d'une plateforme transactionnelle qui permettra d'effectuer en ligne des transactions de courtage au détail. Quant à BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs, elle continuera de générer la croissance interne de ses fonds communs de placement, ainsi que de ses portefeuilles de gestion privée et institutionnels.

DES AVANTAGES POUR NOS ACTIONNAIRES

Nos actionnaires tirent profit depuis longtemps de notre tradition ininterrompue de paiement de dividendes. Nous prévoyons, avec l'accord du conseil d'administration, maintenir le dividende sur les actions ordinaires à son niveau actuel de 0,29 \$ par action par trimestre, à condition que nos objectifs financiers soient atteints et que nous réussissions à maintenir des ratios de capital élevés. Le ratio des dividendes payés devrait être de 45 % en moyenne sur une période de quatre ans incluant 2003.

CONCLUSION

Notre plan est ambitieux, mais il est réaliste. Chacun devrait y trouver son compte : nos actionnaires retireront un dividende stable d'une institution qui consolidera ses bases ; nos employés développeront de nouvelles compétences et gagneront une plus grande autonomie ; nos clients recevront un service hors pair ; et la Banque développera cette image de marque qui la distinguera de ses concurrents et lui vaudra une fidélité accrue de sa clientèle.

Comité de direction

2003	1991	2003	2002	2003	1998	1994
Réjean Robitaille	Robert Cardinal	André Scott	Raymond McManus	Lorraine Pilon	André Dubuc	Bernard Piché
Vice-président exécutif Services financiers aux particuliers	Premier vice-président exécutif, Finances, administration et développement stratégique et chef de la direction financière	Vice-président exécutif Services financiers aux entreprises	Président et chef de la direction (membre du conseil d'administration depuis 1988)	Vice-présidente exécutive Affaires corporatives et Secrétaire	Premier vice-président exécutif et trésorier, Trésorerie, Marchés financiers, Gestion du patrimoine et Courtage	Président et chef de la direction de B2B Trust et Vice-président exécutif de la BLC
Comptable agréé et financier depuis 20 ans À la BLC depuis 15 ans	Comptable agréé depuis 33 ans À la BLC depuis 12 ans	Banquier depuis 28 ans À la BLC depuis 10 ans	Banquier depuis 43 ans À la BLC depuis 15 ans	Avocate depuis 14 ans À la BLC depuis 13 ans	Économiste depuis 28 ans À la BLC depuis 7 ans	Financier depuis 29 ans À la BLC depuis 9 ans



Régie d'entreprise

LES COMITÉS DU CONSEIL

La Banque Laurentienne a souvent fait œuvre de pionnière parmi les banques canadiennes au chapitre de la régie d'entreprise. Elle a, par exemple, été la première à séparer les fonctions de président du conseil et de président et chef de la direction, et ses règles et politiques de régie d'entreprise sont parmi les plus exemplaires de l'industrie bancaire et financière au Canada.

Le comité exécutif ayant été aboli, sur recommandation du comité des ressources humaines et de régie d'entreprise, au tout début de l'exercice, c'est le conseil d'administration qui exerce, depuis le 7 novembre 2002, tous les pouvoirs qui lui avaient été délégués.

Le conseil a par ailleurs délégué à trois comités qu'il a créés des responsabilités et des fonctions précises. Ces trois comités sont composés d'administrateurs externes, non reliés à la direction de la Banque et choisis en tenant compte des exigences législatives et de la nature de leur mandat. Tous les comités présentent au conseil un rapport écrit de leurs travaux.

Le **comité de vérification** examine les états financiers annuels et trimestriels, et tous les documents qui font partie de la divulgation financière annuelle et trimestrielle, notamment les communiqués de presse sur les résultats financiers trimestriels et l'analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière ; il se penche également sur l'implantation de mesures de contrôle adéquates et sur tout sujet d'ordre financier qu'il juge à propos d'étudier ou que le conseil lui confie.

En regard de la gestion des risques, le comité de vérification :

- veille à ce que la Banque soit dotée d'un milieu de contrôle qui favorise la gestion adéquate de ses activités et risques ; et
- s'assure que la direction et le conseil disposent d'une information pertinente, exacte et complète, et que la Banque se conforme à la réglementation.

Le comité est en outre spécifiquement chargé de surveiller le travail de vérification interne de la Banque. Dans l'exercice de leurs fonctions, les membres de ce comité rencontrent les dirigeants et les vérificateurs externes ensemble ou séparément, afin de discuter avec eux des questions financières qui font l'objet de leur mandat. Ils tiennent de plus, chaque année, une rencontre avec le surintendant des institutions financières du Canada ou son représentant.

Le **comité des ressources humaines et de régie d'entreprise** résulte de la fusion, le 29 mai 2002, du comité des ressources humaines et du comité de nomination et de régie interne. Dans le cadre de sa fonction de ressources humaines, le comité s'assure que le régime de rémunération est compatible avec l'atteinte des objectifs et la gestion prudente des activités et des risques ; il révisé et approuve la rémunération de la haute direction, il procède en collaboration avec le conseil à l'évaluation de la performance du président et chef de la direction et révisé celle des membres du comité de direction et du comité de planification. Il révisé aussi les règles des programmes d'intéressement à court et à long terme, approuve la politique salariale annuelle, revoit périodiquement la structure administrative de la Banque et entérine la nomination des dirigeants supérieurs. Il s'assure de la relève à la direction supérieure, supervise le déroulement des négociations entourant la convention collective des employés syndiqués et reçoit des rapports périodiques sur l'état des relations entre la Banque et ses employés. Dans le cadre de sa fonction de régie d'entreprise, le comité est chargé de la mise en place et du suivi des règles de régie d'entreprise. Il voit au bon fonctionnement et à l'efficacité du conseil d'administration et de ses comités, en plus d'en examiner la composition et le renouvellement. C'est donc lui qui propose la nomination des nouveaux administrateurs et qui supervise l'évaluation de ceux en poste. Entre autres tâches, il établit des programmes d'accueil et de formation pour les membres du conseil, revoit la rémunération des administrateurs en regard de leurs responsabilités, s'assure que les actionnaires sont bien informés des affaires de la Banque et traite tout différend majeur qui pourrait survenir entre la Banque et ses actionnaires. C'est lui également qui établit les attributions et les pouvoirs des comités du conseil.

Le **comité de gestion des risques** s'assure que la Banque est dotée d'un processus adéquat de gestion des risques qui vise l'identification, l'évaluation et la gestion des risques ainsi que l'élaboration de politiques adéquates des risques de crédit, de marché, structurels, de gestion du capital et opérationnels. Le comité regroupe trois fonctions : révision, crédit et surveillance. Dans le cadre de sa fonction de révision, le comité surveille la mise en place des méthodes d'examen des transactions effectuées avec des personnes ou des organisations apparentées à la Banque. Il vérifie les mécanismes de divulgation de renseignements aux clients relativement aux frais bancaires et surveille les procédures d'examen des réclamations de clients. De plus, il révisé annuellement le Code de déontologie qui s'applique aux employés et dirigeants de la Banque et approuve des règles de conduite et de comportement qui tiennent compte des risques. Dans le cadre de sa fonction de crédit, le comité examine les politiques et procédures de crédit de la Banque et s'assure que les plus hautes normes de qualité sont maintenues. Il approuve également les prêts et avances de fonds qui excèdent le montant établi par le Conseil, y compris les prêts et avances de fonds aux employés et dirigeants. Enfin, dans le cadre de sa fonction de surveillance, il examine les situations de conflit d'intérêts entre la Banque et ses filiales, et les conflits concernant toute personne qui exerce une double fonction. Il examine aussi les conventions importantes entre la Banque et ses filiales.

Comité de vérification

**Le comité de vérification
se compose de
cinq administrateurs externes :**

Dominic J. Taddeo, *président*
Richard Bélanger
Ève-Lyne Biron
L. Denis Desautels
Gordon Ritchie

Comité des ressources humaines et de régie d'entreprise

**Le comité des ressources
humaines et de régie
d'entreprise se compose de
quatre administrateurs externes :**

Pierre Michaud, *président*
Ronald Corey
Christiane Germain
L. Denis Desautels

Comité de gestion des risques

**Le comité de gestion
des risques se compose de
cinq administrateurs externes :**

Jonathan I. Wener, *président*
Jean Bazin
Gordon Ritchie
Georges Hébert
Veronica S. Maidman

Ces politiques et pratiques en matière de régie d'entreprise visent à donner au conseil d'administration l'autorité, l'indépendance et l'information nécessaires à l'exercice de ses responsabilités à l'égard de la direction et des actionnaires. Elles sont évaluées et révisées régulièrement par les comités constitués par le conseil, afin d'assurer qu'elles correspondent toujours aux lignes directrices de la Bourse de Toronto en vue d'une régie d'entreprise efficace. On trouvera un tableau comparatif des politiques de la Banque et des lignes directrices de la Bourse dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction en vue de l'assemblée annuelle des actionnaires de l'exercice financier 2003.

Conseil d'administration

1998	2001	1990	2001	1994	2001	2002
Jonathan I. Wener	Christiane Germain	Pierre Michaud, O.C.	L. Denis Desautels, O.C.	Ronald Corey, O.C.	Veronica S. Maidman	Jean Bazin, C.R.
Président du conseil Gestion Canderel inc.	Co-présidente Groupe Germain inc.	Vice-président du conseil Banque Laurentienne Président du conseil Provigo inc.	Président du conseil Banque Laurentienne Cadre résident École de gestion Université d'Ottawa	Président Ronald Corey Groupe Conseil Ltée	Présidente du conseil, Conseil consultatif Equifax Canada Inc.	Associé Fraser Milner Casgrain

Spécialiste réputé de l'immobilier, Jonathan Wener possède une vaste expérience des secteurs commercial, industriel, résidentiel, récréatif et hôtelier. Associé depuis déjà 27 ans au succès de Canderel Management, monsieur Wener participe au bien-être de sa collectivité en s'impliquant dans de nombreuses associations professionnelles ou de bienfaisance. Il est membre de différents conseils d'administration dont le Bureau des Gouverneurs de l'Université Concordia, la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal, la Fondation du Maire de Montréal (pour la jeunesse) et la fondation de l'hôpital Général juif et du conseil de l'hôpital.

Reconnue pour sa vivacité d'esprit, sa rigueur et son grand dévouement, Christiane Germain a fait sa marque dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie. Ses réalisations lui ont valu de nombreux prix et distinctions, et elle a présidé l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec, le Festival d'été de Québec et l'Association des restaurateurs. Madame Germain siège aux conseils d'administration de sociétés privées et elle participe activement à plusieurs campagnes de financement.

Membre de l'Ordre du Canada, Pierre Michaud possède une vaste expérience dans le commerce de détail autant que dans le domaine de la régie d'entreprise. Il dirige différentes compagnies incluant les Compagnies Loblaw Ltée, Capital d'Amérique et Société du Vieux-Port de Montréal et est un membre du conseil consultatif de Mont-Tremblant. Très actif auprès de nombreux organismes de charité, M. Michaud est membre du conseil des fiduciaires de Centraide, des bureaux des gouverneurs de la fondation de l'Hôpital Sainte-Justine et de la Fondation du Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM).

Fellow de l'Ordre des comptables agréés du Québec et actif au sein de comités professionnels dont le Conseil de surveillance des normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, Denis Desautels est reconnu comme une autorité au Canada en matière de gouvernance. Vérificateur général du Canada de 1991 à 2001, il fut nommé Officier de l'Ordre du Canada en 2001. Il siège également aux conseils d'administration d'Alcan Inc., de Bombardier inc., du Groupe Jean Coutu (PJC) et de CARE Canada.

Membre de l'Ordre du Canada, Ronald Corey s'est illustré tout au long de sa carrière par son sens stratégique et sa grande implication sociale, tant comme président d'honneur de grandes campagnes de financement ou de fondations que comme président et chef de l'exploitation du Centre Molson ou président du conseil du Port de Montréal. Il sait faire bénéficier les organismes auxquels il collabore d'une riche expérience du monde des affaires.

Veronica Maidman est une dirigeante respectée pour sa vision stratégique et sa capacité de relever des défis dans un environnement en constante évolution. Madame Maidman œuvre au sein de quelques conseils d'administration, dont celui de Sunnybrook and Women's College Health Sciences Centre où elle a récemment complété un terme à titre de vice-présidente du conseil. Durant toutes ces années, elle a travaillé étroitement avec différentes instances gouvernementales, particulièrement en ce qui a trait aux questions portant sur la protection de la vie privée des consommateurs. Elle a fait l'objet d'un reportage sur les leaders de demain dans le *Canadian Business Magazine*.

Avocat depuis 1965, Conseiller de la Reine depuis 1984 et membre du Sénat de 1986 à 1989, Jean Bazin a présidé l'Association du Barreau canadien en 1987-1988 et le Forum des gens d'affaires Québec-Japon en 1999. Jean Bazin a siégé au conseil de la Banque de 1990 à 2000. Très actif au sein de la communauté d'affaires et auprès de divers organismes culturels, il est reconnu pour sa discipline et sa rigueur. Monsieur Bazin siège au conseil d'administration de différentes sociétés.



2003	2003	2003	1988	1998	2003	1990
Gordon Ritchie	Richard Bélanger	Ève-Lyne Biron	Raymond McManus	Dominic J. Taddeo	Suzanne Masson	Georges Hébert
Président du conseil Affaires publiques Hill & Knowlton Canada	Premier vice-président, Opérations de l'Est Développement des affaires Canfor Corporation	Présidente et chef de la direction Laboratoire Médical Biron inc.	Président et chef de la direction Banque Laurentienne	Président-directeur général Administration portuaire de Montréal	Première vice-présidente Affaires institutionnelles, Caisse de dépôt et placement du Québec	Président Prosys-Tec inc.

Gordon Ritchie a été l'un des principaux architectes de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Tout au long d'une fructueuse carrière au sein de la fonction publique, il a concentré ses activités sur le développement économique et international. En quittant le gouvernement, il est devenu consultant en administration et gestion, et il est maintenant président du conseil de Hill & Knowlton Canada. Il siège également au conseil d'administration de Maple Leaf Foods Inc.

Comptable agréé depuis 1980, Richard Bélanger est devenu membre de la haute direction de Canfor Corporation en 2003, à la suite de l'achat par cette dernière de Bois Daaquam, compagnie dont il était président et copropriétaire. Ses qualités de gestionnaire en ont fait un chef de file de l'industrie du bois d'œuvre. Il est également coprésident de l'Alliance canadienne pour le commerce du bois d'œuvre, coprésident du comité Commerce international du Conseil de l'industrie forestière du Québec et administrateur de Stella-Jones inc.

Détentriche d'une maîtrise en administration, Ève-Lyne Biron fait partie des jeunes gestionnaires qui visent des résultats très concrets et qui s'impliquent dans leur collectivité. Son entreprise fut classée 37^e parmi les 100 meilleures entreprises canadiennes dirigées par des femmes en 2003 et lauréate au concours des nouveaux Performants, catégorie « Entrepreneur » en 2004. Mme Biron siège au conseil d'administration de l'Orchestre symphonique de Longueuil et de DEL (Développement économique Longueuil).

Raymond McManus œuvre dans le monde bancaire depuis 1960. L'expertise qu'il développa en matière de prêts corporatifs au début de sa carrière lui valut d'être choisi pour des responsabilités de plus en plus importantes, dont celles de premier vice-président à la Banque Mercantile. Il a aussi fondé la Corporation financière CAFA, une banque d'affaires privée spécialisée dans les fusions et acquisitions, le financement corporatif et l'immobilier. Monsieur McManus est président et chef de la direction de la Banque depuis août 2002.

Né à Montréal, Dominic J. Taddeo a consacré l'essentiel de sa carrière à l'industrie maritime. Nommé président-directeur général du Port de Montréal en 1984, il joue depuis un rôle très important dans le développement économique de Montréal. Il a reçu de nombreux honneurs et mérites, dont personnalité de l'année du transport pour la province du Québec et des prix de distinction de la Faculté de commerce et d'administration de l'Université Concordia et de la Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec. Il est président du conseil d'Edicom, un comité basé à Montréal, chargé de réaliser un important projet stratégique d'échanges de données pour les secteurs du transport et du commerce au Canada.

Avocate de formation, Suzanne Masson a occupé plusieurs postes de haut niveau au sein de la fonction publique québécoise et au sein d'une institution financière internationale. Madame Masson a été nommée administratrice à titre provisoire alors qu'elle était membre du comité de direction, vice-présidente exécutive, Ressources humaines et Affaires corporatives et secrétaire de la Banque. Elle est actuellement première vice-présidente, Affaires institutionnelles à la Caisse de dépôt et placement du Québec. Elle siège aux conseils d'administration du Conseil des arts et des lettres du Québec et de l'Ensemble Arion.

Georges Hébert, administrateur de la Banque depuis 1990, est actif depuis longtemps dans le secteur des transports. Il a notamment été président de Clarke Transport Canada Inc. avant d'acquies en 1988, J. A. Provost inc., un fournisseur de systèmes de sécurité résidentiels et commerciaux. Il siège au conseil de différentes entreprises, dont MDS Aerospacial.



Messieurs Jean-Guy Desjardins et Réjean Gagné, absents de la photo, ont respectivement démissionné du Conseil en mars et en juillet 2003. Pour sa part, madame Suzanne Masson a quitté la Banque et démissionné du Conseil à la fin de l'exercice financier.

ENVERS NOS CLIENTS

LE SERVICE

LE SERVICE

LE SERVICE



Nous donnons la priorité...
à la satisfaction et à
l'amélioration permanente
de la qualité des services
qui vous sont offerts.

Qualité du service

Puisqu'il s'agit de votre avenir... nous renouvelons continuellement nos expertises et notre engagement à vous accompagner en tout temps, que ce soit pour vos transactions quotidiennes ou la planification de votre sécurité financière.

Proximité

Parce que vos besoins évoluent rapidement... nous privilégions une approche à dimension humaine, à l'écoute de vos besoins en tout temps et en tous lieux.

Simplicité

Parce que la vie est suffisamment compliquée... nous cherchons constamment des façons de simplifier nos produits et services et d'en faciliter l'accès.

Flexibilité

Nous n'avons qu'un seul objectif en tête : Vous... Voilà pourquoi nous encourageons nos employés à se comporter comme s'ils étaient propriétaires de l'entreprise et à faire preuve d'initiative pour vous donner satisfaction.

REVUE DES ACTIVITÉS

La Banque a fait face à des défis importants dans la plupart de ses secteurs d'activité durant tout l'exercice financier 2003. Dans ce contexte économique particulièrement exigeant, les lignes d'affaires et les services corporatifs ont dû multiplier les efforts pour maintenir ou améliorer leur rentabilité. En plus de devoir réduire leurs coûts de façon substantielle, tous ont été mis à contribution dans l'exercice d'évaluation des opérations qui devait mener à la décision de procéder à un repositionnement important.

L'année financière 2003 fut l'occasion d'une réflexion en profondeur et le point de départ d'un plan d'affaires destiné à assurer l'avenir et la croissance de la Banque Laurentienne.

Services financiers aux particuliers

L'événement marquant de l'année dans le secteur des Services financiers aux particuliers fut certainement la vente de 57 succursales hors Québec à la Banque TD. Cette transaction permet en effet à la Banque de concentrer ses efforts sur les marchés qu'elle connaît le mieux et d'y consolider sa notoriété parmi les institutions financières qui font affaires au Québec.

Le revenu net des Services financiers aux particuliers a diminué en 2003 en regard de celui de l'exercice précédent. La réduction des marges nettes d'intérêt due à la concurrence très vive entre les institutions financières a, en effet, eu un impact négatif important sur les résultats de ce secteur. Au Québec, cependant, les succursales ont enregistré une légère croissance de la plupart des portefeuilles de prêts et de dépôts, ce qui augure bien pour l'année en cours.

Le projet-pilote *Entrepreneurship*, lancé au début de l'exercice dans trois marchés locaux, a été accueilli avec enthousiasme par le personnel et la clientèle de la vingtaine de succursales impliquées. Le projet avait deux objectifs principaux : l'amélioration du service à la clientèle et l'augmentation des revenus, grâce à une gestion qui se distingue par son autonomie, son imputabilité et une reconnaissance financière. Compte tenu du succès de l'expérience, les éléments caractéristiques d'*Entrepreneurship* seront étendus à l'ensemble du réseau au cours des prochains mois. En devenant ainsi plus sensibles aux mérites de la responsabilisation, les employés en succursale feront de la Banque Laurentienne une banque reconnue pour sa flexibilité, la qualité de son service, sa proximité et sa simplicité : quatre valeurs qui constituent désormais un *leitmotiv* dans tout le réseau.

L'*Hypothèque simplifiée*, qui distingue déjà la Banque Laurentienne de ses concurrents, traduit bien cette volonté de se rapprocher des gens et de leur offrir des produits et des services plus conviviaux et mieux adaptés à divers types de besoins. La nouvelle base de données mise au point par les équipes de marketing et de technologies de l'information devient, dans ce contexte, un instrument très utile : en regroupant toutes les données relatives à un client, elle permet en effet de proposer à celui-ci

des solutions qui correspondent à ses besoins précis, sans perte de temps ni paperasserie. Les succursales apprécient particulièrement ce nouvel outil de marketing, qui leur donne des moyens dont elles ne disposaient pas jusqu'à tout récemment.

La Banque a par ailleurs confié à Marketel, l'une des agences les plus importantes à Montréal, l'ensemble de ses mandats de publicité. Ce changement s'inscrit dans la volonté de la Banque Laurentienne de renforcer son identité et de se doter d'un positionnement distinctif sur le marché concurrentiel des services financiers aux particuliers au Québec. Retenue pour la qualité de sa compréhension des défis actuels de la Banque et pour sa capacité d'implanter des stratégies de commercialisation et de publicité efficaces, Marketel travaillera en étroite collaboration avec le secteur marketing de la Banque dans le déploiement des stratégies qui appuieront le plan de développement des affaires en matière de services financiers aux particuliers.

Les Services financiers aux particuliers ont procédé au lancement de plusieurs produits innovateurs en 2003 ; le prêt hypothécaire à taux variable, la nouvelle marge de crédit RER, la *Marge de crédit Distinction*, le Programme *Passeport* et le *CPGAction Fiducie Plus* ne sont que quelques-uns des nouveaux outils financiers que la Banque Laurentienne met à la disposition de ses clients pour répondre à l'ensemble de leurs besoins. La *Marge de crédit Distinction*, par exemple, offre à ceux-ci la possibilité de bénéficier d'un pouvoir d'emprunt continu, sûr et flexible sans avoir à négocier chaque fois un nouveau financement et en profitant d'un taux d'intérêt avantageux. Quant au Programme *Passeport*, il donne aux utilisateurs de la carte VISA Or Banque Laurentienne l'occasion de vivre leurs passions par le biais de points échangeables contre des activités hors du commun ou des articles de haute gamme dans les quatre volets suivants : les « plaisirs branchés », « à la carte », « plein air » et « passion voyage », tout en bénéficiant d'un instrument de crédit fort avantageux. Le *CPGAction Fiducie Plus*, enfin, présente deux caractéristiques originales : son capital est entièrement couvert et son rendement est lié à la performance d'un portefeuille privé composé d'unités de fiducie.

Les Services financiers aux particuliers ont également poursuivi la réorganisation de leurs canaux de distribution en deux réseaux distincts : le réseau direct, composé du réseau de succursales, des réseaux électroniques et du Centre Télébancaire, et le réseau indirect, qui comprend le financement aux points de vente, les prêts hypothécaires provenant de courtiers et les dépôts provenant d'agents.

C'est donc dire que les Services financiers aux particuliers gèrent désormais tous les services indirects aux particuliers offerts par la Banque à travers tout le Canada. Les services financiers indirects constituent l'une des grandes forces de la Banque et ils seront le fer de lance de son développement à l'extérieur du Québec.

Services financiers aux entreprises

Pour les Services financiers aux entreprises, l'exercice 2003 aura été une année de transition et de repositionnement. Après avoir identifié et analysé tous les aspects de leur offre de services, les Services financiers aux entreprises ont en effet commencé à mettre en place un plan de relance qui leur permettra de construire sur des bases solides. Ils ont notamment réduit de 40 à 20 millions \$ le maximum des engagements qu'ils peuvent prendre à l'endroit d'un même client commercial. En se repositionnant ainsi, les Services financiers aux entreprises ont dû réduire d'environ 10 % leurs activités de financement commercial ; il en est toutefois résulté, et c'était l'objectif poursuivi, une diminution significative du niveau de risque assumé par la Banque.

Les problèmes financiers d'Air Canada ont néanmoins entraîné une augmentation significative des pertes sur prêts. La Banque a en effet finalisé, au cours du troisième trimestre, la vente du prêt qu'elle avait octroyé à Air Canada dans le cadre d'un syndicat bancaire dans lequel elle détenait une participation minoritaire de 19 millions \$. En vendant cette participation, la Banque a comptabilisé une provision de 10 millions \$, égale à sa perte totale dans ce dossier. Elle s'assurait ainsi que le risque lié à Air Canada n'aurait plus aucun impact sur ses résultats des prochains exercices.

La hausse de la valeur du dollar canadien par rapport à la devise américaine a par ailleurs eu un impact négatif sur les affaires des exportateurs canadiens. Cet impact fut d'autant plus important que l'économie américaine, encore assez fragile, n'a pas vraiment favorisé la relance de l'économie canadienne en 2003. Il en est résulté une contrainte de la demande de financement commercial au Canada, dont les Services financiers aux entreprises ont évidemment ressenti les effets.

Malgré tous ces facteurs, la contribution des Services financiers aux entreprises aux revenus totaux de la Banque a été, une fois de plus, très importante.

Quant au futur, la Banque Laurentienne veut devenir un chef de file en matière de services financiers aux entreprises du Québec dans le créneau des PME et des micro-entreprises. Ses partenariats stratégiques avec la Banque de développement du Canada (BDC) et d'autres prêteurs, notamment Financement agricole Canada, permettent à la Banque d'élargir ses marchés et de faire apprécier par un plus grand nombre de clients l'accessibilité exemplaire de ses équipes, et ceci jusqu'aux plus hauts niveaux de prise de décision.

De plus, dans un souci de répondre adéquatement aux besoins changeants de ses clients, les services financiers aux entreprises ont créé un secteur distinct pour le financement agricole. Il a aussi ouvert un nouveau bureau de financement immobilier à Ottawa, l'Ontario représentant 52 % du portefeuille de financement immobilier du secteur.



ENVERS NOS EMPLOYÉS

**FAIRE
MIEUX**

Nous déploierons les efforts nécessaires pour... offrir un environnement de travail stimulant, qui favorise le développement des compétences de nos employés.

Il est important de préciser que la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien n'affecte ni la qualité ni la diversité des services offerts par les Services financiers aux entreprises en dehors du Québec. La Banque Laurentienne maintient en effet une présence forte et dynamique dans le reste du Canada, non seulement par ses services indirects aux particuliers mais aussi par une vaste gamme de services destinés aux entreprises. Que ce soit par le biais de B2B Trust ou par celui de ses services de financement commercial, d'hypothèques commerciales, de courtage, de change ou de gestion du patrimoine, la Banque entend maintenir et développer ses services dans le reste du Canada. La concentration de ses efforts et de ses énergies dans les créneaux qu'elle connaît le mieux et où elle excelle lui permettra d'être vraiment à l'écoute de ses clients et de leur proposer les produits et services financiers qui correspondent le plus à leurs besoins.

Les Services financiers aux entreprises ont bien identifié les secteurs où ils peuvent être le plus efficaces. Ils vont maintenant tout mettre en œuvre pour que les entreprises en pleine croissance choisissent la Banque Laurentienne comme leur principale institution financière.

B2B Trust

B2B Trust, une filiale à charte fédérale, fournit des produits et des services financiers à plus de 13 000 intermédiaires financiers indépendants à travers le Canada.

Malgré des conditions peu favorables au marché des fonds communs de placement, B2B Trust a consolidé en 2003 sa position de chef de file parmi les fournisseurs de produits bancaires et financiers aux intermédiaires : cinq des dix plus importantes compagnies de fonds communs de placement au Canada comptent en effet parmi ses clients.

Les résultats de l'exercice 2003 furent toutefois décevants, puisque le revenu net de l'exercice affiche une baisse de 29 % sur celui de l'exercice 2002. La stagnation des marchés a en effet entraîné une baisse du volume de prêts hypothécaires et mis un frein à la croissance du portefeuille de prêts à l'investissement. Cela a eu pour effet de modifier la composition de l'actif et de réduire de façon significative la marge nette d'intérêt de B2B Trust. La campagne REER fut elle aussi décevante, plusieurs intermédiaires financiers ayant décidé, à la suite d'un changement dans la réglementation, de rapatrier l'administration et un certain nombre de régimes autogérés.

Dans ce contexte, B2B Trust a choisi de concentrer son attention sur trois éléments : la gestion de ses coûts, la croissance des revenus reliés à ses nombreuses ententes de distribution et la diversification de son offre de services. Ainsi s'explique l'acquisition de certains produits de prêts liés à la marque privée des Services financiers Canadian Tire en décembre 2002. En finalisant cette transaction, B2B Trust réduisait la concentration de ses produits de crédit dans le secteur des services financiers et amorçait sa diversification.

Il s'agissait d'une bonne stratégie, puisque, en élargissant sa gamme de services, B2B Trust compense en partie la baisse des revenus engendrée par la faiblesse de ses marchés habituels. Ses nouveaux produits, notamment les marges de crédit de marque privée et les produits génériques *Le choix du conseiller^{MC}*, ouvrent la voie à toute une gamme de services que B2B Trust entend offrir aux grands détaillants ; de tels services généreront vraisemblablement des revenus de plus en plus substantiels.

Il convient de souligner ici toute l'importance des synergies qui existent entre les diverses lignes d'affaires de la Banque et B2B Trust. Le lancement de la toute nouvelle marge de crédit Canadian Tire, par exemple, a été possible avec la collaboration étroite du Centre d'épargne et de contrôle de la Banque ; celui-ci a en effet relevé avec brio et à l'intérieur de délais très serrés un défi de taille.

De plus, B2B Trust a établi de nouvelles alliances de distribution avec les Fonds Mutuels NordOuest inc., Compagnie d'assurance Canada-Vie, Placements Franklin Templeton, SSQ Groupe financier et Return on Innovation Management Ltd.

B2B Trust a par ailleurs lancé en mai 2003 une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités. Convaincue qu'il s'agit d'une opération avantageuse pour l'ensemble de ses actionnaires, la direction de B2B Trust a prévu racheter ainsi 1 240 000 actions ordinaires, soit approximativement 5 % de ses actions ordinaires en circulation, entre le 3 juin 2003 et le 2 juin 2004. Au 31 octobre 2003, plus de 900 000 actions ont été rachetées.

B2B Trust est en excellente position pour profiter pleinement de la reprise dès qu'elle se manifesterait dans le marché des fonds communs de placement.

Gestion du patrimoine et Courtage

La ligne d'affaires Gestion du patrimoine et Courtage regroupe la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs et Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL). Ces deux entités spécialisées offrent aux investisseurs privés et institutionnels une gamme de produits d'investissement.

La crise de confiance qu'ont vécue les investisseurs au cours des dernières années a entraîné chez la plupart d'entre eux une grande prudence. D'où le soin qu'ils accordent au choix de leurs produits d'investissement. Dans cet environnement particulièrement exigeant,

la ligne d'affaires Gestion du patrimoine et Courtage a connu, grâce aux efforts déployés par son équipe de gestionnaires et de conseillers, une augmentation de 20 % de ses actifs sous gestion, qui sont passés de 2,5 milliards \$ en 2002 à 3,0 milliards \$ en 2003. Elle a connu également une croissance de sa rentabilité, son revenu net passant de 0,9 million \$ en 2002 à 8,7 millions \$ en 2003, à la suite de la vente d'actions de TSX Group Inc.

Alors que la plupart de ses concurrents enregistraient en 2003 des rachats plus importants que les ventes, BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs affichait, pour ses Fonds de placement R, des ventes nettes positives ; cette coentreprise, créée il y a quatre ans, regroupe deux expertises en gestion financière : celle des marchés internationaux de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque à Paris et celle des marchés canadiens de la Banque Laurentienne. La famille des Fonds R permet aux investisseurs de diversifier leur portefeuille et de profiter de la croissance non seulement des marchés canadiens, mais aussi des marchés étrangers. Ces fonds regroupent des titres de sociétés qui offrent des perspectives de croissance.

Quant au Portefeuille R Distinction, lancé au premier trimestre, il offre une combinaison optimale des meilleurs fonds communs de placement des plus grandes sociétés. Cette gamme de 30 fonds communs, sélectionnés parmi cinq des meilleures familles de fonds d'investissement au Canada, a reçu un accueil positif depuis son lancement. Dans le cadre de l'événement *The Summit Creative Awards 2003*, tenu en mai 2003, BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs a d'ailleurs mérité le Bronze pour le matériel imprimé conçu pour son Portefeuille R Distinction. Cet événement d'envergure internationale honore les meilleures créations publicitaires à travers le monde.

L'excellence des Fonds de dividendes et des Fonds d'actions canadiennes de petite capitalisation a pour sa part été reconnue par la firme américaine d'analystes financiers Morning Star, qui leur a accordé en 2003 sa cote cinq étoiles.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne, courtier de plein exercice en valeurs mobilières, s'est taillé une place enviable dans le marché canadien du courtage, et l'on peut s'attendre à ce que les efforts déployés depuis quatre ans pour développer et raffiner son réseau de distribution donnent des résultats très intéressants. Réputée pour son service de recherche, ses pupitres de négociation et sa technologie de pointe, VMBL met à la disposition des institutions, des gouvernements et des particuliers une expertise exceptionnelle et recherchée. Sa spécialisation dans le financement corporatif lui permet de développer une gamme complète d'instruments de financement de la dette pour les grandes entreprises. Quant à son Service de planification financière, il constitue, pour l'ensemble des clients de la Banque, un outil extraordinaire, offert à tous grâce au réseau de succursales.

ENVERS NOS ACTIONNAIRES

EN UN

MOT:

PERFORMANCE



Nous avons mis en place un plan d'affaires triennal pour... améliorer nos performances et maintenir une relation basée sur la transparence.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne a rationalisé et optimisé ses opérations. Sa masse critique lui permet maintenant d'accélérer son développement et d'offrir à ses clients des solutions complètes, qui les satisfont pleinement. Ses cinq valeurs fondamentales, soit le respect de l'individu, l'intégrité, la primauté du client, l'esprit d'équipe et la responsabilisation, constituent autant de forces qui donnent à Valeurs mobilières Banque Laurentienne des assises solides et en font un complément indispensable au réseau de la Banque.

Les secteurs corporatifs

Depuis la restructuration annoncée en juin dernier, la structure organisationnelle de la Banque comprend quatre secteurs corporatifs : Trésorerie et marchés financiers ; Finances, administration et développement stratégique ; Ressources humaines ; et Affaires corporatives et secrétariat. Compte tenu du grand nombre de défis auxquels la Banque a dû se mesurer, ces quatre secteurs ont déployé en 2003 des efforts considérables ; ils ont dû en effet mettre en place, dans des délais très courts, les changements imposés par la restructuration et par le programme de coupures de dépenses, sans compter leur participation essentielle à l'élaboration du nouveau plan d'affaires.

Trésorerie et marchés financiers

Le secteur Trésorerie et marchés financiers a pour rôle principal d'assurer une gestion optimale des capitaux de la Banque, notamment par l'appariement de l'actif et du passif. Les marges d'intérêt ayant été sous pression toute l'année à cause du bas niveau des taux d'intérêt, le défi était de taille, mais le secteur s'en est très bien tiré et a continué de contribuer de façon importante aux revenus de la Banque.

La Banque est réputée pour la qualité exceptionnelle de sa gestion de la Trésorerie ; celle-ci se compare avantageusement, malgré sa taille, à celle de ses concurrents. Vu la volatilité des marchés en 2003, les spécialistes de la Trésorerie ont eu recours aux produits dérivés et ont développé des produits indicels ; ils ont ainsi favorisé une gestion dynamique des portefeuilles à partir de modèles qui leur sont propres. Ce développement original, qui répond à un besoin du marché, a procuré d'excellents rendements. Les transactions de change étranger ont elles aussi généré des revenus intéressants, démontrant une fois de plus la qualité et l'expertise des spécialistes de ce service.

Le secteur Trésorerie et marchés financiers a donc mis l'accent en 2003 sur les axes de développement les plus rentables. Il s'est donné les moyens de suivre plus efficacement l'évolution des marchés, stimulant du même coup l'esprit d'équipe et la motivation de tout son personnel.

Finances, administration et développement stratégique

Le secteur Finances, administration et développement stratégique regroupe, depuis septembre dernier, sept fonctions : planification stratégique et contrôle ; fusions et acquisitions ; fiscalité ; relations avec les investisseurs et gestion intégrée des risques ; technologies de l'information ; services administratifs ; et gestion immobilière et approvisionnement. Ce regroupement a pour but d'assurer une plus grande efficacité à tous les niveaux, tout en permettant un temps de réaction plus court et, par conséquent, un taux de satisfaction encore plus élevé chez tous les clients de la Banque.

Finances, administration et développement stratégique a joué un rôle très important dans l'élaboration du plan triennal de repositionnement stratégique. Il a, de plus, dans le cadre de sa fonction Fusions et acquisitions, mené en collaboration avec plusieurs autres secteurs la négociation de la vente de 57 succursales de l'Ontario et de l'Ouest et facilité la conversion des succursales touchées par la transaction.

La fonction Relations avec les investisseurs est particulièrement importante à ce moment-ci de l'évolution de la Banque, puisqu'elle doit s'assurer que les analystes et les investisseurs comprennent parfaitement le repositionnement stratégique. Il devient en effet plus que jamais essentiel que chaque décision soit expliquée clairement et que les conséquences en soient bien comprises, particulièrement par les actionnaires de la Banque et les investisseurs.

Dans le but d'atteindre ses objectifs d'efficacité et de meilleur contrôle des risques, la Banque a procédé en septembre dernier à une restructuration de sa fonction Gestion intégrée des risques ; elle améliore ainsi ses façons de faire afin de se comparer avantageusement aux meilleures pratiques de l'industrie bancaire.

La fonction Technologies de l'information a consacré en 2003 des ressources financières importantes à la mise en place du nouvel entrepôt de données. Des investissements ont également été consentis pour la mise à niveau de toute l'infrastructure informatique. Un comité des usagers a par ailleurs été créé afin d'analyser, avec des représentants de toutes les lignes d'affaires, chacun des projets soumis, et de mesurer la satisfaction des usagers.

Au chapitre des Services administratifs, la centralisation des opérations, maintenant terminée, a permis des économies et des synergies fort appréciables. Les centres administratifs mettent à la disposition du réseau de succursales et des autres lignes d'affaires une expertise pointue pour chacun des produits offerts par la Banque, et ils allègent le travail administratif des employés en succursale. Ils jouent bien sûr un rôle crucial dans la coordination de la conversion des succursales vendues à la Banque TD, s'assurant que la transition n'entraîne aucun problème pour les clients.

L'équipe de Gestion immobilière et approvisionnement a consacré en 2003 des efforts importants à la mise en place de mécanismes destinés à assurer une meilleure gestion des baux. Elle a également formé un comité de haut niveau, qui a pour mandat d'optimiser la gestion immobilière de la Banque et de la rendre comparable aux meilleures pratiques en ce domaine.

Ressources humaines et Affaires corporatives

Tout au long de l'exercice financier, soit jusqu'au 31 octobre 2003, Ressources humaines et Affaires corporatives relevaient d'une même vice-présidence. Depuis le 1^{er} novembre, toutefois, ces responsabilités ont été partagées en deux secteurs distincts, qui regroupent plusieurs équipes souvent multidisciplinaires :

- les Ressources humaines, qui assurent la gestion et le développement des ressources humaines, y compris la négociation et le renouvellement de la convention collective ; et
- les Affaires corporatives, qui regroupent les affaires publiques, les affaires juridiques et la conformité, le secrétariat, la sécurité corporative et la vérification interne.

Le fait marquant de l'année 2003 en matière de Ressources humaines aura été l'évolution du processus pour en arriver à une entente gagnant-gagnant entre la Banque et ses employés syndiqués. Les auditions du tribunal d'arbitrage ont commencé le 16 septembre et la Banque s'attend à ce que le tribunal d'arbitrage, qui doit déterminer le contenu de la prochaine convention collective, rende sa décision au milieu de l'année 2004. La Banque compte en arriver avec ses employés à un partenariat positif qui lui permettra de progresser, en mode concerté, tout en assurant aux employés des conditions de travail avantageuses.

Les Ressources humaines ont procédé en 2003 à la réévaluation des postes en comparaison avec le marché. Le Manuel de l'employé a aussi été revu et mis à jour, en tenant compte de l'évolution de l'environnement dans lequel les employés non syndiqués de la Banque doivent exercer leurs fonctions.

Le secteur des Affaires corporatives gère tout ce qui a trait aux affaires juridiques et à la conformité de la Banque à l'égard des lois, règlements et directives émanant des gouvernements et des autorités réglementaires. À ce titre, il participe à tous les dossiers stratégiques de la Banque, tels que la préparation et la négociation de l'entente avec la Banque TD.

Il comprend aussi la vérification interne, une fonction qui relève directement du comité de vérification et qui joue un rôle de prévention essentiel auprès de toutes les lignes d'affaires et de tous les services. Il est également responsable de tous les éléments relatifs à la sécurité, notamment le programme de prévention du blanchiment d'argent.

Il assure de plus, par l'intermédiaire du service Affaires publiques et communications, la communication efficace et rapide de l'information et des messages que la Banque destine à ses divers publics, tout en valorisant l'image de marque de la Banque Laurentienne dans l'industrie des services financiers et dans l'ensemble de la population.

Les Affaires corporatives jouent également un rôle essentiel de soutien auprès du conseil d'administration en assumant les tâches liées au secrétariat de la Banque et de ses filiales, et l'une des préoccupations majeures est la préparation et l'implantation des politiques et pratiques de la Banque en matière de régie d'entreprise.

La nomination de M. L. Denis Desautels comme président du conseil, au début de l'exercice, a démontré une fois de plus toute l'importance que la Banque accorde à la régie d'entreprise. Reconnu partout au Canada pour la rigueur de ses positions sur ce qu'on appelle communément la « gouvernance », monsieur Desautels était le candidat idéal pour présider le conseil de la Banque Laurentienne.

Le conseil a fait une évaluation complète de tous ses processus de régie d'entreprise, notamment par le biais d'un questionnaire très élaboré, soumis à tous les administrateurs. Il a en outre créé un comité de gestion des régimes de retraite, qui a pour mandat de s'assurer de la bonne gestion des divers régimes de retraite et de leur capacité de répondre adéquatement aux besoins actuels et futurs.

Les résultats de chacune des lignes d'affaires de la Banque sont présentés à la note 23 des états financiers consolidés, en page 94 du présent rapport annuel.

NOUVEL OMBUDSMAN

La Banque Laurentienne et ses filiales comptent, depuis le 1^{er} octobre 2003, un nouvel ombudsman. Il s'agit de Mme Chantal Béanger, qui occupait jusque-là le poste de première vice-présidente des Services financiers aux particuliers au Québec.

Le rôle de l'ombudsman consiste à servir de médiateur entre les clients et la Banque. Ses interventions visent à résoudre les plaintes non réglées à la satisfaction des clients dans le cadre du processus de résolution de plaintes de la Banque. L'ombudsman agit donc à la manière d'un médiateur, de façon neutre et impartiale ; il est aussi appelé à jouer un rôle proactif en signalant des lacunes et en recommandant des changements qui permettraient à la Banque de mieux répondre aux demandes de ses clients et du public en général.

À l'emploi de la Banque Laurentienne depuis janvier 1986, Chantal Béanger est la première femme à assumer les responsabilités d'ombudsman à la Banque et l'une des rares femmes à occuper ce poste dans une grande banque canadienne. Détentrice des titres professionnels de planificateur financier et de CGA, elle a été présidente de l'Ordre des CGA en 2002-2003 et elle est présidente du conseil d'administration du collège Édouard-Montpetit de Longueuil depuis juin 2000.

Chantal Béanger succède à M. Robert S. Robson, qui fut ombudsman de la Banque pendant 5 ans.

Analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière

Cette section du Rapport annuel présente l'analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Banque pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2003. Les données y sont exprimées sur la même base que les états financiers consolidés et ont été établies suivant les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR), y compris les traitements comptables prescrits par le Bureau du surintendant des institutions financières qui se conforment à tous les égards importants aux PCGR.

MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DES RÉSULTATS

La direction évalue le rendement de la Banque selon les résultats de ses activités principales, c'est-à-dire en excluant les éléments spéciaux, et selon les résultats déclarés, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers consolidés. La direction estime que les éléments spéciaux ne font pas partie des opérations effectuées dans le cours normal des activités ou qu'il s'agit d'opérations exceptionnelles, potentiellement susceptibles de fausser l'analyse des tendances. Cette distinction est faite afin de ne pas gêner l'analyse par la direction des tendances récurrentes. Par conséquent, les résultats des activités principales de la Banque diffèrent des résultats déclarés établis conformément aux PCGR. Le revenu net, excluant les éléments spéciaux, n'est pas un élément défini selon les PCGR et pourrait donc ne pas être comparable à des éléments semblables tels que définis par d'autres sociétés. Certaines données comparatives de l'exercice financier 2002 ont été reclassées selon la présentation des données pour l'exercice financier courant afin que les utilisateurs puissent en faire une analyse plus intelligible. Des éléments spéciaux ont été déclarés en 2003 et en 2002, et ils sont présentés au tableau 1 de la présente analyse à la page 36 de ce Rapport annuel.

STRATÉGIES ET OBJECTIFS

Certaines autres sections publiées dans ce Rapport annuel présentent d'importants renseignements relatifs aux stratégies et aux objectifs de la Banque. Les lecteurs devraient en prendre connaissance comme complément d'information à la présente analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Banque.

CONVENTIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les principales conventions comptables sont présentées à la note 1 des états financiers consolidés, à la page 70 du présent Rapport annuel. Nous considérons que les conventions comptables suivantes sont critiques, dans la mesure où elles réfèrent à des montants importants et exigent que la direction formule des estimations qui, en soi, impliquent des incertitudes.

Provision cumulative pour pertes

La provision pour pertes reflète l'estimation par la direction des pertes reliées aux portefeuilles de prêts et à d'autres actifs. Compte tenu de l'importance des montants et des incertitudes leur étant associées, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes de celles retenues dans la détermination de la provision cumulative pour pertes pourrait se traduire par des niveaux de provisions sensiblement différents. Des changements dans les circonstances peuvent faire en sorte que de futures évaluations du risque de crédit diffèrent matériellement des évaluations courantes, et qu'une augmentation ou une réduction de la provision cumulative pour pertes s'avère nécessaire.

Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels

Selon la norme comptable relative aux écarts d'acquisition et aux autres actifs incorporels, les écarts d'acquisition et les actifs incorporels dont la durée de vie est tenue pour indéfinie ne sont plus amortis mais doivent plutôt être soumis, au moins annuellement, à un test de dépréciation basé sur leurs justes valeurs. Pour les écarts d'acquisition, le test de dépréciation compare initialement la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition, à sa valeur comptable. La Banque utilise diverses méthodes pour évaluer ses unités d'exploitation. L'utilisation d'autres méthodes ou des hypothèses différentes pourraient se traduire par des évaluations sensiblement divergentes et, par conséquent, influencer sur les résultats.

Baisse de valeur durable des valeurs mobilières

Dans les cas où la direction détermine qu'une valeur mobilière a subi une baisse de valeur durable, la valeur comptable de cette valeur mobilière est dévaluée à sa valeur de réalisation nette telle qu'estimée. Cette décision requiert du discernement. Lorsqu'il a été déterminé qu'une valeur mobilière a subi une baisse de valeur durable, la direction doit en estimer la valeur de réalisation nette. L'utilisation d'autres hypothèses pourrait aboutir à l'identification des valeurs mobilières ayant subi une baisse de valeur différente, et pourrait également résulter à des dépréciations sensiblement différentes de celles comptabilisées.

Avantages sociaux futurs des employés

L'évaluation des avantages sociaux futurs des employés, pour les régimes à prestations déterminées et pour d'autres avantages postérieurs à l'emploi, est basée sur un certain nombre d'hypothèses, tels les taux d'actualisation, les rendements prévus des actifs et la croissance de la rémunération future. Compte tenu de l'importance des obligations au titre des prestations constituées et des éléments d'actifs des régimes, des modifications aux hypothèses pourraient se traduire par des résultats sensiblement différents.

Impôts sur le revenu

Les actifs d'impôts futurs reflètent l'évaluation, par la direction, de la valeur des reports prospectifs de pertes et d'autres écarts temporaires. La détermination de la valeur des actifs est basée sur des hypothèses reliées aux résultats d'opération d'exercices financiers futurs, au calendrier d'application de la résorption des écarts temporaires et aux taux d'imposition en vigueur à la date de résorption des écarts. L'utilisation d'autres hypothèses pourraient se traduire par des résultats sensiblement différents.

REVUE ÉCONOMIQUE

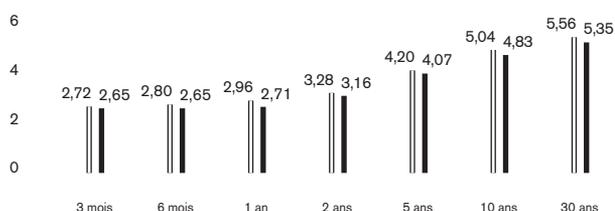
En 2003, l'économie mondiale a poursuivi le redressement entamé en 2002. Cette nouvelle avancée a toutefois été freinée initialement par une reprise très hésitante aux États-Unis et par une zone européenne au bord de la récession. L'incertitude géopolitique, à son apogée entre janvier et mars 2003, a empêché tout au long de l'année un retour ferme de la confiance générale. Une instabilité rarement constatée sur les marchés monétaires a également retardé l'accélération de l'économie mondiale en 2003.

En Europe, l'économie était considérablement vacillante : en Allemagne, la croissance économique tournait autour d'un taux nul, tandis que la chute de l'inflation inquiétait ; l'économie française a moins souffert mais, tout comme en Allemagne, le marché du travail est demeuré très faible. De manière générale, la production industrielle des économies européennes était déficitaire et un manque de confiance s'est fait sentir dans le domaine des ventes au détail. Au Royaume-Uni, la croissance, vraisemblablement favorisée par la bonne santé du secteur de l'habitation et la vigueur des ventes au détail, a été vigoureuse. En termes de politique monétaire, la Banque centrale européenne a drastiquement réduit ses taux directeurs : de 3,25 % en 2002, son principal taux de refinancement est passé à 2 % en fin d'année 2003. La Banque d'Angleterre a suivi le mouvement, mais dans une moindre mesure, et a tout dernièrement commencé à resserrer ses conditions monétaires.

Aux États-Unis, la croissance a été ralentie en début d'année par la guerre en Irak. Une fois celle-ci achevée, fin mars 2003, les tensions géopolitiques se sont rapidement dissipées, mais le rebond d'après-guerre a été manqué : les signes de reprise n'ont commencé à être significatifs et fermes qu'à partir du mois de juillet. La longue période de correction fait maintenant place à des bases économiques très avantageuses : les entreprises américaines ont réalisé des gains de productivité monumentaux, affichés de très belles performances en termes de profits et réduit leurs stocks à des bas historiques. Il faudra noter néanmoins que ceci s'est fait au détriment du marché du travail. Celui-ci a commencé à balbutier des premiers signes de reprise mais demeure faible, ce qui constitue un risque pour l'ensemble de l'économie américaine dont les deux tiers du PIB sont soutenus par les consommateurs. La reprise prudente de l'embauche au sein des entreprises a été contrebalancée de manière positive par une augmentation des investissements qui, en 2003, aura été un moteur important de croissance.

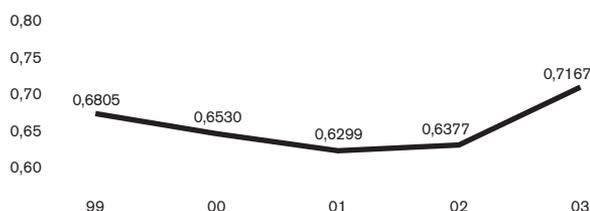
Courbe des rendements à l'échéance

Bons du Trésor et obligations du gouvernement canadien
Aux 31 octobre, en pourcentage



Taux de change moyen du dollar canadien

En dollar É.-U.



— 2002
— 2003

Les pressions désinflationnistes observées tout au long de l'année ont été surveillées de près. Alors que le retard de la reprise inquiétait, la possibilité d'une situation de déflation a même été soulevée. La faiblesse de l'inflation, jumelée avec des performances très maigres en matière d'emploi, a convaincu la Réserve fédérale de la nécessité de conserver une politique monétaire hautement accommodante ; après avoir baissé les taux directeurs à onze reprises depuis le début de l'année 2001, la banque centrale américaine a ainsi été amenée en milieu d'année 2003 à une ultime baisse de taux : le taux des fonds fédéraux termine l'année 2003 à 1,0 %, son plus faible niveau en 40 ans.

L'année 2003 avait bien commencé pour l'économie canadienne qui résistait remarquablement à l'instabilité économique et politique des États-Unis. Renforcée par une solide demande intérieure, l'économie canadienne manifestait même des signes de surchauffe potentielle, en particulier en ce qui concerne le niveau d'inflation, qui a atteint un sommet de 4 % en février 2003, dépassant ainsi largement les limites de la fourchette visée par la Banque du Canada. Celle-ci n'a pas tardé à réagir en resserrant les conditions monétaires à deux reprises. Elle devra faire marche arrière quelques mois plus tard, l'économie canadienne étant soudainement victime d'une succession d'événements totalement inattendus qui ont comprimé la croissance jusqu'à un point négatif au second trimestre de 2003. Cette vague de chocs incluait l'irruption du SRAS, la « maladie de la vache folle », les feux de forêt en Colombie-Britannique, l'ouragan Juan dans les Maritimes et la panne de courant en Ontario. Autre donnée imprévisible : la forte appréciation du dollar canadien par rapport à sa contrepartie américaine, qui est passé de 0,65 \$US au début de 2003 à environ 0,77 \$US à la fin de l'année. L'impact d'une monnaie plus forte sur les exportations a été encore alourdi par une demande anémique pour les produits canadiens, de la part des États-Unis, pendant la première moitié de l'année. Cela dit, la demande interne est demeurée très robuste en 2003, alimentée par un secteur de la construction toujours très dynamique et une création d'emplois bien plus modeste qu'en 2002 mais toujours positive.

L'écart entre les taux d'intérêt directeurs canadiens et américains termine l'année 2003 à 175 points de base. Dans l'hypothèse de l'absence de perturbation géopolitique ou économique majeure, et du retour à une certaine stabilité sur les marchés de change, la Banque du Canada devrait vraisemblablement laisser les taux directeurs tels quels, jusqu'à ce que son homologue américain augmente ses taux d'intérêt, et alors suivre le mouvement. Toutefois, si l'impact de la force du dollar canadien sur les exportations s'avère plus sévère que prévu, la Banque du Canada a signifié qu'elle était prête à réduire les taux d'intérêt afin de contrebalancer cet impact, possiblement au début de 2004, avant de procéder au resserrement monétaire en fin d'année 2004.

Des taux de croissance de 2,0 % au Canada et de 3,0 % aux États-Unis sont prévus pour 2003. Pour 2004, ces mêmes prévisions s'établissent respectivement à 3,0 % pour le Canada et à 4,3 % pour les États-Unis.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS

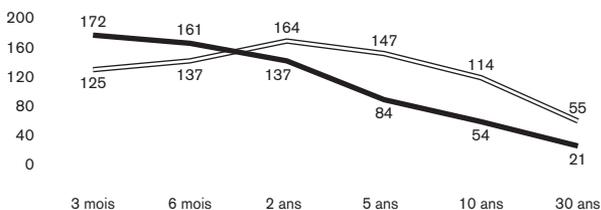
Pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2003, la Banque a déclaré un revenu net de 91,9 millions \$, ou 3,32 \$ dilué par action ordinaire, comparativement à 44,3 millions \$ ou 1,26 \$ dilué par action ordinaire, pour l'exercice financier 2002. Le rendement de l'avoire des actionnaires ordinaires a augmenté, passant de 4,8 % en 2002 à 12,4 % en 2003. Les résultats pour l'exercice financier 2003 incluent le gain réalisé dans la foulée de la décision stratégique de vendre 57 succursales situées en Ontario et dans l'Ouest canadien, ainsi que d'autres éléments spéciaux, alors que, pour leur part, les résultats pour l'exercice financier 2002 ont été affectés par la provision additionnelle pour pertes sur prêts de 70 millions \$, liée au risque total de la Banque vis-à-vis de Télé globe et d'autres prêts commerciaux, comme l'indique le tableau 1.

En excluant ces éléments spéciaux, le revenu net s'établirait à 56,2 millions \$, ou 1,80 \$ dilué par action ordinaire, en 2003, comparativement à 86,7 millions \$, ou 3,09 \$ dilué par action ordinaire, en 2002. Cette baisse de 35 % de la rentabilité des activités principales, d'un exercice financier à l'autre, est principalement attribuable aux pressions exercées sur les autres revenus, à une légère réduction des marges nettes d'intérêt, à une provision additionnelle pour pertes sur prêts, ainsi qu'à une augmentation des dépenses.

Les ratios de capital se sont améliorés au cours de l'exercice financier et ont atteint de nouveaux sommets à la suite de la finalisation de la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien. Au 31 octobre 2003, les ratios BRI de capital de première catégorie et de capital total atteignaient respectivement 10,2 % et 15,2 %, comparativement à 8,8 % et 13,5 % à la même date en 2002.

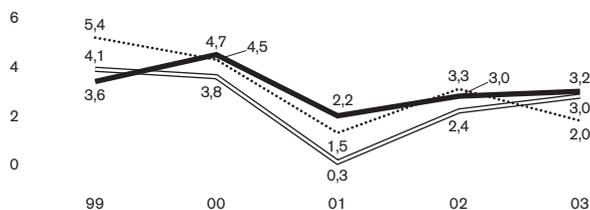
Écart de taux d'intérêt

Différence entre les taux canadiens et les taux américains
Aux 31 octobre, en points de base



Taux de croissance du PIB

En pourcentage



— 2002
— 2003

— Mondial
— États-Unis
... Canada

TABLEAU 1

Incidence des éléments spéciaux

État consolidé des résultats tel que publié

En millions de dollars, sauf les données par action	2003	2002	Variation 03/02
Revenu net d'intérêt	343,2 \$	346,0 \$	(1)%
Autres revenus	286,7	254,4	13
Revenu total	629,9	600,4	5
Provision pour pertes sur prêts	54,0	111,0	(51)
Frais autres que d'intérêt	441,8	407,3	8
Impôts sur le revenu	38,6	32,5	19
Revenu avant part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	95,5	49,6	93
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	3,6	5,3	(32)
Revenu net	91,9 \$	44,3 \$	107 %
Revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires	77,9 \$	29,3 \$	166 %
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	23 416	23 095	1 %
Nombre moyen d'actions ordinaires après dilution (en milliers)	23 457	23 288	1 %
Revenu net par action ordinaire			
de base	3,33 \$	1,27 \$	162 %
dilué	3,32 \$	1,26 \$	163 %
Rendement de l'avoir des actionnaires ordinaires	12,4 %	4,8 %	

Éléments spéciaux

En millions de dollars, sauf les données par action	2003	2002
Gain sur cession des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien (54,9 \$ net des impôts sur le revenu)	69,9 \$	- \$
Pertes sur prêts relatives à l'exposition aux risques liés à Air Canada (6,5 \$ net des impôts sur le revenu)	(10,0)	-
Pertes sur prêts relatives à l'exposition aux risques liés à Téléglobe et à d'autres prêts commerciaux (42,4 \$ net des impôts sur le revenu)	-	(70,0)
Frais de restructuration (12,8 \$ net des impôts sur le revenu)	(19,7)	-
Éléments spéciaux avant impôts sur le revenu	40,2	(70,0)
Impôts sur le revenu sur les éléments spéciaux	4,6	(27,6)
Incidence sur le revenu net	35,6 \$	(42,4)\$
Incidence sur le revenu net dilué par action ordinaire	1,52 \$	(1,83)\$

États consolidés des résultats excluant les éléments spéciaux

En millions de dollars, sauf les données par action	2003	2002	Variation 03/02
Revenu net d'intérêt	343,2 \$	346,0 \$	(1)%
Autres revenus	216,8	254,4	(15)
Revenu total	560,0	600,4	(7)
Provision pour pertes sur prêts	44,0	41,0	7
Frais autres que d'intérêt	422,1	407,3	4
Impôts sur le revenu	34,1	60,1	(43)
Revenu avant part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	59,8	92,0	(35)
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	3,6	5,3	(32)
Revenu net	56,2 \$	86,7 \$	(35)%
Revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires	42,3 \$	71,6 \$	(41)%
Revenu net dilué par action ordinaire excluant les éléments spéciaux	1,80 \$	3,09 \$	(42)%
Rendement de l'avoir des actionnaires ordinaires excluant les éléments spéciaux	6,7 %	11,7 %	

VENTE DE 57 SUCCURSALES EN ONTARIO ET DANS L'OUEST CANADIEN

La vente de 57 succursales en Ontario et dans l'Ouest canadien a marqué de manière significative la situation financière de la Banque. Cette opération s'est également avérée très rentable, la Banque réalisant un gain de 69,9 millions \$ avant impôts sur le revenu. Mieux, cette transaction aura un effet considérable sur les opérations restantes de la Banque, en lui accordant une plus grande flexibilité financière qui lui permettra de se concentrer dans les domaines où elle détient des avantages concurrentiels. La même transaction aura cependant un impact défavorable immédiat sur les résultats de la Banque pour l'exercice financier 2004 en raison de la réduction des volumes d'affaires.

Impact sur les résultats d'exploitation en 2003

La transaction, finalisée le 31 octobre 2003, a produit un gain de 69,9 millions \$ avant impôts sur le revenu. Le prix de vente correspond à la valeur aux livres de l'actif vendu, moins le passif pris en charge, plus une prime de 112,4 millions \$. Le gain réalisé par la vente tient compte des coûts spécifiques du transfert des opérations, de même que d'autres frais liés à la transaction, pour un montant de 11,8 millions \$. Dans le cadre de cette même transaction, la Banque a aussi radié certaines immobilisations et certains frais reportés liés aux opérations du réseau de succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien et évalués approximativement à 16,0 millions \$. Des instruments de couverture liés à la gestion du risque de taux d'intérêt des portefeuilles de prêts et de dépôts, ont également été liquidés, entraînant une perte approximative de 14,7 millions \$.

Impact sur la situation financière

L'entente conclue avec La Banque TD vise principalement un portefeuille de prêts d'une valeur de 1,965 milliards \$ et un portefeuille de dépôts d'une valeur de 1,885 milliards \$. Les actifs utilisés dans le cadre des opérations des succursales et d'autres débiteurs connexes ont également été inclus dans la transaction. Le tableau 2 présente un sommaire de l'actif et du passif inclus dans la transaction.

TABLEAU 2

Actif et passif liés aux succursales vendues

En millions de dollars

Prêts hypothécaires résidentiels	1 541 \$
Prêts hypothécaires commerciaux	121
Prêts personnels	274
Prêts commerciaux et autres prêts	29
Autres	19
	1 984 \$
Dépôts des particuliers	1 613 \$
Dépôts d'entreprises et autres dépôts	272
Autres	85
	1 970 \$

La transaction a également été bénéfique pour la situation financière de la Banque, comme en témoigne l'amélioration des ratios de capital. Un niveau moins élevé d'actif pondéré par le risque (voir la section Capital en page 48 du présent Rapport annuel pour de plus amples renseignements) et un capital plus important, à la suite du gain réalisé par la vente, ont eu conjointement un effet positif sur les ratios de capital, soit de 1,4 % pour le ratio de capital de première catégorie et de 1,7 % pour le ratio de capital total.

Impact sur les résultats d'exploitation futurs

Comme en fait foi la prime obtenue lors de la vente des 57 succursales, les activités bancaires vendues étaient profitables. À compter du début de 2004, la Banque perd ainsi une contribution importante à ses résultats. Cette perte devra être compensée par les activités restantes de la Banque afin d'assurer qu'elle poursuive l'amélioration de sa rentabilité. En conséquence, un plan triennal a été élaboré, avec pour objectif de relever ce défi. La section *Notre nouveau plan d'affaires*, à la page 12 du présent Rapport annuel, offre de plus amples renseignements à ce sujet. Pour l'exercice financier 2003, la contribution des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien était évaluée à 14,1 millions \$, avant impôts sur le revenu. Ce montant tient compte de dépenses corporatives, ainsi que de frais liés aux centres de soutien administratifs et aux technologies, de 18,5 millions \$ dont 12,2 millions \$ ne peuvent être réduits immédiatement et devront être réaffectés à d'autres activités restantes. L'impact de la cession des succursales sur le revenu total avant impôts sur le revenu s'élève donc approximativement à 26,3 millions \$ (17,1 millions \$, déduction faite des impôts sur le revenu).

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le revenu net s'élevait à 91,9 millions \$ pour l'exercice financier 2003, soit 3,32 \$ dilué par action ordinaire, comparativement à 44,3 millions \$, ou 1,26 \$ par action ordinaire, en 2002. En excluant les éléments spéciaux définis ci-dessus, le revenu net s'élèverait à 56,2 millions \$, ou 1,80 \$ dilué par action ordinaire, en 2003, comparativement à 86,7 millions \$, ou 3,09 \$ dilué par action ordinaire, en 2002.

Les résultats de l'exercice financier 2003, tels que déclarés, tiennent compte du gain de 69,9 millions \$ avant impôts sur le revenu, réalisé par la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien, ainsi que des frais de restructuration net de 19,7 millions \$ avant impôts sur le revenu, et des frais de 10,0 millions \$ avant impôts sur le revenu liés à Air Canada, comme il est illustré au tableau 1 et décrit ci-dessous.

- Comme il est présenté précédemment, la Banque a vendu son réseau de succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien (à l'exclusion de ses 2 succursales d'Ottawa). Cette transaction, finalisée le 31 octobre 2003, a généré un gain de 69,9 millions \$. La note 2 des états financiers consolidés contient également de plus amples renseignements sur cette transaction.
- Compte tenu des résultats décevants réalisés par ses activités, ainsi que de la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien, la Banque a réexaminé ses priorités et mis en œuvre un programme de réduction des dépenses qui a entraîné des frais de restructuration de 21,5 millions \$. Des projets de nature technologique, telle la plateforme multi-entreprises, ont été abandonnés, ce qui a entraîné des frais de 10,4 millions \$. Des frais additionnels de 6,3 millions \$, liés à la rémunération, ont été engagés en raison de la réduction du personnel et des changements au comité de direction. Des frais de 4,8 millions \$, relatifs à la location d'espaces de bureau ainsi qu'à certains autres frais d'affectation de locaux, ont également été engagés. Ces mesures devraient permettre à la Banque de réduire ses dépenses de base de 9,0 millions \$ en 2004. À la suite de la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien, des provisions de 1,8 million \$, préalablement comptabilisées dans le cadre du programme 2001 de restructuration visant certaines de ces succursales, ont également été annulées en raison du fait qu'il ne sera plus nécessaire d'assumer ces coûts. L'effet combiné de ces éléments explique les frais de restructuration nets de 19,7 millions \$ pour l'exercice financier 2003.
- Au cours de l'exercice financier, les pertes sur prêts ont été affectées par la performance du portefeuille de prêts corporatifs. Une charge de 10,0 millions \$ liée à l'exposition de la Banque vis-à-vis d'Air Canada a été comptabilisée. Dans son analyse des options possibles, la Banque a décidé de se départir de toute sa position à un prix qu'elle estimait très raisonnable.
- Les résultats pour l'exercice financier 2002, tels que déclarés, tiennent compte de frais de 70,0 millions \$, liés à l'exposition de la Banque vis-à-vis de Télélobe et d'autres prêts commerciaux.

Revenu total

Le revenu total s'élevait à 629,9 millions \$ en 2003, ou 560,0 millions \$ en excluant le gain de 69,9 millions \$ réalisé par la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien, comparativement à 600,4 millions \$ en 2002, soit une diminution de 7 %. Cette baisse est principalement attribuable à une diminution des autres revenus provenant des activités de titrisation, des opérations de trésorerie et de marchés financiers, ainsi que des commissions sur prêts, comme il est présenté ci-dessous. Pour l'exercice financier, les marges nettes d'intérêt sont demeurées relativement stables bien que plusieurs facteurs, telles les variations de volumes et de taux d'intérêt, aient eu des effets importants.

Revenu net d'intérêt

Le revenu net d'intérêt, comme il est présenté au tableau 3 ci-après, a diminué de 2,8 millions \$, ou 1 %, passant de 346,0 millions \$ à 343,2 millions \$. La marge nette d'intérêt a également diminué, de 1,86 % à 1,85 %. Le taux de base moyen a augmenté, de 4,15 % en 2002 à 4,69 % en 2003, améliorant ainsi la marge nette d'intérêt pour le portefeuille à taux d'intérêt variable de la Banque. Des instruments financiers dérivés hors bilan, associés à ce portefeuille, ont toutefois eu un impact négatif de 20,3 millions \$ sur le revenu net d'intérêt. Les instruments financiers dérivés constituent des outils efficaces de gestion des risques de taux d'intérêt et de liquidité. Selon l'évolution des taux d'intérêt et la composition des portefeuilles en termes d'échéances et de types de produits (taux fixes et flottants), le rendement réel des portefeuilles peut fluctuer de manière substantielle. Par conséquent, la Banque utilise des instruments financiers afin de gérer ses risques et le revenu net d'intérêt doit être examiné sur une base de couverture. La Banque utilise également des modèles afin de quantifier l'impact potentiel de divers scénarios futurs sur les revenus et l'avoir des actionnaires, tel qu'il est expliqué à la section *Cadre de gestion intégrée des risques*, à la page 55 du présent Rapport annuel.

La vive concurrence dans les services bancaires aux particuliers, au Canada, demeure l'une des principales préoccupations de la Banque. Ce marché très compétitif a motivé des pratiques de tarification plus agressives qui ont entraîné une réduction des marges pour les produits à terme fixe, lesquels représentent quelque 71 % de son portefeuille de prêts. De plus, la composition de l'actif a évolué de telle sorte qu'on y retrouve une part légèrement plus importante d'actifs liquides et de valeurs mobilières, y compris des actifs achetés en vertu d'ententes de revente, ce qui a contribué à la réduction des marges d'intérêt. En excluant les retombées de la vente des succursales, la base de dépôts s'est accrue, de 2002 à 2003, ce qui reflète le maintien, par les clients de la Banque, de stratégies prudentes en matière d'investissement. Le taux d'intérêt moyen sur les dépôts et autres éléments de passif est demeuré stable à 3,6 % au cours de l'exercice financier. Cette donnée, conjuguée à l'augmentation des volumes de dépôts, a contribué à réduire le coût de financement de la Banque. La réduction des volumes de prêts, principalement dans les portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts hypothécaires résidentiels, a cependant limité les options d'investissement de la Banque, ce qui a contrebalancé l'effet positif de l'augmentation des dépôts sur les marges nettes d'intérêt. Une gestion dynamique des portefeuilles de liquidités primaires et secondaires (liquidités, valeurs mobilières et actifs achetés en vertu d'ententes de revente) s'est encore avérée efficace, alors qu'elle a généré des rendements de 2,52 % en 2003, comparativement à 2,16 % en 2002. Cette augmentation du rendement de 36 points de base est attribuable en grande partie à l'augmentation des taux d'intérêt à court terme et aux changements dans la composition des portefeuilles.

TABLEAU 3

Évolution du revenu net d'intérêt

Pour les exercices terminés les 31 octobre
En millions de dollars et en pourcentage

	2003			2002			Écarts		
	Volume moyen	Intérêt	Taux moyen	Volume moyen	Intérêt	Taux moyen	Dus au volume	Dus au taux	Écarts totaux
Actif									
Liquidités	497 \$	11,7 \$	2,35 %	288 \$	5,0 \$	1,74 %	3,7 \$	3,0 \$	6,7 \$
Valeurs mobilières	3 099	76,5	2,47	3 323	73,3	2,21	(4,9)	8,1	3,2
Actifs achetés en vertu d'ententes de revente	845	23,5	2,79	561	11,9	2,11	6,0	5,6	11,6
Prêts									
Personnels	3 901	268,1	6,87	3 677	256,6	6,98	15,7	(4,2)	11,5
Hypothécaires résidentiels	6 665	416,2	6,24	6 784	440,3	6,49	(7,6)	(16,5)	(24,1)
Hypothécaires commerciaux	856	57,3	6,69	903	58,9	6,52	(3,1)	1,5	(1,6)
Commerciaux et autres	1 942	104,5	5,38	2 328	119,0	5,11	(19,7)	5,2	(14,5)
Autres	743	0,9	0,12	706	0,6	0,08	-	0,3	0,3
Total – actif	18 548 \$	958,7 \$	5,17 %	18 570 \$	965,6 \$	5,20 %	(9,9)\$	3,0 \$	(6,9)\$
Passif									
Dépôts à vue et à préavis	2 650 \$	22,7 \$	0,86 %	2 436 \$	19,2 \$	0,79 %	1,7 \$	1,8 \$	3,5 \$
Dépôts à terme fixe	12 535	528,7	4,22	12 631	564,9	4,47	(4,2)	(32,0)	(36,2)
Autres	1 351	16,1	1,19	1 429	18,0	1,26	(1,0)	(0,9)	(1,9)
Instruments financiers dérivés hors bilan	-	20,3	-	-	(10,2)	-	-	30,5	30,5
	16 536	587,8	3,55	16 496	591,9	3,59	(3,5)	(0,6)	(4,1)
Débitures subordonnées	400	27,7	6,94	400	27,7	6,94	-	-	-
Acceptations	278	-	-	317	-	-	-	-	-
Autres éléments de passif	502	-	-	539	-	-	-	-	-
Avoir des actionnaires	832	-	-	818	-	-	-	-	-
Total – passif	18 548 \$	615,5 \$	3,32 %	18 570 \$	619,6 \$	3,34 %	(3,5)\$	(0,6)\$	(4,1)\$
Revenu net d'intérêt		343,2 \$	1,85 %		346,0 \$	1,86 %	(6,4)\$	3,6 \$	(2,8)\$

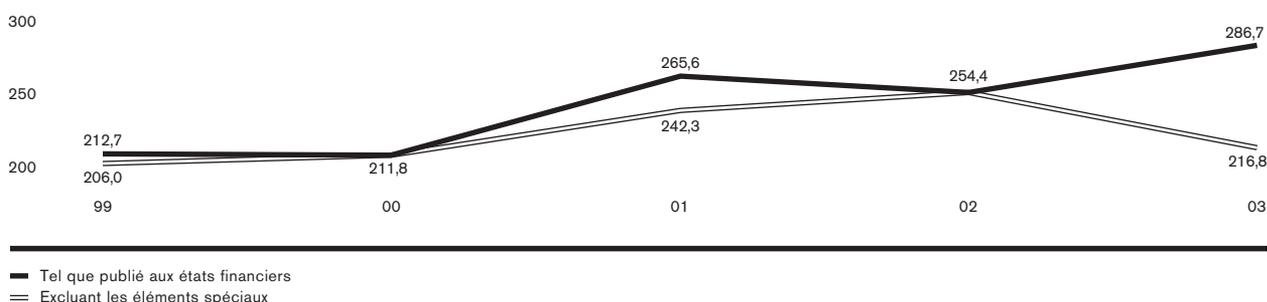
Autres revenus

Les autres revenus s'élevaient à 216,8 millions \$ en 2003, en excluant le gain de 69,9 millions \$ réalisé par la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien, comparativement à 254,4 millions \$ en 2002, ce qui représente une baisse de 15 %. Cette variation est principalement attribuable à la baisse des activités de titrisation, à la diminution des revenus de trésorerie et de marchés financiers, ainsi qu'à celle des commissions sur prêts.

Les revenus sur prêts et dépôts s'établissaient à 101,5 millions \$, comparativement à 112,8 millions \$ en 2002. Cette baisse de 11,3 millions \$, ou 10 %, est essentiellement attribuable à la diminution des commissions sur prêts, qui sont passées de 48,6 millions \$ en 2002 à 37,8 millions \$ en 2003. Cette baisse de 10,8 millions \$, ou 22 %, est liée au repositionnement des activités de prêts commerciaux au cours de l'exercice financier 2003 et à la baisse proportionnelle des affaires et de l'actif pondéré par le risque.

Autres revenus

En millions de dollars



Les revenus de trésorerie et de marchés financiers s'élevaient à 50,9 millions \$ en 2003, comparativement à 61,9 millions \$ en 2002. Ces revenus comprennent les gains réalisés par la gestion des portefeuilles de liquidités primaires et secondaires. Tel qu'il a été indiqué l'an dernier, les revenus de trésorerie et de marchés financiers avaient atteint des niveaux exceptionnels au cours de l'exercice financier 2002 en raison de conditions de marché très favorables. Les revenus pour l'exercice financier 2003 demeurent impressionnants, comparativement aux années antérieures, compte tenu de conditions d'investissement toujours favorables. Les résultats de cet exercice financier ont par ailleurs été affectés par la réduction de la valeur de certains placements pour un montant de 4,7 millions \$, causée par la faiblesse persistante de certains secteurs d'activité économique.

Les commissions de courtage ont diminué à 16,7 millions \$, comparativement à 19,2 millions \$ en 2002, soit une baisse de 2,5 millions \$, ou 13 %, ce qui reflète la baisse de volume des opérations en 2003. Ces revenus se replient depuis l'an 2000, alors qu'ils atteignaient un sommet de 23,8 millions \$, une situation attribuable à l'effet combiné de la redéfinition des activités de courtage de détail et de la léthargie des marchés. Cependant, la rentabilité de ces opérations s'est améliorée au cours de cette même période, dans la mesure où les coûts afférents ont diminué.

Les revenus tirés des fonds communs de placement ont diminué de 3,2 millions \$ et s'établissaient à 10,7 millions \$ en 2003. Ce résultat reflète la perte de la contribution de la famille de fonds IRIS, vendue à BLC-Edmond de Rothschild Gestion d'actifs au mois de décembre 2001, ainsi que la diminution des revenus de commissions qui découle de rachats nets.

Les revenus d'assurance ont augmenté de manière significative, passant de 5,3 millions \$ en 2002 à 6,7 millions \$, soit une augmentation de 1,4 million \$, ou 26 %. Ce résultat découle de la réduction du niveau de règlements d'assurance hypothécaire, qui a plus que contrebalancé la baisse du niveau des primes sur les prêts personnels.

Les revenus de titrisation ont chuté à 1,0 million \$ en 2003, alors qu'ils s'élevaient à 16,1 millions \$ en 2002. En raison de la diminution des besoins de titrisation à des fins de financement et de gestion du capital, seulement 40,0 millions \$ de prêts ont été titrisés en 2003, comparativement à 703,3 millions \$ en 2002, ce qui a réduit les gains associés à ce type de transactions. De plus, la contribution aux résultats provenant des activités de titrisation effectuées au cours des exercices précédents a diminué du fait de la réduction importante des volumes titrisés due aux échéances. Enfin, des révisions des hypothèses utilisées dans la détermination des droits conservés à l'égard d'actifs titrisés, principalement en ce qui a trait au taux de remboursement anticipé, ont eu un impact négatif sur les revenus de titrisation. La note 5 des états financiers consolidés contient de plus amples renseignements sur ces opérations.

Les autres revenus, pour l'exercice financier 2003, incluent le gain avant impôts sur le revenu de 8,5 millions \$ (6,7 millions \$, déduction faite des impôts sur le revenu) réalisé par la vente d'actions de TSX Group inc., de même qu'une perte avant impôts sur le revenu de 2,6 millions \$ (1,7 million \$, déduction faite des impôts sur le revenu) occasionnée par l'aliénation d'actifs immobiliers.

Le tableau 4 présente l'évolution des autres revenus de 1999 à 2003.

TABLEAU 4

Autres revenus

Pour les exercices terminés les 31 octobre
En millions de dollars

	2003	2002	2001	2000	1999	Variation 03/02
Frais et commissions sur prêts et dépôts						
Frais bancaires sur les dépôts	51,3 \$	51,4 \$	47,8 \$	39,4 \$	38,3 \$	- %
Commissions sur prêts	37,8	48,6	43,6	32,7	29,7	(22)
Commissions sur cartes de crédit	12,4	12,8	13,5	8,8	8,0	(3)
Sous-total – Frais et commissions						
sur prêts et dépôts	101,5	112,8	104,9	80,9	76,0	(10)
En % de l'actif moyen	0,55 %	0,61 %	0,61 %	0,56 %	0,59 %	
Autres						
Revenus de trésorerie et de marchés financiers	50,9	61,9	48,7	40,5	43,7	(18)
Commissions de courtage	16,7	19,2	23,3	23,8	17,3	(13)
Revenus de régimes enregistrés autogérés	12,6	13,2	14,4	12,9	13,4	(5)
Revenus tirés de la vente et de la gestion de fonds communs de placement	10,7	13,9	17,9	16,8	14,5	(23)
Revenus d'assurance	6,7	5,3	4,5	4,5	4,5	26
Revenus de fiduciaires	2,1	1,8	1,4	2,3	4,8	17
Revenus de titrisation	1,0	16,1	18,7	22,2	25,4	(94)
Autres	14,6	10,2	8,5	7,9	6,4	43
Gain sur cession de succursales	69,9	-	-	-	-	s.o.
Autres éléments spéciaux	-	-	23,3	-	6,7	-
Sous-total – autres	185,2	141,6	160,7	130,9	136,7	31
En % de l'actif moyen	1,00 %	0,76 %	0,94 %	0,91 %	1,06 %	
Total – autres revenus	286,7 \$	254,4 \$	265,6 \$	211,8 \$	212,7 \$	13 %
En % de l'actif moyen	1,55 %	1,37 %	1,55 %	1,47 %	1,65 %	

Provision pour pertes sur prêts

La provision pour pertes sur prêts, telle que déclarée, s'élevait à 54,0 millions \$ en 2003, soit 0,37 % du portefeuille moyen de prêts, des acceptations bancaires et des actifs achetés en vertu d'ententes de revente (44,0 millions \$ ou 0,30 %, en excluant la provision pour pertes sur prêts liée à l'exposition de la Banque vis-à-vis d'Air Canada), y compris l'effet du renversement de la provision générale, tel que décrit ci-dessous. En 2002, cette provision s'élevait à 111,0 millions \$, soit 0,77 % du portefeuille moyen de prêts, des acceptations bancaires et des actifs achetés en vertu d'ententes de revente (41,0 millions \$, ou 0,29 %, en excluant la provision pour pertes sur prêts liée à l'exposition de la Banque vis-à-vis de Téléglobe et d'autres prêts aux entreprises).

En excluant les retombées de la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien, l'augmentation de la provision pour pertes sur prêts pour l'exercice financier 2003 découle de l'augmentation des pertes sur les prêts personnels et commerciaux, contrebalancée en partie par une réduction des pertes sur les prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux qui ont continué à performer encore mieux que prévu.

Les provisions pour pertes sur prêts personnels ont augmenté de 23,2 millions \$ en 2002 à 26,3 millions \$ en 2003. Au cours des dernières années, la Banque a augmenté de manière significative ses portefeuilles de prêts à la consommation (y compris le financement aux points de vente) qui représentaient 38 % des prêts personnels en l'an 2000 et qui maintenant en constituent 47 %. Le portefeuille arrivant à maturité, les pertes sur prêts augmentent légèrement. Le ratio de pertes sur prêts personnels n'en demeure pas moins relativement bas, s'établissant à 0,7 % des prêts.

Les provisions pour pertes sur prêts commerciaux ont augmenté à 28,9 millions \$ en raison de la perte sur prêts de 10,0 millions \$ liée à l'exposition de la Banque vis-à-vis d'Air Canada, ainsi que de la charge de 5,8 millions \$ reliée à une seule exposition dans le secteur manufacturier.

La provision générale a diminué à 77,3 millions \$ au 31 octobre 2003, comparativement à 85,5 millions \$ à la même date en 2002, soit une baisse de 8,2 millions \$. Le calcul du gain réalisé par la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien, tient compte d'une réduction de 4,5 millions \$ de la provision générale attribuée. Celle-ci a contrebalancé des provisions additionnelles pour pertes sur prêts reliées à des prêts non productifs provenant des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien que la Banque continuera à gérer. Une autre réduction de 4,0 millions \$ du solde de la provision générale non attribuée, reliée à la diminution globale de l'exposition aux risques de crédit au cours de l'exercice financier, a été imputée en réduction de la provision pour pertes sur prêts à l'état des résultats. La note 4 des états financiers consolidés fournit de plus amples renseignements à ce sujet.

Le tableau 5 présente la provision pour pertes sur prêts de 2001 à 2003.

TABLEAU 5

Provision pour pertes sur prêts

Pour les exercices terminés les 31 octobre, en millions de dollars

	2003 ⁽¹⁾	2002	2001
Prêts personnels	26,3 \$	23,2 \$	16,1 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	1,2	2,9	2,2
Prêts hypothécaires commerciaux	1,6	2,6	4,2
Prêts commerciaux et autres	28,9	82,3	12,5
Sous-total	58,0	111,0	35,0
Effet du renversement des provisions générales	(4,0)	–	–
Total – provision pour pertes sur prêts	54,0 \$	111,0 \$	35,0 \$
En % du portefeuille moyen de prêts, acceptations bancaires et actifs achetés en vertu d'ententes de revente	0,37 %	0,77 %	0,25 %

(1) Exclut l'effet de la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt s'élevaient à 441,8 millions \$ pour l'exercice financier 2003. En excluant les frais de restructuration nets de 19,7 millions \$, les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 422,1 millions \$ en 2003, comparativement à 407,3 millions \$ en 2002, ce qui représente une augmentation de 14,8 millions \$ ou 4 %.

Les salaires et avantages sociaux, qui constituent 46 % de la somme des frais autres que d'intérêt, ont augmenté de 6,2 millions \$, passant de 198,7 millions \$ à 204,9 millions \$. Quoique les objectifs de performance n'aient pas été atteints, le gain réalisé par la vente des succursales a incité le conseil d'administration à approuver une prime de 7,1 millions \$ pour les employés, manifestant de manière concrète, sa reconnaissance des efforts déployés par ceux-ci lors du développement du plan triennal de repositionnement stratégique et s'assurant ainsi d'une meilleure rétention de ses employés. L'augmentation de la charge de retraite de 3,2 millions \$, a également touché les coûts de rémunération. L'augmentation des coûts des régimes de retraite en 2003 est principalement attribuable à la baisse récente de la valeur de l'actif de ces régimes en raison de la faiblesse des marchés en 2001 et en 2002. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par une réduction des coûts reliés aux salaires en raison de la diminution du nombre d'employés. La note 14 des états financiers consolidés, à la page 84 du présent Rapport annuel, contient de plus amples renseignements concernant les régimes de retraite.

Le nombre d'employés en équivalent temps plein est passé de 3 730 au 31 octobre 2002 à 3 159 au 31 octobre 2003. La vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien à la fin de l'exercice financier s'est traduite par le transfert de 427 employés (376 employés en équivalent temps plein) à la Banque TD. Le programme de réduction des coûts, mis en œuvre au cours du deuxième semestre 2003, a contribué de façon importante au reste de cette réduction de 195 employés.

Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont augmenté, passant de 120,1 millions \$ en 2002 à 129,0 millions \$ en 2003. Les loyers et les taxes foncières ont augmenté au cours de l'exercice financier, en raison de l'augmentation de la proportion de succursales louées, tandis que les coûts relatifs aux technologies ont également augmenté, en raison de l'augmentation de l'amortissement, ainsi que de la hausse des frais pour les opérations de nature technologique confiées en impartition par la Banque.

Les autres dépenses, excluant les frais de restructuration, sont demeurées stables et s'établissaient à 88,2 millions \$ en 2003, comparativement à 89,1 millions \$ en 2002.

Le tableau 6 illustre l'évolution des frais autres que d'intérêt de 1999 à 2003.

TABLEAU 6

Frais autres que d'intérêt

Pour les exercices terminés les 31 octobre En millions de dollars	2003	2002	2001	2000	1999	Variation 03/02
Salaires et avantages sociaux	204,9 \$	198,7 \$	212,9 \$	177,2 \$	162,9 \$	3 %
En % de l'actif moyen	1,10 %	1,07 %	1,24 %	1,23 %	1,26 %	
Frais de locaux et technologie						
Amortissement	42,4	39,2	36,1	30,9	27,0	
Loyers et impôts fonciers	38,8	34,2	33,5	28,9	25,2	
Équipements et services informatiques	38,4	37,2	36,2	27,7	28,3	
Entretien et réparation	6,3	6,5	7,1	6,3	6,9	
Services d'utilité publique	1,9	2,0	2,4	2,3	2,7	
Autres	1,2	1,0	0,6	0,5	0,2	
Sous-total – locaux et technologie	129,0	120,1	115,9	96,6	90,3	7 %
En % de l'actif moyen	0,70 %	0,65 %	0,67 %	0,67 %	0,70 %	
Frais de restructuration	19,7	(0,6)	17,5	–	5,5	n.s.
En % de l'actif moyen	0,11 %	– %	0,10 %	– %	0,04 %	
Autres frais						
Taxes et assurances	24,5	25,2	25,9	17,8	22,6	
Honoraires et commissions	18,8	21,3	17,1	18,9	20,2	
Communications et frais de déplacement	18,1	18,6	18,8	17,2	16,9	
Publicité et développement des affaires	12,2	11,2	10,9	9,4	10,1	
Articles de bureau et publications	6,9	7,1	7,2	6,3	5,8	
Recrutement et formation	2,2	1,9	2,4	1,8	2,9	
Autres	5,5	3,8	16,9	8,1	7,3	
Sous-total – autres frais	88,2	89,1	99,2	79,5	85,8	(1)%
En % de l'actif moyen	0,47 %	0,47 %	0,58 %	0,56 %	0,67 %	
Total – frais autres que d'intérêt	441,8 \$	407,3 \$	445,5 \$	353,3 \$	344,5 \$	8 %
En % de l'actif moyen	2,38 %	2,19 %	2,59 %	2,46 %	2,67 %	
En % du revenu total (ratio d'efficacité)	70,1 %	67,8 %	70,6 %	72,0 %	77,7 %	

Ratio d'efficacité

En excluant le gain réalisé par la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien ainsi que les frais de restructuration, le ratio d'efficacité a augmenté, s'établissant à 75,4 % en 2003, comparativement à 67,8 % en 2002. L'augmentation des frais autres que d'intérêt, conjuguée à la baisse du revenu total, a entravé l'amélioration de l'efficacité. La direction de la Banque surveille étroitement le ratio d'efficacité et a déjà adopté des mesures pour en assurer l'amélioration, aussi bien dans le cadre du programme de réduction des coûts que par une révision des processus et un contrôle plus serré des approbations en matière de dotation en personnel et de dépenses. Le graphique ci-dessous illustre la performance de la Banque au cours des dernières années.

Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu pour l'année 2003 s'élevaient à 38,7 millions \$, soit un taux d'imposition effectif de 28,8 %, comparativement à 32,4 millions \$, ou un taux d'imposition effectif de 39,5 %, pour l'année 2002. La baisse du taux d'imposition effectif pour l'année 2003 découle principalement du fait que les impôts sur le revenu étaient moins élevés pour le gain réalisé par la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien ainsi que pour le gain en capital réalisé par la vente d'actions de TSX Group inc. En excluant ces éléments, le taux d'imposition effectif est demeuré relativement stable, passant de 39,5 % en 2002 à 39,3 % en 2003. La note 16 des états financiers consolidés, en page 86 du présent Rapport annuel, offre de plus amples renseignements sur la situation de la Banque en matière d'impôts sur le revenu, sur la provision pour impôts sur le revenu ainsi que sur les taux d'imposition effectifs.

SITUATION FINANCIÈRE

Tel qu'il a été expliqué précédemment, l'exercice financier 2003 aura été une période de transition pour la Banque. La concurrence de plus en plus vive, particulièrement dans le marché des prêts hypothécaires en Ontario et dans l'Ouest canadien, fut l'un des principaux facteurs de la décision de vendre les 57 succursales situées dans ces régions. La Banque entreprend l'exercice financier 2004 avec une situation financière plus solide, et aussi un profil de risque moins élevé, comme en font foi les ratios de capital qui atteignent maintenant des sommets. Le repositionnement des Services financiers aux entreprises, amorcé au cours de l'exercice financier 2002, a également eu des effets sur le portefeuille de prêts au cours de l'exercice financier 2003.

Au 31 octobre 2003, l'actif global de la Banque, y compris l'actif administré, s'établissait à 32,2 milliards \$, comparativement à 33,5 milliards \$ au 31 octobre 2002. L'actif au bilan s'élevait à 16,7 milliards \$, soit une baisse de 10 % par rapport à 2002, alors que l'actif administré s'élevait à 15,5 milliards \$, en hausse de 0,6 milliard \$ par rapport à l'exercice précédent. Ces changements sont expliqués aux sections « Actif au bilan » et « Actif administré et actif sous gestion » qui suivent.

Actif au bilan

L'actif au bilan s'élevait à 16,7 milliards \$ au 31 octobre 2003, comparativement à 18,6 milliards \$ au terme de l'exercice financier 2002, soit une baisse de 1,9 milliard \$, ou 10 %, comme indiqué au tableau 7, en page 44 du présent Rapport annuel. Cette baisse est attribuable exclusivement à la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien qui portait sur des actifs de 2,0 milliards \$. Bien que l'actif total ait diminué au terme de l'exercice financier, l'actif moyen est demeuré stable, s'établissant à 18,5 milliards \$ en 2003.

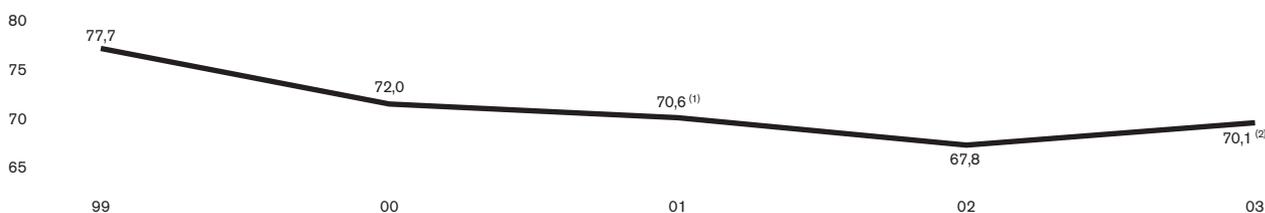
Les liquidités et les valeurs mobilières ont augmenté de 0,4 milliard \$, ou 11 %, au cours de l'exercice financier 2003, passant de 3,5 milliards \$ en 2002 à 3,9 milliards \$ en 2003. Cette augmentation provient du produit de la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien, ainsi que de la croissance des dépôts des particuliers qui a été plus importante que celle des prêts. Les liquidités représentent maintenant 23,3 % de l'actif au bilan, comparativement à 18,8 % en 2002.

La valeur des actifs achetés en vertu d'ententes de revente, qui s'apparentent à des investissements à très court terme, est demeurée stable à 0,9 milliard \$ au 31 octobre 2003 et au 31 octobre 2002.

Le portefeuille de prêts et d'acceptations bancaires, avant la provision pour pertes sur prêts, a diminué, passant de 13,7 milliards \$ au 31 octobre 2002 à 11,4 milliards \$ au 31 octobre 2003. En excluant les retombées de la vente des succursales, les prêts et acceptations bancaires s'élevaient à 13,4 milliards \$. Cette baisse de 0,3 milliard \$ est principalement attribuable à la baisse des portefeuilles de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts commerciaux, à la suite du repositionnement des Services financiers aux entreprises, amorcé au cours de l'exercice financier 2002.

Ratio d'efficacité

Frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total



(1) 70,4 % en excluant les éléments spéciaux

(2) 75,4 % en excluant les éléments spéciaux

Les autres éléments d'actif, à l'exclusion des acceptations bancaires, ont diminué de 767,8 millions \$ au 31 octobre 2002, à 681,2 millions \$ au 31 octobre 2003. Cette baisse de 11 % est principalement attribuable à une diminution des immobilisations, les frais d'amortissement et radiations comptabilisés au cours de l'exercice financier étant plus élevés que les nouveaux investissements. Au cours des cinq dernières années, la Banque a réalisé d'importants investissements dans les technologies de l'information afin de développer son offre de produits et de mettre en marche de nouvelles initiatives ; ces investissements sont progressivement amortis. Parallèlement, l'absence de nouveaux projets d'importance et le fait que la Banque réexaminait son positionnement stratégique sont venus réduire le niveau des investissements en 2003. La vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien a également contribué à la diminution des autres actifs, pour un montant d'environ 14,2 millions \$.

Le tableau 7 présente de plus amples renseignements sur l'évolution de l'actif au bilan.

TABLEAU 7

Actif au bilan

Aux 31 octobre, en millions de dollars	2003	2002	2001	Variation 03/02
Liquidités et valeurs mobilières	3 906 \$	3 504 \$	2 506 \$	11 %
Actifs achetés en vertu d'ententes de revente	882	870	650	1
Prêts				
Personnels	3 646	3 865	3 532	(6)
Hypothécaires résidentiels	5 274	6 646	6 971	(21)
Hypothécaires commerciaux	705	956	910	(26)
Commerciaux et autres	1 572	1 873	2 160	(16)
	11 197	13 340	13 573	(16)
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	(163)	(218)	(134)	(25)
Total des prêts	11 034	13 122	13 439	(16)
Autres éléments d'actif	916	1 100	1 101	(17)
Actif au bilan	16 738 \$	18 596 \$	17 696 \$	(10)%
Liquidités et valeurs mobilières en % de l'actif au bilan	23,3 %	18,8 %	14,2 %	
Prêts et actifs achetés en vertu d'ententes de revente en % de l'actif au bilan	71,2 %	75,2 %	79,6 %	

Composition du portefeuille de prêts

Le portefeuille de prêts de la Banque est constitué de prêts personnels, de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts commerciaux, y compris des acceptations bancaires. Au terme de l'exercice financier 2003, ce portefeuille de prêts s'établissait à 11,4 milliards \$, en baisse par rapport à 13,7 milliards \$ en 2002, avant la provision pour pertes sur prêts.

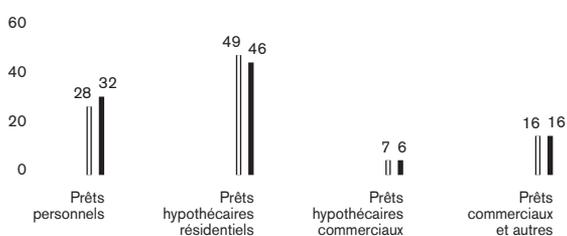
Au 31 octobre 2003, le portefeuille de prêts personnels s'élevait à 3,6 milliards \$, soit 32 % du portefeuille de prêts de la Banque, comparativement à 28 % en 2002.

Les prêts hypothécaires résidentiels représentaient 46 % du portefeuille de prêts à la même date, comparativement à 49 % en 2002, tandis que la part des prêts hypothécaires commerciaux s'établissait à 6 %, comparativement à 7 % en 2002.

Les prêts commerciaux et autres prêts (y compris les acceptations bancaires), soit essentiellement des prêts consentis aux petites et moyennes entreprises canadiennes, ont diminué de 398 millions \$, ou 18 %, au cours de l'exercice financier, passant de 2,2 milliards \$ en 2002 à 1,8 milliard \$ au 31 octobre 2003. Ce portefeuille représente 16 % du portefeuille de prêts de la Banque, soit la même proportion qu'en 2002. La Banque a conservé son portefeuille commercial hors Québec, celui-ci n'étant pas compris dans la transaction de vente des succursales. La proportion des prêts commerciaux et autres prêts par rapport au total des prêts n'a donc pas diminué malgré le fait que ce portefeuille ait subi une baisse de 398 millions \$ au cours de l'exercice financier.

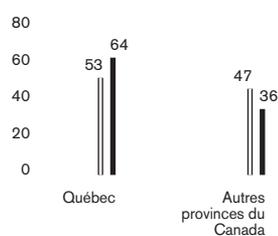
Composition du portefeuille de prêts

En pourcentage



Répartition géographique des prêts

En pourcentage



— 2002
— 2003

Répartition géographique

Au 31 octobre 2003, la répartition géographique des prêts de la Banque demeurait diversifiée, même en tenant compte de l'impact de la vente des succursales en Ontario et dans l'Ouest canadien. Le réseau de succursales comptait pour seulement 35 % de l'ensemble des prêts hors Québec. Ainsi, la Banque maintient une forte présence à l'extérieur du Québec grâce à ses services indirects de prêts et de financement, ses activités de financement aux points de vente, B2B Trust et ses services de financement commercial. La proportion des prêts consentis au Québec a tout de même augmenté et représentait 64 % du total des prêts, alors que le niveau des prêts consentis hors Québec diminuait à 36 %, comparativement à 47 % en 2002.

Taille des prêts par emprunteur commercial

Ainsi qu'il en avait été décidé en 2002, en fonction de sa stratégie de repositionnement en matière de prêts commerciaux, la Banque a maintenu à 20 millions \$ la limite maximale d'un prêt consenti à un nouvel emprunteur unique. Cette limite était établie à 40 millions \$ pour les prêts commerciaux consentis avant le mois de mai 2002, de telle sorte que la Banque détient encore des positions où son exposition aux risques de crédit dépasse 20 millions \$. Au moment de la mise en application de cette stratégie en 2002, la Banque comptait 20 prêts de plus de 20 millions \$, tandis qu'il n'en restait plus que sept au 31 octobre 2003. La limite de 20 millions \$ établie pour les prêts hypothécaires commerciaux est demeurée inchangée.

Assurances et garanties

Au terme de l'exercice financier 2003, 57 % des prêts hypothécaires résidentiels étaient assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), comparativement à 61 % en 2002. L'assurance de portefeuille permet à la Banque de diminuer son risque global de crédit et d'améliorer ses ratios de capital. Cette politique est en accord avec la stratégie de gestion financière de la Banque selon laquelle, en assurant une importante proportion de ses prêts hypothécaires résidentiels, la Banque maintient sa capacité à poursuivre ses activités de titrisation, pour éventuellement optimiser le financement de ses opérations, gérer ses liquidités, améliorer ses ratios de capital et réduire simultanément les risques de crédit associés à ce type de prêts.

Les propriétés de cinq logements ou moins, dont un nombre important de résidences unifamiliales, représentent 81 % de l'encours des prêts hypothécaires résidentiels. Le solde moyen de ces prêts se chiffre à 85 300 \$, comparativement à 76 500 \$ au terme de l'exercice financier 2002. Un large éventail de projets de construction, de propriétés commerciales, de centres commerciaux et d'immeubles de bureaux, de même que des usines, des entrepôts et des condominiums industriels, était détenu en garantie pour les prêts hypothécaires commerciaux.

La plupart des prêts à l'investissement, qui sont dans les portefeuilles de B2B Trust et qui font partie du portefeuille de prêts personnels, sont garantis par quatre à cinq fonds communs de placement, en moyenne, assurant ainsi une bonne diversification du risque. La valeur de ces placements doit respecter les modalités des ententes de prêt en tout temps. Une part importante du portefeuille de prêts de la Banque est ainsi assurée ou protégée par des actifs donnés en garantie par les emprunteurs.

Évolution des portefeuilles de prêts

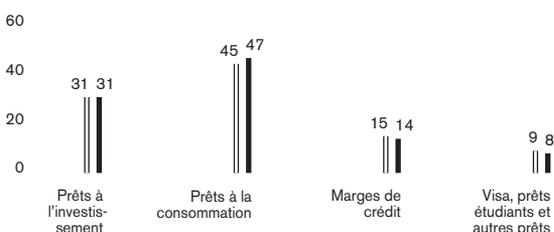
Prêts personnels

Au 31 octobre 2003, le portefeuille de prêts personnels s'élevait à 3,6 milliards \$, soit une baisse de 0,3 milliard \$, ou 6 %, par rapport à 3,9 milliards \$ à la même date en 2002. En excluant les retombées de la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien, ce portefeuille a augmenté de 55 millions \$ au cours de l'exercice financier. Les prêts à la consommation et les prêts à l'investissement constituent la plus grande partie du portefeuille de prêts personnels, soit respectivement 47 % et 31 %.

La croissance des volumes de financement aux points de vente s'est établie à 250 millions \$ en 2003, comparativement à 350 millions \$ en 2002. L'augmentation de volume a ralenti à la suite de la révision des stratégies de tarification et de commissions. Cette augmentation des volumes a été partiellement contrebalancée par une baisse de 68 millions \$ des prêts à l'investissement, y compris les prêts REER, ainsi que des baisses dans les autres portefeuilles. Les prêts à l'investissement s'établissaient à 1 114 millions \$ au 31 octobre 2003, comparativement à 1 182 millions \$ à la même date en 2002, les conditions difficiles du marché des fonds communs de placement ayant restreint le potentiel de croissance de cette activité.

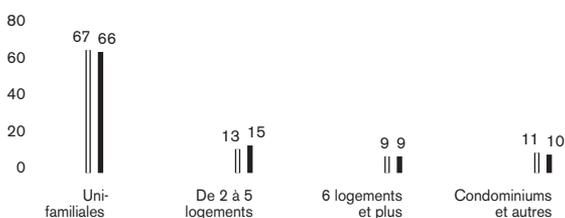
Composition des prêts personnels

En pourcentage



Prêts hypothécaires résidentiels par types de propriétés

En pourcentage



— 2002
— 2003

Prêts hypothécaires résidentiels

Comme l'indique le tableau 8, en excluant les retombées de la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien, les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels, y compris les prêts au bilan et les prêts titrisés, ont diminué de 0,4 milliard \$ entre le 31 octobre 2002 et le 31 octobre 2003. Bien que les conditions du marché immobilier aient été favorables, la vive concurrence dans le marché des prêts hypothécaires a gêné la capacité de la Banque à assurer la croissance de ces portefeuilles, particulièrement à l'extérieur du Québec. Au Québec, les volumes de prêts hypothécaires ont connu une légère croissance de 0,1 milliard \$ en 2003, mais ce gain a été contrebalancé par une érosion accélérée des portefeuilles en Ontario et dans l'Ouest canadien, où les volumes ont enregistré une baisse de 0,5 milliard \$. Les prêts, tels que déclarés aux états financiers, mais en excluant les retombées de la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien, ont augmenté de 0,2 milliard \$, principalement en raison du renouvellement à l'échéance de prêts titrisés.

TABLEAU 8

Portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels

Aux 31 octobre, en milliards de dollars

	2003	2002
Prêts hypothécaires résidentiels, tels que présentés aux états financiers	5,3 \$	6,6 \$
Portefeuille vendu à la Banque TD	1,5	s.o.
Prêts hypothécaires résidentiels, excluant les retombées de la vente du portefeuille à la Banque TD	6,8	6,6
Prêts titrisés	0,8	1,4
Total des prêts hypothécaires résidentiels, incluant les prêts titrisés	7,6 \$	8,0 \$

Prêts hypothécaires commerciaux

La Banque est un chef de file dans le domaine des prêts hypothécaires commerciaux au Canada. Son portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux s'élevait à 705 millions \$ au terme de l'exercice financier 2003, comparativement à 956 millions \$ au 31 octobre 2002. En incluant les prêts hypothécaires commerciaux titrisés, la valeur totale des prêts hypothécaires commerciaux s'établissait à 796 millions \$ au 31 octobre 2003, comparativement à 1 116 millions \$ à la même date en 2002. Cette baisse est attribuable principalement à la vente de certains prêts pour une valeur de 121 millions \$, dans le cadre de la cession des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien, ainsi qu'au fait que les échéances ont été plus importantes que les nouveaux déboursements.

Au 31 octobre 2003, l'Ontario et l'Ouest canadien représentaient 55 % du portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux et le Québec, 45 %, alors qu'au 31 octobre 2002, leurs parts respectives s'établissaient à 61 % et 39 %.

Prêts commerciaux

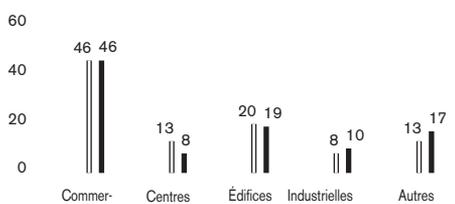
Au 31 octobre 2003, la Banque détenait un portefeuille de prêts commerciaux, y compris des acceptations bancaires, d'une valeur de 1,8 milliard \$, comparativement à 2,2 milliards \$ au 31 octobre 2002, soit une baisse de 398 millions \$, ou 18 %.

La baisse du portefeuille de prêts commerciaux de la Banque découle principalement des mesures prises afin de réduire l'exposition aux risques de crédit. Le repositionnement des Services financiers aux entreprises était d'ailleurs relié principalement au portefeuille de prêts aux grandes entreprises. Les Services financiers aux entreprises constituent un important secteur d'activité pour la Banque et un marché où elle peut livrer concurrence de manière efficiente et développer de bonnes relations d'affaires avec ses clients. Dans la mesure où la situation économique continue de s'améliorer, ce portefeuille est en bonne position pour se développer dans les principaux marchés où la Banque a déjà confirmé son expertise.

Les prêts commerciaux sont bien diversifiés en termes d'industries comme en fait foi le graphique suivant. La plus grande part du portefeuille de prêts, soit 20 %, est attribuée au secteur manufacturier. La catégorie « Autres », qui représente 14 % du portefeuille de prêts commerciaux, inclut les services sociaux et les soins de santé ainsi que diverses autres industries.

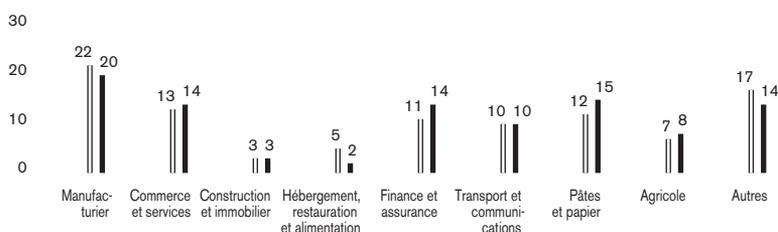
Prêts hypothécaires commerciaux par types de propriétés

En pourcentage



Prêts commerciaux par industrie

En pourcentage



— 2002
— 2003

Prêts douteux

Sur la base du niveau de prêts douteux bruts au 31 octobre 2003, la qualité de crédit s'est améliorée comparativement à la situation qui prévalait à la même date en 2002. Les pertes sur prêts des portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux ont été moins importantes que prévu, ce qui a permis de contrebalancer des pertes plus élevées dans les portefeuilles de prêts personnels et commerciaux. Les prêts douteux bruts ont diminué, passant de 227,0 millions \$ au 31 octobre 2002 à 185,2 millions \$ au 31 octobre 2003, soit une baisse de 41,8 millions \$, ou 18 %. Tous les portefeuilles ont contribué à cette amélioration, comme l'indique le tableau 9.

TABLEAU 9

Prêts douteux

	2003			2002		
	Brut	Provisions spécifiques	Net	Brut	Provisions spécifiques	Net
Prêts personnels	19,6 \$	(9,3)\$	10,3 \$	24,4 \$	(8,6)\$	15,8 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	14,0	(3,7)	10,3	14,1	(6,9)	7,2
Prêts hypothécaires commerciaux	13,0	(6,1)	6,9	26,6	(17,2)	9,4
Prêts commerciaux et autres	138,6	(66,8)	71,8	161,9	(99,7)	62,2
Total	185,2 \$	(85,9)\$	99,3 \$	227,0 \$	(132,4)\$	94,6 \$
Provisions générales			(77,3)			(85,5)
Total – prêts douteux nets			22,0 \$			9,1 \$

En % du total des prêts, acceptations bancaires et actifs achetés en vertu d'ententes de revente

	0,2 %	0,1 %
--	-------	-------

Les provisions spécifiques ont diminué de 46,5 millions \$, passant de 132,4 millions \$ au mois d'octobre 2002 à 85,9 millions \$ au 31 octobre 2003, un résultat attribuable principalement à la radiation de prêts commerciaux. Les prêts douteux nets ont augmenté à 22,0 millions \$, soit 0,2 % du total des prêts, acceptations bancaires et actifs achetés en vertu d'ententes de revente, au 31 octobre 2003, comparativement à 9,1 millions \$, ou 0,1 % du total des prêts, acceptations bancaires et actifs achetés en vertu d'ententes de revente, au 31 octobre 2002, y inclus les retombées de la provision générale, tel qu'il a été expliqué précédemment.

Les provisions générales sont établies afin de faire face à des pertes potentielles dans les portefeuilles de prêts, qui n'auraient pas été identifiées jusqu'à présent, et de manière spécifique, comme prêts douteux. La provision générale s'établissait à 77,3 millions \$ au 31 octobre 2003, comparativement à 85,5 millions \$ en 2002. Cette baisse découle du renversement de la provision générale, tel qu'il a été expliqué précédemment. Pour l'exercice financier 2003, la provision générale attribuée, de 53,1 millions \$, est estimée selon le profil de pertes historiques et selon un facteur de référence au cycle économique pour les divers portefeuilles. La provision générale non attribuée tient compte des changements récents dans la composition du portefeuille, dans les conditions économiques et de marché, de même que du risque associé au modèle et aux estimations. En pourcentage des prêts pondérés par le risque, y compris les acceptations bancaires, la provision générale est demeurée stable à 1,10 %, comparativement à 1,06 % en 2002. La baisse de la provision générale a été contrebalancée par les retombées positives de la diminution des volumes à la suite de la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien, ainsi que de la diminution des portefeuilles de prêts commerciaux. La note 4 des états financiers consolidés offre de plus amples renseignements à ce propos.

Actif administré et actif sous gestion

L'actif administré et l'actif sous gestion se composent d'instruments financiers et d'autres actifs administrés ou gérés pour d'autres parties, et qui ne sont pas présentés au bilan étant donné que la Banque n'exerce aucun contrôle sur de tels actifs. La Banque perçoit des frais et commissions de ces actifs. L'actif administré et l'actif sous gestion comprennent des prêts hypothécaires commerciaux et résidentiels sous gestion reliés aux activités de titrisation, des actifs détenus par des clients auxquels la Banque fournit des services tels le placement, le règlement d'opérations d'achat et de vente, les services administratifs et la perception des revenus de placement, ainsi que l'actif des régimes autogérés offerts par sa filiale B2B Trust.

Par l'intermédiaire de sa filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne et de sa participation dans la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild Gestion d'actifs, la Banque gère également des portefeuilles de placement de particuliers et d'institutions, ainsi que des fonds communs de placement.

Au 31 octobre 2003, l'actif administré par la Banque s'établissait à 15,5 milliards \$, comparativement à 14,9 milliards \$ au 31 octobre 2002 comme l'indique le tableau 10. L'augmentation des régimes de retraite autogérés, d'un exercice financier à l'autre, est attribuable principalement à la performance des marchés qui a eu un effet positif sur leur évaluation. Les prêts hypothécaires sous gestion ont diminué en raison de la baisse des opérations de titrisation. Les actifs des fonds communs de placement ont augmenté sous l'effet combiné de la performance du marché et des ventes nettes positives. Les actifs institutionnels ont également augmenté, de manière importante, grâce au développement de nouvelles affaires par BLC-Edmond de Rothschild Gestion d'actifs. Les actifs de courtage de clients et les actifs de particuliers en fiducie, pour leur part, sont demeurés relativement stables.

TABLEAU 10

Actif administré

Aux 31 octobre, en millions de dollars	2003	2002	2001	Variation 03/02
REER et FERR autogérés	8 512 \$	8 009 \$	8 328 \$	6 %
Institutionnels	2 644	2 058	1 432	28
Prêts hypothécaires sous gestion	1 428	2 055	2 289	(31)
Actifs de courtage de clients	1 345	1 316	1 513	2
Fonds communs de placement	1 238	1 157	1 238	7
Autres – Particuliers	321	298	295	8
Total – actif administré	15 488 \$	14 893 \$	15 095 \$	4 %

Dépôts

Le total des dépôts de particuliers a diminué de 1,5 milliard \$ au cours de l'exercice financier 2003, passant de 12,0 milliards \$ en 2002 à 10,5 milliards \$ en 2003. En excluant les retombées de la vente des succursales, les dépôts de particuliers ont augmenté de 114 millions \$, ce qui reflète la préférence des investisseurs pour les produits de dépôt.

La Banque a maintenu sa forte présence auprès des intermédiaires financiers indépendants par le biais de sa ligne d'affaires B2B Trust et de son réseau indirect d'agents à travers le Canada. Au 31 octobre 2003, les dépôts de B2B Trust demeuraient relativement stables, à 2,2 milliards \$, comparativement à 2,3 milliards \$ au 31 octobre 2002. Le portefeuille de dépôts des Services financiers aux particuliers, y compris les dépôts confiés à des agents, s'élevait à 8,3 milliards \$ au terme de l'exercice financier 2003, soit une augmentation de 0,2 milliard \$ comparativement à 2002, en excluant les retombées de la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien. Les dépôts de particuliers dans le réseau de succursales au Québec s'élevaient à 5,6 milliards \$ au 31 octobre 2003 et à 5,3 milliards \$ au 31 octobre 2002. Les dépôts confiés provenant d'agents s'établissaient à 2,8 milliards \$ aux 31 octobre 2003 et 2002, tandis que les dépôts provenant de l'Ontario et de l'Ouest canadien s'élevaient à 1,6 milliard \$ au 31 octobre 2003 et à 1,5 milliard \$ au 31 octobre 2002, en excluant les retombées de la vente des succursales.

Les dépôts des particuliers représentaient 79 % des dépôts totaux au 31 octobre 2003 comparativement à 80 % au 31 octobre 2002.

Les dépôts des entreprises, des banques et des institutions gouvernementales ont légèrement diminué, passant de 3,0 milliards \$ au 31 octobre 2002 à 2,8 milliards \$ au 31 octobre 2003. Cette baisse découle essentiellement de la vente des succursales en Ontario et dans l'Ouest canadien.

TABLEAU 11

Dépôts

Aux 31 octobre, en millions de dollars	2003	2002	2001	Variation 03/02
Dépôts de particuliers				
À vue et à préavis	1 808 \$	1 985 \$	1 701 \$	(9)%
À terme fixe	8 701	10 023	9 819	(13)
Sous-total – dépôts de particuliers	10 509	12 008	11 520	(12)
En % du total des dépôts	79,1 %	80,2 %	79,3 %	
Entreprises et autres				
À vue et à préavis	630	750	618	(16)
À terme fixe	2 154	2 210	2 380	(3)
Sous-total – entreprises et autres	2 784	2 960	2 998	(6)
En % du total des dépôts	20,9 %	19,8 %	20,7 %	
Total – dépôts	13 293 \$	14 968 \$	14 518 \$	(11)%

Capital

L'avoir des actionnaires s'élevait à 873,3 millions \$ au 31 octobre 2003, soit une augmentation de 51 millions \$ par rapport à l'exercice financier précédent. La croissance des bénéfices non répartis représentait la principale source de cette augmentation, tandis que des changements marginaux aux capital-actions ordinaires et privilégiées se sont mutuellement contrebalancés, tel qu'il est expliqué ci-dessous. L'avoir des actionnaires ordinaires a également augmenté, passant de 622,0 millions \$ au 31 octobre 2002 à 673,3 millions \$ au 31 octobre 2003.

Au cours de l'exercice financier 2003, la Banque a émis 26 982 actions ordinaires en vertu de son régime d'options d'achat d'actions, pour un produit de 0,6 million \$. Au 31 octobre 2003, 23 435 585 actions ordinaires étaient en circulation. Au mois de juin 2003, par ailleurs, la Banque a finalisé le rachat de ses actions privilégiées de catégorie A, Série 2, pour un montant de 0,4 million \$.

La structure de capital de la Banque est réexaminée périodiquement afin de maximiser le taux de rendement du capital investi, au bénéfice des actionnaires, tout en s'assurant qu'elle réponde aux exigences réglementaires.

La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque a augmenté à 28,73 \$ au 31 octobre 2003, alors qu'elle s'établissait à 26,57 \$ au 31 octobre 2002.

Le capital total de la Banque, composé de l'avoir des actionnaires, de la part des actionnaires sans contrôle et des débetures, s'élevait à 1 315 millions \$ au 31 octobre 2003, comparativement à 1 269 millions \$ au 31 octobre 2002, soit une augmentation de 46 millions \$ au cours de l'exercice financier. Cette augmentation découle de l'augmentation des bénéfices non répartis, moins l'impact du programme de rachat d'actions de B2B Trust, qui a réduit la part des actionnaires sans contrôle dans une filiale. La Banque surveille étroitement la qualité de son capital puisqu'il constitue un facteur essentiel dans l'évaluation de son niveau de sécurité et de solidité par rapport à l'ensemble des risques liés à ses activités.

Les tableaux 12 et 13 présentent l'actif pondéré par le risque et le capital réglementaire qui servent au calcul des ratios, tels qu'établis par la Banque des règlements internationaux (BRI).

Les ratios BRI de capital de première catégorie et de capital total ont augmenté, s'établissant respectivement à 10,2 % et 15,2 % au 31 octobre 2003, alors qu'ils s'établissaient à 8,8 % et 13,5 % au 31 octobre 2002. À la suite de la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien, et compte tenu de l'évolution de son bilan, la Banque a réduit l'actif pondéré par le risque de 866 millions \$ au cours de l'exercice financier. Le ratio de levier financier de la Banque s'établissait à 13,1 comparativement à 15,0 au 31 octobre 2002. Le ratio de l'avoir des actionnaires ordinaires sur l'actif pondéré par le risque s'établissait à 8,5 % au 31 octobre 2003, soit une augmentation par rapport au ratio de 7,2 % établi au 31 octobre 2002. Le ratio de l'avoir des actionnaires ordinaires tangible (avoir des actionnaires ordinaires moins les écarts d'acquisition et autres actifs incorporels) sur l'actif pondéré par le risque s'établissait à 7,8 % au 31 octobre 2003, soit une augmentation par rapport au ratio de 6,7 % établi au 31 octobre 2002, ce qui reflète le faible niveau des écarts d'acquisition et autres actifs incorporels.

Au cours de l'exercice financier 2003, la Banque a renforcé ses ratios de capital, les portant à de nouveaux sommets. Cette solidité joue un rôle important dans la protection des déposants et des créanciers de la Banque contre les risques inhérents à ses activités, et permet en outre à la Banque de tirer parti d'occasions d'affaires intéressantes.

TABLEAU 12

Actif pondéré par le risque

Aux 31 octobre, en milliers de dollars

		2003		2002	
	Facteur de pondération BRI	Capital nominal brut	Solde pondéré par le risque	Capital nominal brut	Solde pondéré par le risque
Actif au bilan					
Encaisse et montants à recevoir d'autres institutions financières sans intérêt	0 %	97 882 \$	- \$	166 598 \$	- \$
	20 %	2 119	424	2 128	426
Dépôts à d'autres institutions financières, portant intérêt	20 %	622 923	124 584	264 972	52 994
Chèques et autres effets en transit, montant net	20 %	111 809	22 362	19 973	3 995
Valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada ou des provinces	0 %	2 551 061	-	2 687 440	-
Valeurs mobilières émises ou garanties par des corps municipaux	20 %	33 323	6 665	44 033	8 807
Autres valeurs mobilières	100 %	332 111	332 111	240 906	240 906
	20 %	100 101	20 020	59 445	11 889
	0 %	54 280	-	18 233	-
Prêts hypothécaires					
Assurés SCHL	0 %	3 031 414	-	4 035 549	-
Autres assurés ⁽¹⁾	0 %	134 135	-	147 652	-
Autres assurés ⁽¹⁾	50 %	14 904	7 452	16 406	8 203
Résidentiels 4 logements et moins	50 %	1 358 217	679 109	1 547 525	773 763
Résidentiels plus de 4 logements	100 %	726 106	726 106	884 681	884 681
Non résidentiels	100 %	691 492	691 492	928 400	928 400
Autres prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations ⁽²⁾	0 %	1 246 826	-	1 293 094	-
	20 %	198	40	1 937	387
	100 %	4 947 643	4 947 643	5 468 809	5 468 809
Autres éléments d'actif	100 %	596 122	596 122	689 866	689 866
Écarts d'acquisition et autres	0 %	85 102	-	77 969	-
Provisions générales			72 954		81 170
Total – actif au bilan		16 737 768 \$	8 227 084	18 595 616 \$	9 154 296
Éléments hors bilan					
Instruments financiers dérivés			60 293		49 540
Engagements relatifs au crédit			123 165		72 692
Total – actif pondéré par le risque – BRI			8 410 542 \$		9 276 528 \$

(1) Moins l'ajustement aux fins de garanties.

(2) Incluant les actifs achetés en vertu d'ententes de revente.

TABLEAU 13

Capital réglementaire – BRI

Aux 31 octobre, en millions de dollars	2003	2002	2001	Variation 03/02
Capital de première catégorie				
Capital-actions ordinaires	246,8 \$	246,2 \$	234,2 \$	– %
Bénéfices non répartis	426,5	375,8	385,1	13
Actions privilégiées non cumulatives	200,0	200,0	160,0	–
Participation sans contrôle dans des filiales (de la catégorie 1)	41,8	52,3	46,6	(20)
Moins écarts d'acquisition	(54,0)	(54,0)	(62,0)	–
Total – capital de première catégorie (A)	861,1	820,3	763,9	5
Capital de seconde catégorie				
Actions privilégiées permanentes	–	0,4	0,4	(100)
Débetures subordonnées ⁽¹⁾	400,0	400,0	380,5	–
Provisions générales	73,0	81,2	82,7	(10)
Participation sans contrôle dans des filiales (instruments subordonnés à terme)	–	1,4	1,4	(100)
Total – capital de seconde catégorie	473,0	483,0	465,0	(2)
Investissement dans une société satellite, titrisation et autres	(54,2)	(53,9)	(58,7)	1
Capital réglementaire – BRI (B)	1 279,9 \$	1 249,4 \$	1 170,2 \$	2 %
Total de l'actif pondéré par le risque – BRI (Tableau 12) (C)	8 410,5 \$	9 276,5 \$	9 444,3 \$	
Ratio BRI de première catégorie (A/C)	10,2 %	8,8 %	8,1 %	
Ratio BRI total (B/C)	15,2 %	13,5 %	12,4 %	
Ratio de levier financier	13,1 x	15,0 x	15,2 x	
Avoir des actionnaires ordinaires en pourcentage de l'actif pondéré par le risque – BRI	8,5 %	7,2 %	7,0 %	
Avoir des actionnaires ordinaires tangibles en pourcentage de l'actif pondéré par le risque	7,8 %	6,7 %	6,3 %	

(1) Les débetures sont amorties selon une méthode de pondération linéaire au cours des cinq années précédant leur échéance.

Dividendes

Les actionnaires de la Banque ont bénéficié de sa tradition ininterrompue de paiement de dividendes. Déterminé à créer de la valeur pour ses actionnaires, le conseil d'administration a approuvé une hausse du ratio cible de paiement de dividendes sur les actions ordinaires à l'intérieur d'une fourchette de 40 % à 50 % des bénéfices. Le conseil d'administration a l'intention de maintenir le dividende sur les actions ordinaires à son niveau actuel de 0,29 \$ par action par trimestre, dans la mesure où les objectifs financiers, tels que décrits dans la section *Performance et objectifs financiers* du présent Rapport annuel, sont atteints et où des ratios de capital élevés peuvent être maintenus.

Au cours de l'exercice financier 2003, la Banque a déclaré un dividende de 0,29 \$ par action ordinaire pour chacun des trimestres, soit un total de 1,16 \$ par action ordinaire, ou 27,2 millions \$, comparativement à 26,9 millions \$ en 2002. La différence est reliée à l'effet des actions émises en 2002 pour un premier exercice financier complet, ainsi qu'à l'émission d'actions en 2003. Les dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur le revenu y afférents, totalisaient 13,9 millions \$, comparativement à 15,1 millions \$ en 2002. Cette baisse est attribuable principalement à l'augmentation des économies d'impôts sur le revenu liées aux impôts payables sur les dividendes, le montant des dividendes payés demeurant le même.

Cotes de crédit

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les cotes de crédit de la Banque.

Le 15 décembre 2003, Dominion Bond Rating Service (DBRS) a réduit certaines cotes de crédit liées aux instruments à long terme, tout en maintenant le niveau associé aux instruments à court terme. Le 7 octobre 2003, Standard & Poor's a annoncé qu'elle abaissait certaines cotes de la Banque mais révisait ses perspectives, de négatives à stables. Ces changements reflètent la relative baisse de la rentabilité par rapport aux exercices antérieurs et aux autres banques canadiennes. Toutefois, la solide situation financière de la Banque a permis de maintenir des cotes de crédit intéressantes, surtout en ce qui a trait aux instruments à court terme et, par conséquent, les modifications ne devraient pas avoir de répercussions importantes sur les liquidités et les coûts de financement. Ces cotes seront réévaluées à la lumière des résultats futurs de la Banque et de sa capacité à exécuter son plan d'affaires.

TABLEAU 14

Cotes de crédit

	DBRS	Standard & Poor's
Dépôts et dettes de premier rang	BBB (haut)	BBB+
Instruments à court terme	R-1 (bas)	A-2 (A-1 bas, selon le groupe de référence canadien)
Débetures subordonnées	BBB	BBB
Actions privilégiées	Pfd-3 (haut)n	BBB– (P-2 bas, selon le groupe de référence canadien)

RÉSULTATS PAR LIGNE D'AFFAIRES

La Banque compte quatre lignes d'affaires : les Services financiers aux particuliers ; les Services financiers aux entreprises ; B2B Trust et Gestion du patrimoine et Courtage.

Pour l'exercice financier 2003, leur contribution au revenu net de la Banque, excluant le secteur Autres, s'établissait à 30,6 % pour les Services financiers aux particuliers, à 33,4 % pour les Services financiers aux entreprises, à 20,1 % pour B2B Trust et à 15,9 % pour Gestion du patrimoine et Courtage. Pour l'exercice financier 2002, ces contributions s'élevaient respectivement à 81,2 %, (12,9) %, 29,9 % et 1,8 %. Pour les exercices financiers 2002 et 2003, les contributions des lignes d'affaires au revenu net, comme l'indique le tableau 15, ont été affectées par des provisions additionnelles pour pertes sur prêts de 70 millions \$ et de 10 millions \$ respectivement, lesquelles ont été comptabilisées aux résultats des Services financiers aux entreprises. Les autres éléments spéciaux n'ont pas été imputés aux lignes d'affaires.

TABLEAU 15

Résultats sectoriels

Pour les exercices terminés les 31 octobre, en pourcentage

	2003			2002		
	Revenus totaux	Revenu net	Ratio d'efficacité	Revenus totaux	Revenu net	Ratio d'efficacité
Services financiers aux particuliers	66,5 %	30,6 %	84,7 %	65,9 %	81,2 %	75,6 %
Services financiers aux entreprises	16,7 %	33,4 %	37,5 %	18,2 %	(12,9) %	34,2 %
B2B Trust	11,2 %	20,1 %	60,2 %	12,0 %	29,9 %	51,4 %
Gestion du patrimoine et Courtage	5,6 %	15,9 %	62,6 %	3,9 %	1,8 %	93,2 %

Services financiers aux particuliers

Le revenu net attribuable aux Services financiers aux particuliers a diminué, passant de 41,6 millions \$ en 2002 à 16,8 millions \$ en 2003. La diminution des marges nettes d'intérêt a eu un impact sur le revenu net pour l'exercice financier 2003. Cette diminution est attribuable principalement à des pratiques plus agressives en matière de tarification des prêts et, dans une moindre mesure, des dépôts, qui ont entraîné une réduction des marges. La baisse des portefeuilles de prêts dans les marchés de l'Ontario et de l'Ouest canadien a également eu un effet négatif sur les marges nettes d'intérêt.

Le ratio d'efficacité a fléchi et s'établissait à 84,7 % en 2003, comparativement à 75,6 % en 2002. Ce résultat découle d'une baisse des marges nettes d'intérêt de 7 % par rapport à l'an dernier, laquelle est liée à la vive compétition en matière de taux d'intérêt à l'échelle canadienne, alors que d'autres banques décidaient de mettre l'accent sur les services aux particuliers, ainsi que de la diminution des autres revenus de 5 % et de l'augmentation des frais d'exploitation de 5 %, notamment des coûts de location et des coûts de la rémunération, incluant les coûts des régimes de retraite.

La ligne d'affaires Services financiers aux particuliers représente plus de 50 % du revenu total de la Banque. D'importants efforts ont été déployés afin de s'assurer que sa contribution aux revenus continue de croître, et qu'elle constitue un moteur de développement pour la Banque. Le projet *Entrepreneurship*, mis en marche l'an dernier en tant que projet pilote dans 18 succursales, représentait à cet égard une initiative de premier plan, conçue pour assurer l'amélioration des résultats. Ce projet a vraiment permis d'améliorer la motivation du personnel, la satisfaction de la clientèle et les relations avec celle-ci, ce qui, par conséquent, a favorisé la croissance. Dans le même esprit, le programme *L'Hypothèque Simplifiée* a été conçu afin de moderniser et de différencier l'offre de produits de la Banque avec des produits bancaires plus conviviaux. Au cours du deuxième semestre de l'exercice financier 2003, la Banque a également réexaminé sa stratégie de tarification et de commissions dans le domaine du financement aux points de vente afin d'en améliorer la rentabilité. Toutes ces initiatives devraient contribuer de manière positive aux résultats de l'exercice financier 2004.

Depuis le début de l'exercice financier 2003, les Services financiers aux particuliers gèrent tous les services indirects aux particuliers offerts par la Banque à travers le Canada, y compris le financement aux points de vente, les services d'agents de dépôts et de courtiers hypothécaires. Les données comparatives pour l'exercice financier 2002 ont été reclassées afin d'en assurer la conformité avec la présentation des résultats du dernier exercice financier.

TABLEAU 16

Services financiers aux particuliers

Pour les exercices terminés les 31 octobre, en millions de dollars

	2003	2002
Revenu net d'intérêt	274,2 \$	295,0 \$
Autres revenus	95,2	100,3
Revenu total	369,4	395,3
Provision pour pertes sur prêts	28,8	27,6
Frais autres que d'intérêt	312,9	298,8
Revenu avant impôts sur le revenu	27,7	68,9
Impôts sur le revenu	10,9	27,3
Revenu net	16,8 \$	41,6 \$

Points saillants du plan d'affaires

La récente vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien permettra à la Banque de concentrer ses efforts sur les services financiers directs aux particuliers au Québec, tout en maintenant sa présence à travers le Canada par l'entremise de ses services indirects. La contribution des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien s'établissait approximativement à 26,3 millions \$ avant impôts sur le revenu (17,1 millions \$ après impôts sur le revenu) pour l'exercice financier 2003, compte tenu de certaines dépenses d'environ 12,2 millions \$ qui ne peuvent être réduites immédiatement.

À la suite de l'analyse des opérations qui a mené à la définition du plan de repositionnement de la Banque, des stratégies ont été élaborées afin d'accroître les revenus réalisés par les activités conservées de cette ligne d'affaires et de compenser la perte de la source de revenus que constituaient les succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien. Les stratégies les plus importantes à cet égard sont présentées de manière plus détaillée dans la section *Notre nouveau plan d'affaires*, et s'articulent autour des volets suivants :

- renouveler la « signature » de la Banque et optimiser le réseau de succursales ;
- étendre le projet *Entrepreneurship* ;
- adopter une « approche détaillant » pour le service à la clientèle ;
- mettre en valeur la stratégie multi-canaux à travers le Canada.

Services financiers aux entreprises

Les Services financiers aux entreprises ont annoncé un revenu net de 18,3 millions \$ pour l'exercice financier 2003, comparativement à une perte nette de 6,6 millions \$ en 2002. Le ratio d'efficacité de cette ligne d'affaires s'établissait à 37,5 % en 2003, comparativement à 34,2 % en 2002. Les résultats pour l'exercice financier 2003 ont été affectés par la perte sur prêts de 10,0 millions \$ liée à Air Canada, ainsi que par une perte sur prêts de 5,8 millions \$ liée à une seule exposition dans le secteur manufacturier. Les résultats pour l'exercice financier 2002, pour leur part, ont été affectés par la provision additionnelle pour pertes sur prêts de 70,0 millions \$, liée au risque total de la Banque vis-à-vis de Téléglobe et d'autres prêts commerciaux. Les autres revenus ont diminué, passant de 41,5 millions \$ en 2002 à 29,8 millions \$ en 2003, un résultat attribuable au repositionnement qui a entraîné une baisse du niveau de nouvelles affaires et de l'actif pondéré par le risque, ainsi que des commissions sur prêts.

La valeur des prêts commerciaux et des acceptations bancaires s'établissait à 1 807 millions \$ au 31 octobre 2003, comparativement à 2 205 millions \$ au 31 octobre 2002, soit une baisse de 398 millions \$ au cours de l'exercice financier. Compte tenu de l'importance des provisions pour pertes sur prêts enregistrées en 2002, les Services financiers aux entreprises ont adopté un plan de repositionnement comprenant, entre autres, une diminution de l'exposition aux risques de crédit. Au mois de mai 2002, cette ligne d'affaires comptait 20 prêts de plus de 20 millions \$, tandis qu'au terme de l'exercice financier 2003, il n'en restait plus que sept. La Banque entend accroître le volume du portefeuille de prêts commerciaux au cours des prochaines années en misant sur la haute qualité des prêts.

Afin d'aider la direction en matière d'études de crédit et d'approbation de demandes de prêts, la Banque a élaboré son propre système de taux de rendement du capital investi, ajusté en fonction des risques. Les nouveaux prêts sont donc maintenant approuvés sur la base de ce modèle conçu afin d'optimiser la tarification et d'améliorer les résultats.

Les prêts hypothécaires commerciaux représentent une importante source d'activité pour la Banque. La compétition agressive en matière de taux pour les prêts à terme a cependant forcé la Banque à ne compter, principalement, que sur le financement de projets immobiliers à plus court terme au cours de l'exercice financier 2003. La diminution des volumes de prêts à terme explique ainsi en partie la baisse de la contribution aux résultats des Services financiers aux entreprises en 2003. Par contre, au terme de l'exercice financier 2003, les nouveaux engagements de prêts, particulièrement de prêts à la construction, s'élevaient à plus de 350 millions \$, confirmant la position avantageuse de la Banque dans ce marché.

TABLEAU 17

Services financiers aux entreprises

Pour les exercices terminés les 31 octobre, en millions de dollars

	2003	2002
Revenu net d'intérêt	62,8 \$	67,4 \$
Autres revenus	29,8	41,5
Revenu total	92,6	108,9
Provision pour pertes sur prêts	27,5	82,7
Frais autres que d'intérêt	34,8	37,3
Revenu (perte) avant impôts sur le revenu	30,3	(11,1)
Impôts sur le revenu (récupération)	12,0	(4,5)
Revenu (perte) net(te)	18,3 \$	(6,6)\$

Points saillants du plan d'affaires

L'importance que les Services financiers aux entreprises accordent à la qualité des relations avec les clients constitue sa force principale. Cette ligne d'affaires mettra donc en œuvre une stratégie à multiples facettes, fondée sur le développement de services bancaires personnalisés :

- poursuivre le développement d'une approche plus personnalisée visant à répondre aux besoins des clients ;
- accroître de manière significative, au cours des prochaines années, le volume de prêts commerciaux de haute qualité ;
- exploiter la réputation de la Banque comme prêteur de premier plan pour les projets de construction afin d'assurer la croissance du portefeuille de prêts immobiliers tant au Québec qu'à l'extérieur du Québec ;
- procéder à une réorganisation interne afin d'offrir de meilleurs services aux petites entreprises ;
- devenir un prêteur reconnu dans le domaine agricole au Québec.

B2B Trust

B2B Trust est une institution financière réglementée, sous charte fédérale, et une filiale à hauteur de 77,3 % (74,3 % en 2002) de la Banque. Elle fournit des produits bancaires et financiers génériques et complémentaires aux intermédiaires financiers indépendants, aux institutions financières non bancaires et aux détaillants à travers le Canada.

La contribution de B2B Trust au revenu net de la Banque, compte tenu de l'impact du revenu attribuable à la part des actionnaires sans contrôle, a diminué à 11,0 millions \$ en 2003, comparativement à 15,3 millions \$ en 2002. L'évolution de la rentabilité de B2B Trust de l'exercice financier 2002 à l'exercice financier 2003 est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- Le revenu total s'établissait à 62,5 millions \$ en 2003, comparativement à 71,8 millions \$ en 2002, soit une baisse de 9,3 millions \$. Le revenu net d'intérêt a diminué de 8,1 millions \$, s'établissant à 46,8 millions \$ en 2003 alors qu'il s'établissait à 54,9 millions \$ en 2002. La marge nette d'intérêt a diminué à 1,77 % en 2003, comparativement à 2,16 % en 2002. La baisse du revenu net d'intérêt découle principalement de la diminution des volumes de prêts à l'investissement et des prêts hypothécaires résidentiels, ainsi que de l'augmentation des dépôts à taux d'intérêt élevés, contrebalancée en partie par la croissance des portefeuilles de marges de crédit.
- La provision pour pertes sur prêts s'élevait à 1,7 million \$ en 2003, comparativement à 0,8 million \$ en 2002 ;
- Les frais autres que d'intérêt sont demeurés stables, à 37,6 millions \$, comparativement à 36,9 millions \$ en 2002 ;
- Le ratio d'efficacité a augmenté à 60,2 % en 2003, comparativement à 51,4 % en 2002, un résultat attribuable essentiellement à la baisse des revenus.

La croissance des prêts à l'investissement dépend principalement du succès de la campagne REER et de la vigueur du marché des actions. B2B Trust prévoit que ces instruments de prêts reprendront leur rythme de croissance au cours de l'exercice financier 2004 alors que le marché des actions retrouvera son mode historique de performance, supérieure à celle des marchés à taux fixe, et que les mouvements dans le domaine des fonds communs de placement se révéleront positifs à l'approche de la campagne REER 2004. B2B Trust prévoit présentement que le portefeuille de marges de crédit contribuera à sa croissance interne alors que de nouvelles marges de crédit sont lancées et que les consommateurs profiteront des possibilités actuelles d'approbation de crédit. La croissance enregistrée au cours des deux dernières années découle principalement de l'acquisition d'actifs et des ententes de mise en marché conclues avec des tierces parties.

TABLEAU 18

B2B Trust

Pour les exercices terminés les 31 octobre, en millions de dollars

	2003	2002
Revenu net d'intérêt	46,8 \$	54,9 \$
Autres revenus	15,7	16,9
Revenu total	62,5	71,8
Provision pour pertes sur prêts	1,7	0,8
Frais autres que d'intérêt	37,6	36,9
Revenu avant impôts sur le revenu et part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	23,2	34,1
Impôts sur le revenu	8,6	13,5
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	3,6	5,3
Revenu net	11,0 \$	15,3 \$

Points saillants du plan d'affaires

B2B Trust a ajusté son modèle d'affaires afin de concentrer ses efforts sur le développement de produits de crédit. Sa croissance s'articulera sur les axes suivants :

- offrir une gamme plus large de prêts à l'investissement en termes de conception de produits, de canaux de distribution et de marchés afin de réduire progressivement sa dépendance par rapport aux activités de prêts sur fonds communs de placement ;
- développer les opérations de prêts à la consommation, offerts à la fois par l'entremise des canaux de distribution traditionnels et par l'entremise de grands détaillants.

Gestion du patrimoine et Courtage

Gestion du patrimoine et Courtage a présenté un revenu net de 8,7 millions \$ en 2003, comparativement à un revenu net de 0,9 million \$ en 2002. La vente d'actions de TSX Group inc. au cours du premier trimestre 2003 a produit un gain après impôts sur le revenu de 6,7 millions \$. BLC-Edmond de Rothschild Gestion d'actifs (BLC-EdR) et Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL) ont toutes deux amélioré légèrement leurs résultats en 2003.

BLC-EdR gère un actif total de 1,6 milliard \$ par le biais de ses divisions de fonds communs de placement et de gestion financière privée et institutionnelle. Au terme de l'exercice financier 2002, cet actif total s'établissait à 1,2 milliard \$. Les clients de la Banque et de BLC-EdR ont accès à une gamme complète de fonds offerts sous la bannière Fonds R.

VMBL occupe une position de chef de file dans le domaine du marché obligataire institutionnel, avec une présence significative sur les marchés primaire et secondaire, et offre également des services de courtage de détail. Au 31 octobre 2003, VMBL gérait un actif total de 2,7 milliards \$, y compris un actif propre de 1,3 milliard \$, ainsi que des portefeuilles de clients de 1,4 milliard \$. Au terme de l'exercice financier 2002, VMBL gérait un actif total de 3,3 milliards \$, y compris un actif propre de 2,0 milliards \$, ainsi que des portefeuilles de clients de 1,3 milliard \$.

TABLEAU 19

Gestion du patrimoine et Courtage

Pour les exercices terminés les 31 octobre, en millions de dollars

	2003	2002
Revenu net d'intérêt	1,3 \$	0,2 \$
Autres revenus	29,7	23,1
Revenu total	31,0	23,3
Frais autres que d'intérêt	19,4	21,7
Revenu avant impôts sur le revenu	11,6	1,6
Impôts sur le revenu	2,9	0,7
Revenu net	8,7 \$	0,9 \$

Points saillants du plan d'affaires

Gestion du patrimoine et Courtage mettra en œuvre une stratégie fondée sur plusieurs axes de développement :

- s'appuyer sur la pertinence des activités courantes afin de générer une croissance interne dans le domaine des fonds communs de placement, ainsi que dans les services de gestion de portefeuilles institutionnels et privés ;
- poursuivre le développement des activités auprès des grandes entreprises et des investisseurs institutionnels ;
- développer les services de courtage au détail grâce à un système interne de références et à une équipe de ventes élargie ;
- mettre en ligne un site Internet transactionnel pour le courtage au détail.

Autres secteurs

La contribution nette des autres secteurs s'élevait à 37,0 millions \$ en 2003, comparativement à une perte de 7,0 millions \$ en 2002. En excluant le gain après impôts sur le revenu de 54,9 millions \$, réalisé par la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien, ainsi que les frais de restructuration après impôts sur le revenu de 12,8 millions \$, la perte nette pour l'exercice financier 2003 s'établit à 5,1 millions \$. Les autres secteurs comprennent essentiellement les activités de trésorerie et de titrisation, de même que d'autres activités non attribuables aux secteurs déjà mentionnés.

Cadre de gestion intégrée des risques

La Banque s'est dotée d'un Cadre de gestion intégrée des risques (le « Cadre ») qui constitue l'un des principaux éléments de gestion du risque et qui permet aux administrateurs de remplir leurs obligations en matière d'évaluation des risques liés à l'institution.

Objectifs du cadre

- Créer une culture de gestion des risques ;
- veiller à ce que la tolérance au risque soit en accord avec la stratégie et les objectifs de la Banque et que ses ressources, sa technologie et ses processus soient alignés sur ses objectifs ;
- déceler, comprendre et évaluer en permanence les risques importants ;
- veiller à l'établissement de mesures qui permettent d'optimiser le ratio rendement/risque ;
- veiller à l'établissement de limites de risque et de politiques de gestion des risques saines et prudentes ;
- veiller à l'établissement et à l'application de contrôles internes efficaces ;
- veiller à l'établissement des rôles et responsabilités de la direction en matière de gestion des risques ; et
- s'assurer que la gestion des risques correspond aux meilleures pratiques de l'industrie.

Pour atteindre les objectifs que la Banque s'est fixés, le Cadre est divisé en deux zones distinctes, soit le milieu de contrôle et la régie d'entreprise. Le milieu de contrôle repose sur cinq fonctions : les ressources humaines, la planification stratégique, l'intégrité financière, la gestion des risques et la conformité. Le conseil d'administration s'assure que la Banque est dotée d'un processus adéquat de gestion stratégique qui tient compte des risques. La responsabilité de chaque fonction est déléguée à certains membres de la direction et supervisée par les comités du conseil. On trouvera en page 16 une description du rôle de chacun de ces comités.

Gestion intégrée des risques

La fonction Gestion intégrée des risques est une unité indépendante de la gestion courante des risques de crédit, de marché (y compris la gestion du risque de taux d'intérêt, de change étranger et de liquidité), de capital et opérationnels ; elle est notamment responsable de :

- l'établissement, la coordination et la mise à jour du Cadre de gestion intégrée des risques ;
- l'établissement et la mise à jour d'un cadre de surveillance des risques de crédit, de marché et opérationnels qui permet le suivi et le respect des politiques corporatives en matière de gestion des risques ;
- l'établissement et la mise à jour d'un cadre de gestion de la sécurité de l'information et d'un plan de continuité des opérations ;
- l'identification et la synthèse de l'ensemble des risques et contrôles grâce à une matrice des risques ;
- l'intégration des risques de crédit, de marché et opérationnels par la mesure du capital économique dans un cadre (RAROC) ; et
- la validation des modèles qui servent à mesurer les risques de la Banque.

Cette fonction fait rapport périodiquement au comité de gestion des risques de la direction et du conseil afin de lui permettre d'évaluer si la Banque est dotée d'un processus adéquat et efficace de gestion des risques.

Structure de gestion des risques

La direction a élaboré une structure de gestion des risques qui a été approuvée par le conseil d'administration. Le comité de direction a établi que le risque de crédit, le risque de marché (incluant le risque de taux d'intérêt, de change étranger et de liquidité), le risque de liquidité, le risque de gestion du capital, le risque structurel, le risque opérationnel et le risque réglementaire sont davantage contrôlables et mesurables et qu'ils peuvent être encadrés plus formellement. Par conséquent, ces risques font l'objet de politiques spécifiques et sont suivis par le comité de gestion des risques de la direction, comme on l'explique ci-dessous.

		Réglementation ↕	Réglementation ↕	
		Milieu de contrôle	Régie d'entreprise	
Gestionnaires ↕	Fonctions	Coordonnateurs		
		Ressources humaines	Responsable des ressources humaines	Comité des ressources humaines et de régie d'entreprise
		Planification stratégique	Chef de la direction / Chef de la direction financière	Conseil d'administration
		Intégrité financière	Chef de la direction financière	Comité de vérification
		Gestion des risques	Chef de la gestion des risques	Comité de la gestion des risques
		Conformité	Chef de la conformité	Comité de vérification
		Vérification interne ↕		

1. GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant de l'incapacité ou du refus d'une contrepartie de s'acquitter entièrement de ses obligations financières ou contractuelles relativement à un instrument financier figurant ou non au bilan.

La gestion des risques de crédit est une fonction indépendante des opérations, ce qui préserve l'indépendance et l'intégrité de l'évaluation des risques. Le comité de crédit a pour mandat de superviser, sur une base opérationnelle, l'ensemble de la gestion du risque de crédit. Un rapport concernant la gestion du risque de crédit est présenté, une fois par trimestre, au comité de gestion des risques de la direction et du conseil. Les politiques dont s'est dotée la Banque en matière de gestion du risque de crédit assurent une juste appréciation des risques et l'établissement des taux prêteurs en conséquence. Ces politiques comprennent l'autorisation de crédit par niveau d'autorité, l'attribution de cotes de risque, la gestion des prêts douteux, l'établissement de provisions spécifiques et générales et la tarification en fonction du risque.

En 2002, la Banque a établi à 20 millions \$ la limite pour tout nouvel engagement de prêt et prévu des limites encore plus restrictives pour certains secteurs économiques. Des plafonds d'engagements ou de secteurs sont également prévus. L'année 2003 ayant été une année de défis dans les dossiers de prêts syndiqués, la Banque a poursuivi ses efforts de réduction de ses engagements de prêts supérieurs à 20 millions \$, si bien que ceux-ci ne représentaient plus que 4 dossiers au 31 octobre 2003, comparativement à 17 au 31 octobre 2002. Aucun prêt n'excédait 25 millions \$ au 31 octobre 2003.

Pour ce qui est de l'autorisation des contreparties et des prêts, le processus d'autorisation est fortement centralisé. La Banque est à la fine pointe de la technologie dans l'utilisation de systèmes experts pour appuyer le processus décisionnel relatif aux demandes de crédit personnel à la consommation, de prêts hypothécaires résidentiels et de cartes de crédit. La Banque assure un suivi rigoureux et systématique de son portefeuille de prêts sur les plans, aussi bien qualitatif que quantitatif, grâce à des mécanismes et politiques qui touchent la révision systématique des différents types de dossiers, des systèmes de mise à jour des cotes de risque et l'analyse de la tarification. Chaque mois, la direction de la Banque révisé la situation des prêts douteux et procède à un suivi des prêts en défaut depuis au moins 90 jours. Les processus de recouvrement sont centralisés et s'appuient sur une expertise spécialisée.

Au cours de l'exercice 2003, la Banque a revu son système de cotes de risque internes pour les emprunteurs commerciaux et augmenté de 9 à 18 le nombre de grades ; elle a également ajouté une cote de facilité. Cette amélioration est compatible avec les exigences de l'accord de Bâle II pour l'adoption de méthodes internes de calcul de capital réglementaire.

2. GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ

Politiques et normes

Le risque de marché correspond aux pertes financières que pourraient entraîner des fluctuations de taux d'intérêt, de taux de change et des cours obligataires et boursiers pour un instrument financier inscrit ou non au bilan. Ce risque est attribuable aux activités de financement, de placement et de négociation de la Banque.

Les risques de marché sont inhérents aux activités d'une institution qui négocie des instruments financiers dont la valeur est déterminée en fonction des taux ou des cours du marché. Il peut s'agir d'actions, d'obligations, d'options et d'opérations de change au comptant, d'opérations à terme et d'autres opérations sur instruments dérivés. La gestion efficace des risques de marché implique la gestion du ratio rendement/risque et des engagements de marché compte tenu de divers facteurs.

La Banque établit des politiques et des plafonds en fonction desquels elle surveille et limite l'exposition au risque de marché découlant de ses activités de négociation et de gestion de l'actif et du passif. Les politiques et les limites établies reflètent la ligne de conduite de la Banque et de ses filiales en matière de gestion des différents risques associés aux activités de trésorerie. La stratégie de gestion retenue, les principes adoptés et les objectifs fixés reflètent le degré de risque que la Banque et ses filiales sont disposées à assumer par rapport aux rendements escomptés. Des rapports détaillés sur le risque et sur la surveillance des limites sont produits quotidiennement.

Ces rapports de suivi des limites sont présentés :

- quotidiennement aux gestionnaires de portefeuille et de risque ;
- mensuellement au comité de gestion de l'actif et du passif ; et
- trimestriellement au comité de gestion des risques de la direction et du conseil.

La gestion du risque de marché comprend : la gestion du risque de taux d'intérêt, de change étranger et de liquidité.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond à l'incidence défavorable potentielle des variations de taux d'intérêt sur les résultats et la valeur économique de la Banque.

Outre l'analyse du portefeuille de négociation, la section portant sur le risque structurel détaille la gestion globale du risque de taux d'intérêt telle que pratiquée par la Banque.

Risque de change étranger

Le risque de change étranger correspond à l'incidence défavorable potentielle des variations des cours du change sur les résultats et la valeur économique de la Banque.

La position en change étranger de la Banque provient des produits et services en devises autres qu'en dollars canadiens offerts par la Banque à ses clients. Les positions de change proviennent également des activités d'arbitrage. Le contrôle du risque implique donc que les positions non couvertes soient maintenues et gérées de façon à profiter des fluctuations à court terme des marchés, d'où l'établissement de limites globales, révisées annuellement, qui spécifient le risque maximum que la Banque est prête à supporter compte tenu de ses activités.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est la perte que subirait la Banque si elle ne disposait pas, au moment approprié, des liquidités nécessaires pour respecter tous ses engagements de sorties de fonds, que ceux-ci soient inscrits ou non au bilan.

La gestion des liquidités garantit à la Banque et à ses filiales que des fonds seront disponibles pour faire face à tous ses engagements. Une gestion efficace des liquidités est essentielle pour maintenir la confiance du marché et protéger le capital de la Banque : elle est en effet au cœur de la gestion de l'actif et du passif. La Banque assure un suivi quotidien des liquidités et met en œuvre une politique prudente de gestion des liquidités qui lui garantit qu'elle respecte en tout temps ses engagements. Elle porte une attention particulière aux échéances de dépôts et de prêts ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds, tout en respectant les exigences statutaires qui s'appliquent à elle et à ses filiales. La Banque veille à constituer un volume stable de dépôts de base en provenance des particuliers et des courtiers de dépôts, ainsi qu'à s'assurer de la diversification de ses sources de financement (par client, type de dépôt, marché et échéance) à l'aide d'un certain nombre de contrôles et de limites. Le recours au marché des capitaux, par l'émission de capitaux propres ou de titres de dette à court terme, constitue une partie du financement. La titrisation d'éléments d'actif offre également une possibilité de financement supplémentaire au moyen de la vente d'éléments d'actif. La Banque assure aussi la surveillance constante de ses besoins opérationnels. Elle veille notamment à évaluer et à prévoir ses engagements et à s'assurer qu'un minimum d'actifs liquides de qualité soit immédiatement disponible pour parer à toute éventualité. Un plan de contingence est aussi mis en place selon une approche de scénarios prévoyant des mesures qui assurent la Banque qu'elle pourrait s'acquitter de ses obligations dans l'éventualité d'une situation de pression extrême sur la liquidité.

Méthodes d'évaluation et d'encadrement des risques de marchés (de taux d'intérêt et de change étranger)

L'évaluation des risques de marchés à la Banque Laurentienne repose sur la combinaison de deux groupes de mesures donnant lieu à un encadrement :

- la valeur à risque [VAR] et la mise en application de scénarios chocs ; et
- des limites dites « nominales » (en diverses mesures de sensibilité) qui permettent d'encadrer les risques qui ne seraient pas saisis par les mesures de VAR et de scénarios.

La valeur à risque

Les techniques d'analyse, de quantification et de gestion des risques des marchés financiers ont évolué à un rythme extrêmement rapide au cours des dernières années. Aussi la Banque a-t-elle entrepris l'implantation d'une structure de gestion et de suivi des risques de marché qui inclut le recours à la méthodologie VAR pour l'ensemble de ses portefeuilles de trésorerie.

La méthode retenue, qui prend implicitement en compte les corrélations entre les différents marchés, est celle des simulations historiques. Elle repose sur les principes suivants :

- la constitution d'un historique des paramètres de marché représentatifs des risques encourus par la Banque ;
- la détermination de 300 scénarios correspondant aux variations observées en un jour ;
- la déformation des paramètres du jour en fonction des 300 scénarios ; et
- la réévaluation des positions du jour sur la base de ces 300 déformations des conditions de marché.

La valeur à risque à 99 % correspond au plus grand risque obtenu après élimination de 1 % des observations les plus défavorables : sur 300 observations, elle correspond au troisième plus grand risque constaté.

Une valeur à risque globale est calculée pour l'ensemble des activités des marchés financiers. Des valeurs à risque sont également calculées par type de portefeuille et par type de produit. Parallèlement au modèle de valeur à risque, des scénarios de test sont calculés en fonction des produits et déterminés à partir de l'analyse des données antérieures.

3. GESTION DU RISQUE STRUCTUREL

Le risque structurel correspond à l'incidence potentielle défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur les résultats et la valeur économique de la Banque. Ce risque est dû principalement aux différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des éléments du bilan et hors bilan, ainsi qu'aux options imbriquées dans certains produits bancaires, notamment les clauses de rachat par anticipation et les engagements hypothécaires.

La gestion du risque structurel nécessite le suivi rigoureux de quatre groupes de portefeuilles distincts :

- les opérations bancaires de la clientèle de la Banque, qui sont affectées par les choix des clients, les produits offerts et les politiques de tarification selon les termes ;
- les activités de placement constituées de titres négociables et de financement institutionnel regroupés dans les portefeuilles de liquidités primaires, secondaires, et dans le portefeuille de positionnement ;
- les activités de négociation de titres, qui sont évaluées chaque jour à leur juste valeur marchande selon l'évolution des taux ; et
- un portefeuille de couverture qui permet à la Banque de contenir le risque global lié aux taux d'intérêt à l'intérieur des limites strictes de balises internes.

La gestion dynamique et bien contrôlée du risque structurel vise la maximisation de la rentabilité de la Banque et la préservation de la valeur économique de l'avoir des actionnaires. Afin d'atteindre cet objectif, divers instruments de trésorerie et instruments dérivés, dont principalement les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme normalisés et les options, sont utilisés pour modifier les caractéristiques de taux d'intérêt des instruments sous-jacents au bilan et pour couvrir le risque inhérent aux options imbriquées dans les produits de prêts et de dépôts.

Le risque structurel est géré globalement par le comité de gestion de l'actif et du passif, en conformité avec la politique de gestion des risques structurels établie par le conseil d'administration. Cette politique définit des plafonds relatifs à l'appréciation du risque lié au revenu et du risque de valeur économique. Ces plafonds de risque sont calculés en simulant l'impact d'un mouvement parallèle immédiat et soutenu de 100 points de base des taux pour toutes les échéances.

Le risque lié à la valeur économique mesure l'incidence défavorable nette sur la valeur actualisée de l'actif et du passif figurant au bilan et hors bilan.

Le risque lié au revenu mesure l'incidence défavorable sur le revenu net d'intérêt des fluctuations des taux d'intérêt au cours des 12 prochains mois. Les positions des portefeuilles sont revues chaque semaine par le comité de gestion de l'actif et du passif, qui a la responsabilité d'établir le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêt et de recommander la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu. De plus, des rapports de suivi des limites sont présentés trimestriellement au comité de gestion des risques de la direction et du conseil. La gestion du risque structurel se fait à partir d'un relevé hebdomadaire des écarts. La position de la Banque en matière de sensibilité aux taux d'intérêt au 31 octobre 2003 est présentée à la note 21 des états financiers consolidés. L'écart net de sensibilité d'un an et moins s'établit à 0,1 milliard \$, soit 0,6 % de l'actif total consolidé. Pour assurer une saine gestion du risque structurel, la direction procède à des analyses de simulation sur le revenu net et sur la valeur économique de l'avoir des actionnaires ordinaires. Ces simulations, qui couvrent une période de 24 mois, sont réalisées à partir des données du relevé des écarts de retarification et selon divers scénarios de taux d'intérêt. L'un des principaux exercices de simulation consiste à soumettre le bilan de la Banque à un mouvement à la hausse soudain et soutenu de 1 % des taux d'intérêt. Au 31 octobre 2003, une majoration immédiate et soutenue de 1 % des taux d'intérêt de tous les portefeuilles aurait ainsi entraîné une hausse d'environ 2,7 millions \$ du revenu net avant impôts sur les 12 mois suivants et aurait eu un impact de 39,8 millions \$ sur la valeur économique de l'avoir des actionnaires ordinaires. Ces résultats reflètent une gestion qui tire parti des mouvements des taux d'intérêt à court terme et à long terme, tout en maintenant la sensibilité à ces fluctuations bien en deçà des plafonds fixés par le conseil d'administration.

4. RISQUE LIÉ À LA GESTION DU CAPITAL

Le risque lié à la gestion du capital correspond à l'incidence éventuelle défavorable pour l'institution de ne pas maintenir un capital adéquat pour soutenir ses opérations.

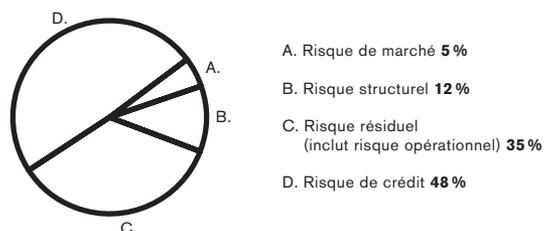
Le capital de la Banque se compose des actions ordinaires, des bénéfiques non répartis, des actions privilégiées, des débetures subordonnées et d'une part des actionnaires sans contrôle dans une filiale. Le capital est un facteur important pour évaluer le niveau de sécurité et de solidité de la Banque par rapport à l'ensemble des risques liés à ses activités. La gestion serrée du capital contribue à sa rentabilité puisque celui-ci est alloué aux secteurs clés pour lesquels on a défini des objectifs et des critères de rentabilité précis. La Banque vise à conserver un niveau optimal de capital qui puisse soutenir ses activités tout en générant pour ses actionnaires un rendement concurrentiel et intéressant, compte tenu des normes de l'industrie et de son profil de risque propre. Elle a pour politique de maintenir ses ratios de capital statutaire à un niveau semblable à celui de l'industrie et conforme aux règles définies par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (BSIF). Des rapports de suivi des ratios de capital statutaire sont présentés trimestriellement au comité de gestion des risques de la direction et du conseil.

Capital économique

La Banque continue d'améliorer son modèle de capital économique. Cette méthodologie permet de regrouper et de gérer les diverses composantes du risque afin de calculer la perte maximale que la Banque ou un secteur d'activité pourrait subir avec un degré de confiance prédéterminé et pour une période de temps définie. Ce processus vise à définir l'élément risque dans le rapport risque-rendement, lequel contribue à évaluer le profit économique et l'augmentation de la valeur de l'avoir des actionnaires. Les axes de développement visent une meilleure couverture des risques et la validation permanente des paramètres du modèle.

Le graphique suivant illustre la répartition du capital économique total par type de risque.

Répartition du capital économique total par type de risque



Nouvel accord de Bâle

Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire élabore présentement un nouvel accord (le « Nouvel accord de Bâle ») qui :

- reposera sur trois piliers plutôt qu'un seul :
 1. les exigences minimales ;
 2. un cadre de surveillance ; et
 3. la divulgation financière ;
- tiendra compte des risques réels de la Banque plus que l'accord initial ; et
- permettra de choisir entre trois méthodes d'une sensibilité croissante à l'égard du risque, pour la mesure du risque de crédit et du risque opérationnel.

La Banque appuie cette évolution et collabore étroitement avec les organismes de réglementation à la mise au point des aspects du Nouvel accord de Bâle.

Au cours de l'exercice 2003, la Banque a participé au troisième sondage quantitatif (OIS3) du Comité de Bâle, ce qui lui a permis de déterminer la méthode de calcul du capital réglementaire la plus avantageuse pour ses actionnaires. En vue de l'implantation du Nouvel accord de Bâle, prévue pour le mois de novembre 2006, la Banque a mis sur pied un groupe de travail qui fera rapport trimestriellement sur l'avancement du projet aux membres du comité de gestion des risques de la direction et du conseil.

5. GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel résulte d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des procédures, à des personnes, à des systèmes internes ou à des événements extérieurs.

La politique de gestion du risque opérationnel, modifiée en janvier 2003, décrit le cadre de gestion du risque opérationnel et définit les rôles et responsabilités des divers intervenants. D'une part, les gestionnaires sont responsables de la gestion quotidienne du risque opérationnel. D'autre part, le service de gestion du risque opérationnel a pour mission de développer des politiques appropriées, de recueillir les données relatives aux pertes opérationnelles, d'assister les gestionnaires dans l'identification des risques opérationnels et l'évaluation de la fréquence et de l'impact potentiel de ces risques, de maintenir un cadre de gestion du risque opérationnel qui inclut un cadre de gestion de l'information et de la sécurité, de coordonner le plan de continuité des opérations et de préparer des rapports trimestriels pour présentation au comité de gestion du risque opérationnel et au comité de gestion des risques de la direction et du conseil. À cette fin, les politiques suivantes ont été adoptées : la politique de gestion du risque d'impartition, la politique de gestion sur la sécurité de l'information, la politique sur la protection des renseignements personnels, la politique en matière de recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités de terrorisme, et la politique de gestion du risque de responsabilité professionnelle.

Le service de gestion du risque opérationnel a de plus créé une base de données d'événements de pertes opérationnelles et un programme d'auto-évaluation des risques et des contrôles. Toutes les activités de la Banque sont regroupées par grands processus d'affaires et chaque processus fait l'objet d'un atelier intersectoriel au cours duquel les risques opérationnels reliés au processus sont évalués quant à leur fréquence et à leur impact, et les contrôles afférents sont identifiés. Le programme a pour objectif d'établir le tableau de bord des risques opérationnels et de refléter l'efficacité des contrôles en place.

6. GESTION DU RISQUE RÉGLEMENTAIRE

Le risque réglementaire découle du risque lié au défaut par la Banque de se conformer aux lois, aux règles, aux règlements, aux pratiques établies ou aux normes déontologiques en vigueur. La politique en matière de conformité décrit le programme de conformité et définit les rôles et responsabilités des divers intervenants. Le programme de conformité inclut l'ensemble des exigences réglementaires qui ont un impact jugé important sur les activités de la Banque et qui sont contenues dans les programmes de conformité sectoriels, ainsi que les mandats, échéanciers et rapports de conformité.

Les rapports de conformité sont présentés au chef de la direction, au comité de gestion des risques de la direction puis au comité de vérification du conseil d'administration.

Rétrospective – Bilan consolidé

Aux 31 octobre

En milliers de dollars	2003	2002	2001	2000	1999	Variation annuelle moyenne 03/99
ACTIF						
Liquidités						
Encaisse et montants à recevoir d'autres institutions financières sans intérêt	100 001 \$	168 726 \$	82 231 \$	83 130 \$	92 083 \$	2 %
Dépôts à d'autres institutions financières, portant intérêt	622 923	264 972	93 679	167 904	21 005	133
Chèques et autres effets en transit, montant net	111 809	19 973	8 437	29 177	–	s.o.
	834 733	453 671	184 347	280 211	113 088	65
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le Canada	1 497 689	1 584 820	1 432 946	822 894	996 776	11
Émises ou garanties par des provinces et des corps municipaux	1 025 828	1 114 427	650 685	428 946	802 627	6
Autres valeurs mobilières	547 359	350 810	237 630	136 620	136 272	42
	3 070 876	3 050 057	2 321 261	1 388 460	1 935 675	12
Actifs achetés en vertu d'ententes de revente						
	882 036	869 830	649 671	638 400	917 710	(1)
Prêts						
Personnels	3 646 070	3 865 455	3 532 655	2 863 333	2 418 210	11
Hypothécaires résidentiels et commerciaux	5 979 229	7 601 671	7 880 870	6 977 955	6 164 441	(1)
Commerciaux et autres	1 571 491	1 872 901	2 159 752	1 783 173	1 466 230	2
	11 196 790	13 340 027	13 573 277	11 624 461	10 048 881	3
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	(163 177)	(217 881)	(133 512)	(115 661)	(106 019)	11
	11 033 613	13 122 146	13 439 765	11 508 800	9 942 862	3
Autres						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	235 286	332 077	336 292	244 586	116 248	19
Immobilisations	114 479	160 597	178 766	164 914	157 104	(8)
Autres éléments d'actif	566 745	607 238	585 722	515 947	461 127	5
	916 510	1 099 912	1 100 780	925 447	734 479	6
	16 737 768 \$	18 595 616 \$	17 695 824 \$	14 741 318 \$	13 643 814 \$	5 %
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES						
Dépôts						
Particuliers	10 508 592 \$	12 007 957 \$	11 519 743 \$	10 202 957 \$	8 021 908 \$	7 %
Entreprises et autres	2 784 357	2 960 317	2 998 294	2 036 094	2 447 629	3
	13 292 949	14 968 274	14 518 037	12 239 051	10 469 537	6
Autres						
Chèques et autres effets en transit, montant net	–	–	–	–	7 587	(100)
Engagements afférents à des actifs vendus à découvert ou en vertu d'ententes de rachat	1 142 909	1 308 882	877 158	619 264	1 698 612	(9)
Acceptations	235 286	332 077	336 292	244 586	116 248	19
Autres éléments de passif	751 484	716 907	741 921	629 412	453 841	13
	2 129 679	2 357 866	1 955 371	1 493 262	2 276 288	(2)
Débitures subordonnées	400 000	400 000	400 000	346 833	284 600	9
Part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	41 827	47 106	42 683	–	–	s.o.
Avoir des actionnaires						
Capital-actions						
Actions privilégiées	200 000	200 400	160 400	160 400	160 400	6
Actions ordinaires	246 813	246 230	234 240	167 042	167 042	10
Bénéfices non répartis	426 500	375 740	385 093	334 730	285 947	11
	873 313	822 370	779 733	662 172	613 389	9
	16 737 768 \$	18 595 616 \$	17 695 824 \$	14 741 318 \$	13 643 814 \$	5 %

Rétrospective – États consolidés des résultats

Pour les exercices terminés les 31 octobre

	2003	2002	2001	2000	1999	Variation annuelle moyenne 03/99
En milliers de dollars, sauf les montants par action						
Prêts	870 519 \$	887 268 \$	1 005 061 \$	835 759 \$	696 732 \$	6 %
Valeurs mobilières	76 502	73 341	66 284	70 181	70 673	2
Dépôts à d'autres institutions financières	11 658	5 022	8 243	5 712	7 414	12
Revenu d'intérêt	958 679	965 631	1 079 588	911 652	774 819	5
Dépôts et autres éléments de passif	587 711	591 905	680 035	605 281	521 736	3
Débitures subordonnées	27 742	27 750	34 395	27 475	22 546	5
Frais d'intérêt	615 453	619 655	714 430	632 756	544 282	3
Revenu net d'intérêt	343 226	345 976	365 158	278 896	230 537	10
Provision pour pertes sur prêts	54 000	111 000	35 000	25 000	18 700	30
	289 226	234 976	330 158	253 896	211 837	8
Autres revenus	286 720	254 443	265 641	211 777	212 734	8
	575 946	489 419	595 799	465 673	424 571	8
Salaires et avantages sociaux	204 944	198 694	212 878	177 147	162 935	6
Frais de locaux et technologie	128 982	120 140	115 829	96 641	90 319	9
Autres	107 854	88 499	116 736	79 539	91 247	4
Frais autres que d'intérêt	441 780	407 333	445 443	353 327	344 501	6
Revenu avant impôts sur le revenu et part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	134 166	82 086	150 356	112 346	80 070	14
Impôts sur le revenu	38 659	32 424	57 610	30 686	24 400	12
Revenu avant part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	95 507	49 662	92 746	81 660	55 670	14
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	3 640	5 318	2 041	–	–	s.o.
Revenu net	91 867 \$	44 344 \$	90 705 \$	81 660 \$	55 670 \$	13 %
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur le revenu y afférents	13 943 \$	15 058 \$	13 530 \$	13 932 \$	13 386 \$	1 %
Revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires	77 924 \$	29 286 \$	77 175 \$	67 728 \$	42 284 \$	17 %
Dividendes sur actions ordinaires	27 164 \$	26 854 \$	24 098 \$	18 945 \$	18 540 \$	10 %
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	23 416	23 095	22 710	20 154	20 151	4 %
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation après dilution (en milliers)	23 457	23 288	22 896	20 224	20 303	4 %
Par action ordinaire:						
Revenu net						
– de base	3,33 \$	1,27 \$	3,40 \$	3,36 \$	2,10 \$	12 %
– dilué	3,32 \$	1,26 \$	3,37 \$	3,35 \$	2,08 \$	12 %
Dividendes	1,16 \$	1,16 \$	1,06 \$	0,94 \$	0,92 \$	6 %
Valeur comptable	28,73 \$	26,57 \$	27,08 \$	24,90 \$	22,48 \$	6 %
Rendement de l'avoir des actionnaires ordinaires	12,4 %	4,8 %	13,1 %	14,4 %	9,6 %	
En pourcentage de l'actif moyen						
Revenu net d'intérêt	1,85 %	1,86 %	2,13 %	1,94 %	1,79 %	
Provision pour pertes sur prêts	0,29	0,60	0,20	0,17	0,14	
Autres revenus	1,55	1,37	1,55	1,47	1,65	
Frais autres que d'intérêt	2,38	2,19	2,59	2,46	2,67	
Impôts sur le revenu	0,21	0,17	0,35	0,21	0,20	
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	0,02	0,03	0,01	–	–	
Revenu net	0,50	0,24	0,53	0,57	0,43	
Dividendes sur actions privilégiées	0,08	0,08	0,08	0,10	0,10	
Revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires	0,42 %	0,16 %	0,45 %	0,47 %	0,33 %	
Actif moyen (en millions de dollars)	18 548 \$	18 570 \$	17 176 \$	14 377 \$	12 914 \$	9 %
Nombre d'employés en équivalent temps plein	3 159	3 730	3 884	3 481	3 236	(1)%
Nombre de succursales	155	214	230	204	203	(7)%
Nombre de guichets automatiques	284	351	360	315	326	(3)%

Faits saillants trimestriels

En milliers de dollars, sauf les montants par action (non vérifiés)

2003

2002

	Trimestres terminés les				Trimestres terminés les			
	31 oct.	31 juil.	30 avril	31 janv.	31 oct.	31 juil.	30 avril	31 janv.
Revenu d'intérêt	235 488 \$	247 357 \$	235 753 \$	240 081 \$	237 913 \$	250 373 \$	236 244 \$	241 101 \$
Frais d'intérêt	152 409	159 438	151 137	152 469	155 792	160 850	149 425	153 588
Revenu net d'intérêt	83 079	87 919	84 616	87 612	82 121	89 523	86 819	87 513
Provision pour pertes sur prêts	11 000	16 000	16 000	11 000	11 000	10 000	80 000	10 000
	72 079	71 919	68 616	76 612	71 121	79 523	6 819	77 513
Autres revenus	117 765	55 856	53 089	60 010	53 172	60 662	66 800	73 809
Frais autres que d'intérêt	125 839	109 342	102 023	104 576	96 171	101 682	101 637	107 843
Revenu (perte) avant impôts sur le revenu et part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	64 005	18 433	19 682	32 046	28 122	38 503	(28 018)	43 479
Impôts sur le revenu (récupération)	12 533	7 281	7 781	11 064	11 108	15 209	(11 069)	17 176
Revenu (perte) avant part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	51 472	11 152	11 901	20 982	17 014	23 294	(16 949)	26 303
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	751	893	920	1 076	1 146	1 311	1 422	1 439
Revenu (perte) net(te)	50 721 \$	10 259 \$	10 981 \$	19 906 \$	15 868 \$	21 983 \$	(18 371) \$	24 864 \$
En pourcentage de l'actif moyen								
Revenu net d'intérêt	1,79 %	1,87 %	1,86 %	1,88 %	1,76 %	1,86 %	1,88 %	1,95 %
Provision pour pertes sur prêts	0,24 %	0,34 %	0,35 %	0,24 %	0,24 %	0,21 %	1,74 %	0,22 %
Autres revenus	2,53 %	1,19 %	1,17 %	1,29 %	1,14 %	1,26 %	1,45 %	1,65 %
Frais autres que d'intérêt	2,71 %	2,32 %	2,25 %	2,25 %	2,06 %	2,11 %	2,21 %	2,41 %
Revenu (perte) net(te)	1,09 %	0,22 %	0,24 %	0,43 %	0,34 %	0,46 %	(0,40)%	0,55 %
Revenu (perte) net(te) attribuable aux actionnaires ordinaires	1,02 %	0,14 %	0,17 %	0,35 %	0,26 %	0,38 %	(0,48)%	0,47 %
Actif moyen (en millions de dollars)	18 446 \$	18 671 \$	18 628 \$	18 449 \$	18 505 \$	19 115 \$	18 897 \$	17 775 \$
Rendement de l'avoir des actionnaires ordinaires	29,5 %	4,3 %	4,9 %	10,3 %	7,8 %	12,0 %	(14,4)%	13,5 %
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	23 426	23 413	23 412	23 411	23 376	23 132	22 969	22 898
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation après dilution (en milliers)	23 465	23 452	23 453	23 460	23 439	23 289	22 969	23 155
Par action ordinaire								
Revenu (perte) net(te)								
– de base	2,02 \$	0,29 \$	0,32 \$	0,70 \$	0,52 \$	0,79 \$	(0,95)\$	0,91 \$
– dilué(e)	2,01 \$	0,29 \$	0,32 \$	0,70 \$	0,52 \$	0,78 \$	(0,95)\$	0,90 \$
Dividendes	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$
Valeur comptable	28,73 \$	27,01 \$	27,01 \$	26,98 \$	26,57 \$	26,36 \$	25,91 \$	27,16 \$
Cours de l'action – Clôture	27,75 \$	26,00 \$	27,00 \$	25,95 \$	28,08 \$	28,80 \$	31,30 \$	36,14 \$
Dividendes								
Actions privilégiées et impôts afférents	3 466 \$	3 497 \$	3 422 \$	3 558 \$	3 786 \$	3 766 \$	3 540 \$	3 966 \$
Actions ordinaires	6 795 \$	6 789 \$	6 790 \$	6 790 \$	6 788 \$	6 768 \$	6 646 \$	6 652 \$
En millions de dollars								
Actif total (fin de période)	16 737,8 \$	18 609,3 \$	18 677,2 \$	18 582,3 \$	18 595,6 \$	19 179,0 \$	19 093,4 \$	18 013,0 \$
Actif total pondéré par le risque	8 410,5 \$	9 244,5 \$	9 432,2 \$	9 210,2 \$	9 276,5 \$	9 384,6 \$	9 637,8 \$	9 569,8 \$
Capital de première catégorie	861,1 \$	828,5 \$	831,5 \$	830,6 \$	820,3 \$	811,8 \$	788,9 \$	817,8 \$
Capital total	1 279,9 \$	1 256,3 \$	1 256,2 \$	1 239,2 \$	1 249,4 \$	1 244,2 \$	1 215,9 \$	1 243,0 \$
Ratios de capital								
Première catégorie	10,2 %	9,0 %	8,8 %	9,0 %	8,8 %	8,7 %	8,2 %	8,6 %
Capital total	15,2 %	13,6 %	13,3 %	13,5 %	13,5 %	13,3 %	12,6 %	13,0 %
Levier financier	13,1 x	14,9 x	15,0 x	15,1 x	15,0 x	15,5 x	15,8 x	14,6 x

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AUX 31 OCTOBRE 2003 ET 2002

Les états financiers consolidés présentent des données financières récentes se rapportant à la situation financière, aux résultats d'exploitation et aux flux de trésorerie de Banque Laurentienne du Canada.

Les notes complémentaires présentent des renseignements importants qui aident à comprendre le rendement de la Banque. Elles expliquent de quelle manière les montants des états financiers consolidés ont été établis, décrivent les événements et changements importants qui ont eu une incidence sur ces montants, et expliquent certains postes des états financiers consolidés. En outre, elles comprennent des détails sur les résultats financiers qui ne sont pas indiqués dans les états financiers consolidés eux-mêmes.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers consolidés de Banque Laurentienne du Canada ont été préparés par la direction qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information financière présentée. Les états financiers ont été dressés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada, y compris les exigences comptables spécifiées par le surintendant des institutions financières du Canada. Les états financiers contiennent certains éléments qui sont établis selon les meilleures estimations et au meilleur du jugement de la direction en tenant compte de leur importance relative. L'information financière contenue dans ce rapport annuel est conforme avec ces états financiers.

La direction est responsable de s'assurer de la fidélité et de l'intégrité des données financières. Elle est également responsable quant à la mise en place des systèmes comptables visant à produire cette information. Afin de s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient les systèmes de contrôle interne requis et conçus pour s'assurer que les transactions sont dûment autorisées, que l'actif est bien sauvegardé et que des registres comptables adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques écrites, les latitudes autorisées aux gestionnaires, les manuels de procédures, le code de déontologie et le maintien de systèmes d'information de gestion appropriés.

Les systèmes de contrôle interne sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation qui assure que la Banque et ses employés se conforment aux exigences réglementaires et par une fonction d'intégration des risques et de gestion du risque opérationnel qui veille à s'assurer de la maîtrise adéquate des risques, à documenter ceux-ci et à en mesurer l'impact financier. De plus, les vérificateurs internes évaluent périodiquement les différents aspects des opérations de la Banque et soumettent à la direction leurs recommandations, notamment en vue d'améliorer les systèmes de contrôle interne.

Au cours de chaque exercice, le surintendant des institutions financières du Canada procède aux examens et enquêtes qu'il juge nécessaires pour s'assurer que la situation financière de la Banque est saine et que la Banque respecte les dispositions de la *Loi sur les banques*, ainsi que le Code des pratiques commerciales et financières saines de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Les vérificateurs indépendants Ernst & Young s.r.l., nommés par les actionnaires, vérifient les états financiers consolidés de la Banque et présentent le rapport qui suit.

Les vérificateurs internes, les vérificateurs externes et le surintendant des institutions financières du Canada rencontrent périodiquement, en présence ou en l'absence de la direction, le comité de vérification pour discuter de tous les aspects de leur mandat et des questions qui s'y rapportent.

Le conseil d'administration est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers et de l'analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière qui figurent dans le rapport annuel. Il exerce son rôle de surveillance quant à la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement et de la présentation des états financiers, du maintien de contrôles internes appropriés, de la gestion des risques et de l'évaluation d'opérations importantes et entre apparentés, par l'entremise du comité de vérification et du comité de gestion des risques. Ces comités du conseil d'administration sont composés uniquement d'administrateurs externes.

Raymond McManus

Président et chef de la direction

Robert Cardinal

Premier vice-président exécutif
et chef de la direction financière

Montréal, Canada

Le 2 décembre 2003

Rapport des vérificateurs aux actionnaires de Banque Laurentienne du Canada

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Banque Laurentienne du Canada aux 31 octobre 2003 et 2002, ainsi que les états consolidés des résultats, des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de Banque Laurentienne du Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2003 et 2002, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés

Montréal, Canada
Le 2 décembre 2003

Bilan consolidé

Aux 31 octobre

En milliers de dollars	Notes	2003	2002
ACTIF			
Liquidités			
Encaisse et montants à recevoir d'autres institutions financières sans intérêt		100 001 \$	168 726 \$
Dépôts à d'autres institutions financières, portant intérêt		622 923	264 972
Chèques et autres effets en transit, montant net		111 809	19 973
		834 733	453 671
Valeurs mobilières			
	3 et 22		
Portefeuille de placement		2 064 301	2 084 585
Portefeuille de négociation		1 006 575	965 472
		3 070 876	3 050 057
Actifs achetés en vertu d'ententes de revente			
		882 036	869 830
Prêts			
	4 et 5		
Personnels		3 646 070	3 865 455
Hypothécaires résidentiels		5 274 128	6 645 899
Hypothécaires commerciaux		705 101	955 772
Commerciaux et autres		1 571 491	1 872 901
		11 196 790	13 340 027
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(163 177)	(217 881)
		11 033 613	13 122 146
Autres			
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		235 286	332 077
Immobilisations	6	114 479	160 597
Écarts d'acquisition	7	54 029	54 029
Autres éléments d'actif	8	512 716	553 209
		916 510	1 099 912
		16 737 768 \$	18 595 616 \$
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES			
Dépôts			
	9		
Particuliers		10 508 592 \$	12 007 957 \$
Entreprises et autres		2 784 357	2 960 317
		13 292 949	14 968 274
Autres			
Engagements afférents à des actifs vendus à découvert		969 663	861 020
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu d'ententes de rachat	22	173 246	447 862
Acceptations		235 286	332 077
Autres éléments de passif	10	751 484	716 907
		2 129 679	2 357 866
Débitures subordonnées	11	400 000	400 000
Part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	17	41 827	47 106
Avoir des actionnaires			
	12		
Capital-actions			
Actions privilégiées		200 000	200 400
Actions ordinaires		246 813	246 230
Bénéfices non répartis		426 500	375 740
		873 313	822 370
		16 737 768 \$	18 595 616 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

L. Denis Desautels, O.C.
Le président du conseil

Raymond McManus
Le président et chef de la direction

État consolidé des résultats

Pour les exercices terminés les 31 octobre

En milliers de dollars, sauf les données par action	Notes	2003	2002
Revenu d'intérêt			
Prêts		870 519 \$	887 268 \$
Valeurs mobilières		76 502	73 341
Dépôts à d'autres institutions financières		11 658	5 022
		958 679	965 631
Frais d'intérêt			
Dépôts et autres éléments de passif		587 711	591 905
Débitures subordonnées		27 742	27 750
		615 453	619 655
Revenu net d'intérêt			
		343 226	345 976
Provision pour pertes sur prêts	4	54 000	111 000
		289 226	234 976
Autres revenus			
Frais et commissions sur prêts et dépôts		101 452	112 841
Gain sur cession de succursales	2	69 946	–
Revenus de trésorerie et de marchés financiers		50 858	61 867
Commissions de courtage		16 729	19 201
Revenus de régimes enregistrés autogérés		12 635	13 192
Revenus tirés de la vente et de la gestion de fonds communs de placement		10 654	13 884
Revenus d'assurance		6 694	5 280
Revenus de titrisation	5	1 048	16 129
Autres		16 704	12 049
		286 720	254 443
		575 946	489 419
Frais autres que d'intérêt			
Salaires et avantages sociaux		204 944	198 694
Frais de locaux et technologie		128 982	120 140
Frais de restructuration	15	19 725	(629)
Autres		88 129	89 128
		441 780	407 333
Revenu avant impôts sur le revenu et part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale			
		134 166	82 086
Impôts sur le revenu	16	38 659	32 424
Revenu avant part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale			
		95 507	49 662
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	17	3 640	5 318
Revenu net			
		91 867 \$	44 344 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur le revenu y afférents			
		13 943	15 058
Revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires			
		77 924 \$	29 286 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)			
		23 416	23 095
Nombre moyen d'actions ordinaires après dilution (en milliers)			
		23 457	23 288
Revenu net par action ordinaire			
	18		
de base		3,33 \$	1,27 \$
dilué		3,32 \$	1,26 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires

Pour les exercices terminés les 31 octobre

En milliers de dollars	Notes	2003	2002
CAPITAL-ACTIONS	12		
Actions privilégiées			
Solde au début de l'exercice		200 400 \$	160 400 \$
Émission au cours de l'exercice		-	100 000
Rachat au cours de l'exercice		(400)	(60 000)
Solde à la fin de l'exercice		200 000 \$	200 400 \$
Actions ordinaires			
Solde au début de l'exercice		246 230 \$	234 240 \$
Émissions au cours de l'exercice		583	11 990
Solde à la fin de l'exercice		246 813 \$	246 230 \$
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS			
Solde déjà établi		375 740 \$	385 093 \$
Effet de l'adoption de la nouvelle convention comptable sur les écarts d'acquisition, net des impôts y afférents	1 et 7	-	(9 670)
Solde redressé		375 740	375 423
Revenu net		91 867	44 344
Dividendes			
Actions privilégiées, y compris les impôts sur le revenu y afférents		(13 943)	(15 058)
Actions ordinaires		(27 164)	(26 854)
Frais d'émission d'actions privilégiées, nets des impôts sur le revenu		-	(2 115)
Solde à la fin de l'exercice		426 500 \$	375 740 \$
TOTAL DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES		873 313 \$	822 370 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 octobre

En milliers de dollars	2003	2002
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Revenu net	91 867 \$	44 344 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :		
Provision pour pertes sur prêts	54 000	111 000
Gains sur les activités de titrisation	(1 859)	(9 818)
Pertes nettes (gains nets) sur disposition d'immobilisations	2 491	(335)
Frais de restructuration	19 725	(629)
Gain sur cession de succursales	(69 946)	–
Gains nets sur disposition de valeurs mobilières détenues aux fins de placement	(14 043)	(8 507)
Charge d'impôts futurs	15 425	10 849
Amortissements	43 142	40 075
Variation nette des valeurs mobilières détenues aux fins de négociation	(41 103)	(365 326)
Variation des intérêts courus à recevoir	5 423	(17 434)
Augmentation des gains non réalisés et des montants à recevoir sur les instruments financiers dérivés	(30 539)	(5 963)
Variation des intérêts courus à payer	53 590	3 037
Augmentation des pertes non réalisées et des montants à payer sur les instruments financiers dérivés	26 498	27 142
Autres, net	(20 710)	(52 491)
	133 961	(224 056)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation nette des dépôts	209 531	352 235
Variation nette des engagements afférents à des actifs vendus à découvert	108 643	191 363
Variation nette des engagements afférents à des actifs vendus en vertu d'ententes de rachat	(274 616)	240 361
Émission d'actions privilégiées, nette des frais d'émission	–	97 885
Rachat d'actions privilégiées	(400)	(60 000)
Émissions d'actions ordinaires, nettes des frais d'émission	583	11 990
Rachat d'actions ordinaires d'une filiale	(6 637)	–
Dividendes, y compris les impôts sur le revenu y afférents	(42 816)	(42 807)
	(5 712)	791 027
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Flux de trésorerie nets affectés à l'acquisition d'actifs nets	(28 427)	30 882
Variation nette des dépôts à d'autres institutions financières, portant intérêt	(357 951)	(171 293)
Variation nette des valeurs mobilières détenues aux fins de placement	34 327	(328 461)
Variation nette des prêts	57 742	(456 403)
Variation nette des actifs achetés en vertu d'ententes de revente	(12 206)	(220 159)
Produit de la titrisation de prêts hypothécaires	39 836	697 555
Acquisitions d'immobilisations	(11 229)	(33 595)
Flux de trésorerie nets résultant de la cession de succursales	165 112	–
Produit de disposition d'immobilisations	7 658	12 534
	(105 138)	(468 940)
Variation nette des espèces et quasi-espèces	23 111	98 031
Espèces et quasi-espèces en début d'exercice	188 699	90 668
Espèces et quasi-espèces en fin d'exercice	211 810 \$	188 699 \$
Les espèces et quasi-espèces se détaillent comme suit :		
Encaisse et montants à recevoir d'autres institutions financières sans intérêt	100 001 \$	168 726 \$
Chèques et autres effets en transit, montant net	111 809	19 973
	211 810 \$	188 699 \$
Présentation d'informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie :		
Intérêts versés durant l'exercice	620 218 \$	602 624 \$
Impôts sur le revenu payés durant l'exercice	24 994 \$	30 163 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 octobre 2003 et 2002 (Tous les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de Banque Laurentienne du Canada (la Banque) ont été établis conformément à la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf spécification contraire du surintendant des institutions financières du Canada, les états financiers sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR). Les principales conventions comptables suivies dans l'établissement de ces états financiers consolidés, y compris les traitements comptables prescrits par le surintendant, sont résumées ci-après. Ces conventions comptables sont conformes, à tous les égards importants, aux PCGR.

La préparation d'états financiers, conformément aux PCGR, exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses, concernant principalement l'évaluation d'éléments, qui ont un effet sur les montants présentés aux états financiers consolidés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice courant.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent l'actif, le passif et les résultats d'exploitation de la Banque et de toutes ses filiales, compte tenu de l'élimination des soldes et opérations intersociétés.

Lorsque la Banque contrôle effectivement une filiale mais ne détient pas toutes les actions ordinaires et privilégiées, la part des actionnaires sans contrôle dans la valeur comptable nette de la filiale est présentée séparément de l'avoir des actionnaires au bilan consolidé de la Banque. La part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net de la filiale est présentée déduction faite des impôts sur le revenu à titre d'élément distinct à l'état consolidé des résultats.

Les états financiers consolidés comprennent une participation dans une coentreprise, qui est comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle. En vertu de cette méthode, la Banque consolide sa quote-part de chacun des actifs, des passifs, des revenus et des frais.

VALEURS MOBILIÈRES

Portefeuille de placement

Les valeurs mobilières acquises avec l'intention première d'être conservées jusqu'à échéance ou jusqu'à ce que les conditions de marché rendent d'autres placements plus attrayants sont incluses au portefeuille de placement. Les valeurs mobilières à échéance fixe sont comptabilisées au coût amorti. Les autres valeurs mobilières sont comptabilisées au coût. Les gains et les pertes sur aliénation de valeurs mobilières ainsi que les dévaluations nécessaires pour refléter les baisses de valeur durables sont comptabilisés dans les autres revenus. Le revenu d'intérêt gagné, l'amortissement des primes et escomptes ainsi que les dividendes reçus sont inclus dans le revenu d'intérêt.

Les substituts de prêts sont également inclus au portefeuille de placement. Ces titres sont des instruments de financement de clients, structurés comme des valeurs mobilières après impôts plutôt que des prêts ordinaires, afin d'offrir aux émetteurs un taux d'emprunt avantageux. Ces titres reçoivent le même traitement comptable que les prêts.

Portefeuille de négociation

Les valeurs mobilières acquises pour revente à court terme sont incluses au portefeuille de négociation et sont comptabilisées à la valeur marchande courante estimative. Les engagements afférents à des actifs vendus à découvert sont comptabilisés à titre de passif et inscrits à leur valeur marchande courante estimative. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés relativement à ces titres sont imputés aux autres revenus. Le revenu d'intérêt gagné ainsi que les dividendes reçus sont inclus dans le revenu d'intérêt.

ACTIFS ACHETÉS EN VERTU D'ENTENTES DE REVENTE ET ACTIFS VENDUS EN VERTU D'ENTENTES DE RACHAT

La Banque conclut des achats à court terme de valeurs mobilières dans le cadre d'ententes de revente ainsi que des ventes à court terme de valeurs mobilières en vertu d'ententes de rachat à des prix et des dates prédéterminés. Ces ententes sont comptabilisées à titre d'opérations de prêts et d'emprunts assortis de garanties et sont inscrites au bilan consolidé aux montants d'achat ou de vente initiaux des valeurs mobilières. Les intérêts gagnés sur les ententes de revente et les intérêts encourus sur les ententes de rachat sont présentés respectivement à titre de revenu d'intérêt et frais d'intérêt.

PRÊTS

Les prêts sont présentés déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts et de tout intérêt non gagné.

Les prêts sont classés comme prêts douteux si, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant au recouvrement, aux dates prévues, du capital ou de l'intérêt. S'ils ne le sont pas déjà, les prêts sont classés à titre de prêts douteux, lorsque le remboursement du capital ou le paiement d'intérêt est en retard de 90 jours, sauf s'ils sont garantis de façon adéquate ou en voie de recouvrement. Après 180 jours de retard, tous les prêts sont classés comme prêts douteux à moins qu'ils soient garantis ou assurés par un gouvernement du Canada (provincial ou fédéral) ou un organisme du gouvernement du Canada, auquel cas ils sont classés comme douteux après un retard de 365 jours.

Lorsqu'il est établi que des prêts deviennent douteux, la constatation des intérêts cesse, et les valeurs comptables de ces prêts sont ramenées à leur valeur de réalisation estimative, par la radiation totale ou partielle du prêt et/ou par la constitution d'une provision pour pertes sur prêts.

Les encaissements subséquents d'intérêt sur les prêts douteux sont appliqués à titre de revenu seulement s'il n'y a pas de provision spécifique et que, de l'avis de la direction de la Banque, il n'existe aucun doute raisonnable quant au recouvrement ultime de la totalité du capital.

Un prêt douteux ne peut revenir au statut régulier que si les paiements de capital et d'intérêt sont à jour et que la direction n'a plus de doute raisonnable quant au recouvrement de ce prêt.

Lorsqu'une partie du prêt est radiée et que le solde est restructuré, le nouveau prêt est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'il n'y a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement des paiements de capital et d'intérêt, et que les paiements ne sont pas en souffrance depuis 90 jours.

Les commissions et les honoraires relatifs aux prêts, reçus à titre d'intérêt ou relatifs au réaménagement des conditions de crédit, sont généralement imputés au revenu d'intérêt sur la durée de ces prêts.

Les biens acquis en règlement d'un prêt sont mesurés initialement à leur juste valeur, diminuée des frais de vente, s'ils répondent à certains critères permettant de les classer comme des biens destinés à être vendus. Si les biens sont destinés à être détenus et utilisés, ils sont mesurés initialement à leur juste valeur et classés dans la catégorie des biens correspondant à leur nature. La juste valeur des biens saisis est déterminée en fonction du cours du marché, du prix de biens semblables ou à l'aide d'une autre technique d'évaluation. Tout écart entre la valeur comptable du prêt avant la saisie et le montant mesuré initialement est constaté à l'état des résultats. Après la constatation initiale, les biens destinés à être vendus sont réévalués pour refléter les réductions ultérieures de valeur, ainsi que les augmentations de valeur ultérieures, sans toutefois excéder les pertes cumulées antérieurement. Quant aux biens saisis destinés à être détenus et utilisés, ils sont ensuite comptabilisés de la même manière que des biens semblables acquis dans le cadre normal de l'exploitation.

L'application de cette nouvelle recommandation n'a pas eu d'incidence importante sur les résultats de la Banque. Auparavant, les droits de propriété d'éléments d'actif acquis en règlement d'un prêt et destinés à la revente étaient aussi inclus aux prêts douteux au moindre du solde du prêt et de leurs valeurs de réalisation nettes.

PROVISIONS CUMULATIVES POUR PERTES

La Banque maintient des provisions cumulatives pour pertes dont les soldes sont considérés suffisants pour absorber les pertes probables de ses portefeuilles. Les provisions cumulatives sont principalement liées aux prêts, mais ont également trait à d'autres éléments d'actif.

Les provisions cumulatives pour pertes sur prêts sont augmentées par les provisions pour pertes imputées aux résultats et réduites par les radiations nettes des recouvrements. Les prêts sont radiés lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétées et qu'il est peu probable qu'on pourra effectuer le recouvrement d'autres sommes.

Provisions spécifiques sur prêts

Des provisions spécifiques sont établies prêt par prêt pour toutes les créances douteuses identifiées lors de la révision périodique du portefeuille de prêts commerciaux et hypothécaires. Ces provisions sont estimées en évaluant les sommes recouvrables par rapport au montant des prêts et en actualisant les flux monétaires futurs prévus au taux d'intérêt réel inhérent aux prêts. Lorsque ces données ne peuvent être estimées raisonnablement, la juste valeur des garanties ou les prix du marché observables pour les prêts sont utilisés afin de mesurer les provisions. Pour les prêts personnels douteux, autres que les soldes de cartes de crédit et les prêts à l'investissement, une provision est établie en fonction de l'expérience de radiation des dernières années sur le solde de ces prêts. Pour les soldes de cartes de crédit, aucune provision n'est établie ; cependant, les soldes sont entièrement radiés lorsque aucun paiement n'a été reçu pour une période de 180 jours. Pour les prêts à l'investissement douteux, une provision spécifique est établie prêt par prêt lors de la révision périodique du portefeuille.

Provisions générales sur prêts

La provision générale reflète la meilleure estimation quant aux pertes potentielles, imputables à la détérioration de la qualité du crédit, liées à la tranche du portefeuille qui n'a pas encore été classée comme prêts douteux.

Une provision générale attribuée, estimée selon le profil de pertes historiques des dix dernières années et d'un facteur de référence au cycle économique, est calculée pour chaque groupe de prêts partageant les mêmes caractéristiques de risque. Cette méthodologie permet d'attribuer spécifiquement la provision générale entre les groupes de prêts identifiés et de dégager une provision générale non attribuée.

La provision générale non attribuée reflète l'estimation des pertes potentielles du portefeuille qui ne sont pas visées par les provisions spécifiques et par la provision générale attribuée. Cette estimation tient compte des conditions économiques et de marché, du changement dans la composition du portefeuille, du jugement de la direction, ainsi que des risques associés au modèle.

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

ACCEPTATIONS

Les acceptations sont des instruments négociables à court terme émis par des clients de la Banque à des tiers et garantis par la Banque. La responsabilité éventuelle au titre des acceptations est comptabilisée comme un élément de passif dans le bilan. Le recours contre le client, dans le cas où ces engagements devraient être acquittés, est comptabilisé comme un élément d'actif de valeur équivalente. Les commissions gagnées sont comptabilisées sous la rubrique *Autres revenus*.

IMMOBILISATIONS

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les autres immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et sont amorties en fonction de leur durée estimative d'utilisation selon les méthodes et taux suivants :

	Méthodes	Taux
Locaux	Solde dégressif	5 %
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail plus la première option de renouvellement
Matériel et mobilier	Solde dégressif	20 %
Matériel informatique et logiciels	Linéaire ou solde dégressif	10 % à 30 %

Les gains et pertes résultant de l'aliénation d'immobilisations sont inscrits à la rubrique *Autres revenus*.

ÉCARTS D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les écarts d'acquisition et les actifs incorporels dont la durée de vie est tenue pour indéfinie sont soumis, au moins annuellement, à un test de dépréciation basé sur leurs justes valeurs. Le test de dépréciation vise initialement à comparer la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition à sa valeur comptable. Lorsqu'une dépréciation potentielle est identifiée, la juste valeur de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur comptable. La dépréciation découlant du test transitoire lors de l'application initiale, le 1^{er} novembre 2001, a été imputée aux bénéfices non répartis d'ouverture (voir la note 7). Les dépréciations subséquentes sont imputées aux résultats des périodes aux cours desquelles les baisses de valeur se produisent.

La Banque utilise principalement la méthode de l'actualisation des flux monétaires pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation.

TITRISATION DES PRÊTS

En vertu de programmes de titrisation, la Banque cède des blocs de prêts hypothécaires à des structures d'accueil, lesquelles émettent ensuite des titres aux investisseurs. La titrisation de prêts hypothécaires fait partie des stratégies de gestion des liquidités et de gestion du capital de la Banque.

Depuis le 1^{er} juin 2001, la Banque applique la Note d'orientation n° 12 concernant la comptabilité de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) portant sur les cessions de créances. Ces cessions sont comptabilisées comme ventes lorsque la Banque est réputée avoir cédé le contrôle de ces actifs.

À ce moment, la Banque décomptabilise tous les actifs vendus, comptabilise à leur juste valeur les actifs obtenus et les passifs pris en charge dans la vente, et inscrit le gain ou la perte réalisé à la vente au poste *Autres revenus*.

Dans le cadre de ces opérations, la Banque conserve, dans certains cas, des droits sur les créances titrisées tels que des comptes de réserve, une ou plusieurs tranches de titres subordonnés, des droits de gestion et des marges d'intérêts excédentaires. Le gain ou la perte réalisé sur la vente dépend en partie de la valeur comptable antérieure des prêts faisant l'objet de la cession, répartie entre les actifs vendus et les droits conservés, en vertu de leur juste valeur relative à la date de la cession. Pour obtenir les justes valeurs, la Banque estime habituellement la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Ceux-ci sont calculés selon les meilleures estimations de la direction au sujet des hypothèses clés – pertes sur créances, taux de remboursement par anticipation, courbe des taux d'intérêt et taux d'actualisation proportionnés aux risques encourus.

Les comptes de réserve associés à ces opérations sont initialement comptabilisés au coût et présentés dans les autres éléments d'actif. Ils sont subséquemment réévalués afin d'identifier les baisses de valeur durables.

Pour certaines opérations, la Banque conserve le droit, jusqu'à l'échéance des titres hypothécaires, à une marge d'intérêt excédentaire initialement comptabilisée au coût et présentée dans les autres éléments d'actif. Cette marge qui entre dans la détermination du gain ou de la perte à la date de cession, correspond à l'excédent de l'intérêt perçu des débiteurs hypothécaires sur l'intérêt versé aux détenteurs de titres. À mesure que sont perçus les versements hypothécaires, cette marge diminue et le rendement dégagé est imputé au revenu d'intérêt. Toute moins-value durable, le cas échéant, est immédiatement imputée aux résultats.

Les tranches de titres subordonnés conservées sont également comptabilisées au coût et sont présentées avec les valeurs mobilières du compte de placement.

La Banque cède généralement les créances sur une base de gestion complète. À la date de cession, un passif de gestion est constaté à la juste valeur et présenté dans les autres éléments de passif. Ce passif est amorti aux résultats sur la durée des prêts cédés.

De plus, dans certaines opérations de titrisation, la Banque garantit le rendement et le remboursement du capital à l'échéance aux détenteurs de titres. Cette obligation est initialement comptabilisée à la juste valeur et réévaluée périodiquement, les variations de juste valeur étant imputées aux résultats.

Les transactions complétées avant le 1^{er} juin 2001 sont comptabilisées selon les directives de l'abrégé des délibérations n° 9 du Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA « Cessions de créances » et n'ont fait l'objet d'aucun retraitement. Les gains relatifs aux opérations complétées selon les anciennes normes sont amortis aux résultats lorsque les risques et les avantages importants relatifs à la propriété ont été transférés et qu'il n'y a plus de recours possible contre la Banque à l'égard de la contrepartie tirée de la vente. Lorsqu'un tel recours existait, la constatation de tout gain découlant de la vente était reportée jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de recours contre le montant encaissé. Toute perte résultant d'une vente, le cas échéant, était constatée immédiatement.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

La Banque offre à ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées. Un de ces régimes offre également un volet à cotisations déterminées. Les contributions sont effectuées par la Banque et les participants des régimes.

Pour les régimes à prestations déterminées, les employés retraités sont admissibles à des prestations basées sur le nombre d'années de service et le salaire moyen au moment du départ à la retraite. Une évaluation actuarielle est effectuée périodiquement pour déterminer la valeur actuelle des obligations découlant des régimes basée sur les prestations futures et les hypothèses les plus probables selon la direction. L'obligation au titre des prestations constituées est évaluée en utilisant les taux d'intérêt du marché. L'actif des régimes de retraite est évalué à sa juste valeur en utilisant une méthode fondée sur la valeur liée au marché. De même, cette méthode est utilisée pour calculer le rendement prévu de l'actif des régimes. La charge de retraite comprend : a) le coût des services rendus de l'exercice, b) les intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituées, c) le rendement prévu des actifs du régime, d) l'amortissement de l'obligation transitoire, des coûts des services passés et des gains ou pertes actuariels, e) des gains ou pertes découlant d'événements spéciaux, et f) la variation de la provision pour moins-value.

Le coût des services passés découlant des modifications des régimes à prestations déterminées est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes d'employés couverts par les régimes à prestations déterminées. Le gain actuariel ou la perte actuarielle est amorti si, au début de l'exercice, le solde non amorti du gain ou de la perte excède 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la juste valeur de l'actif, selon le plus élevé des deux montants. Cet excédent est amorti de façon linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes couverts. L'obligation transitoire découlant de l'application de la norme sur les avantages sociaux futurs, depuis le 1^{er} novembre 2000, est amortie de façon linéaire sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs qui devraient normalement toucher des prestations en vertu des régimes, variant de 10 à 20 ans.

Depuis le 1^{er} janvier 2001, un de ses régimes offre un volet à cotisations déterminées pour certaines catégories d'employés. Les participants actifs à cette date avaient le choix de demeurer dans le volet à prestations déterminées ou de participer au volet à cotisations déterminées pour les années de participation futures. Les participants qui adhèrent au régime après le 1^{er} janvier 2001 participent obligatoirement au volet à cotisations déterminées. La charge, pour ce volet, correspond aux cotisations que la Banque est tenue de verser au cours de l'exercice.

Autres régimes

La Banque offre certains avantages d'assurance santé et d'assurance vie à ses employés à la retraite. Les coûts de ces avantages sont cumulés au cours de la carrière active des employés selon des conventions comptables similaires à celles appliquées aux régimes à prestations déterminées.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Banque a recours aux produits dérivés pour gérer ses risques à l'égard des taux d'intérêt et des devises, pour répondre aux besoins des clients et pour gagner un revenu dégagé de ses activités de négociation. Les produits dérivés les plus souvent utilisés sont les swaps de taux d'intérêt et de devises, les contrats à terme de taux d'intérêt et de devises et les options.

Les portefeuilles de produits dérivés sont inscrits au cours du marché lorsqu'ils sont utilisés dans le cadre des activités de négociation ou pour répondre aux besoins de clients. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sont inclus dans la rubrique *Autres revenus*. Lorsque les produits dérivés servent à gérer les propres risques de la Banque, les revenus et les charges sont constatés sur la durée de l'opération au revenu net d'intérêt, de même, les gains et les pertes réalisés sont généralement reportés et amortis au revenu net d'intérêt sur la durée de l'élément couvert.

IMPÔTS SUR LE REVENU

La Banque utilise la méthode du passif fiscal et comptabilise au poste *Autres éléments d'actif*, les actifs d'impôts futurs résultant de pertes fiscales et d'écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, selon les lois fiscales et les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliqueront à la date de résorption prévue des écarts.

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES

Les espèces et quasi-espèces comprennent l'encaisse et montants à recevoir d'autres institutions financières sans intérêt et le montant net des chèques et autres effets en transit facilement convertibles en un montant connu d'espèces et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

REVENU NET PAR ACTION ORDINAIRE

La Banque calcule le revenu net de base par action ordinaire en divisant le revenu net de l'exercice, moins les dividendes déclarés sur actions privilégiées, y compris les impôts sur le revenu y afférents, par la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation pour l'exercice.

Le revenu net dilué par action ordinaire est calculé en supposant que le produit reçu de l'exercice d'options est utilisé pour racheter des actions ordinaires à leur cours moyen pendant l'exercice.

RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

Le 1^{er} novembre 2002, la Banque a adopté, de façon prospective, la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser la rémunération à base d'actions aux employés. La juste valeur des nouvelles attributions d'options d'achat d'actions, à partir de cette date, est constatée aux résultats sur la période au cours de laquelle les droits sont acquis. La valeur des options octroyées est estimée à l'aide du modèle d'établissement des prix des options de Black-Scholes en utilisant les meilleures estimations de la direction. Pour les attributions antérieures au 1^{er} novembre 2002, la Banque continue d'appliquer les anciennes normes, selon lesquelles aucune dépense de rémunération n'est constatée lorsque des options d'achat d'actions sont octroyées aux employés et toute contrepartie versée par les employés à l'exercice d'options d'achat d'actions est créditée au capital-actions ordinaire.

La juste valeur des droits à la plus-value des actions (DPV) réglés en espèces, correspondant à l'excédent du cours de l'action sur le prix de levée, est constatée aux résultats sur la période au cours de laquelle les droits sont acquis.

BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION

La Banque administre et gère des biens détenus par des clients, qui ne sont pas inscrits au bilan consolidé. Les revenus liés à ces biens sont inscrits à la rubrique *Autres revenus* à mesure que les services sont rendus.

CONVERSION DE DEVICES

Les éléments d'actif et de passif en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et frais sont convertis aux taux de change moyens mensuels. Les gains et les pertes résultant de la conversion de devises sont inclus dans les autres revenus.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES À VENIR

Relations de couverture

En décembre 2001, le Conseil des normes comptables a publié la note d'orientation en comptabilité n° 13 (NOC-13), intitulée « Relations de couverture ». Le Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA a aussi publié en juin 2002 le CPN-128, « Comptabilisation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction (négociation) ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture ». La NOC-13 établit les critères pour l'identification, la désignation, la documentation et l'efficacité des relations de couverture, aux fins de l'application de la comptabilité de couverture. Le CPN-128 établit qu'un instrument financier dérivé autonome qui donne lieu à un actif financier ou à un passif financier et qui est détenu à des fins de transaction ou de spéculation ou ne répond pas aux conditions de la comptabilité de couverture exposées dans la NOC-13, devrait être constaté dans le bilan et évalué à la juste valeur, et les variations de la juste valeur devraient être constatées dans les résultats de l'exercice. Les dispositions entreront en vigueur pour l'exercice débutant le 1^{er} novembre 2003 pour la Banque. L'application initiale de ces nouveaux traitements comptables ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque. Par ailleurs, il n'est pas possible de déterminer l'incidence de l'application de ces directives sur les résultats futurs, celle-ci dépendant, entre autres, de la nature et des fluctuations de justes valeurs des instruments financiers dérivés contractés.

Entités à détenteurs de droits variables

En juin 2003, l'ICCA a publié la note d'orientation n° 15, intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables ». Cette note d'orientation précise les critères permettant d'identifier les entités à détenteurs de droits variables, le principal bénéficiaire des entités à détenteurs de droits variables et celui qui devra donc consolider ces dernières. Une entité à détenteurs de droits variables est une entité dont le montant total des investissements en instruments de capitaux propres à risque n'est pas suffisant pour permettre à l'entité de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel de la part de tiers. Cette note d'orientation s'appliquera à l'exercice débutant le 1^{er} novembre 2004 pour la Banque, sauf en ce qui a trait à certaines obligations d'informations sur les activités des entités et le risque maximal de perte, qui s'appliqueront à partir du 1^{er} février 2004. La Banque évalue présentement l'incidence de cette nouvelle note d'orientation.

2. ACQUISITIONS ET CESSION

2003

Cession de succursales à la Banque Toronto-Dominion

La Banque a conclu une entente visant la vente, en date du 31 octobre 2003, de 57 succursales situées en Ontario et dans l'Ouest canadien à la Banque Toronto-Dominion (Banque TD). Le prix de vente, payable en espèces, correspond à la valeur aux livres, au 31 octobre 2003, des prêts et autres actifs vendus, moins les dépôts et autres passifs pris en charge, plus une prime de 112 400 000 \$. Un versement préliminaire, basé sur les volumes au 30 septembre 2003 des actifs nets destinés à la vente, était payable le 31 octobre 2003. L'ensemble de ces activités était présenté dans la ligne d'affaires Services financiers aux particuliers.

Valeur nette des actifs cédés :

Actifs identifiables cédés	
Encaisse	8 969 \$
Prêts	1 965 219
Autres éléments d'actif	9 778
Passifs transférés	
Chèques et autres effets en transit, montant net	32 273
Dépôts	1 884 856
Autres éléments de passif	53 277
Valeur nette des actifs cédés	13 560
Excédent du prix de vente sur la valeur nette des actifs cédés (prime)	112 400
Prix de vente	125 960 \$
Composé de :	
Versement préliminaire, reçu comptant	156 521 \$
Ajustement à payer, lié à la baisse des volumes cédés (note 10)	(30 561)\$

Détermination du gain sur cession :

Excédent du prix de vente sur la valeur nette des actifs cédés (prime)	112 400 \$
Frais associés à la transaction ⁽¹⁾	42 454
Gain sur cession (54 946 000 \$ net des impôts)	69 946 \$

(1) Les frais associés à la transaction incluent notamment des radiations d'immobilisations et de frais différés au montant de 15 958 000 \$, des pertes sur éléments de couverture liés à la gestion du risque de taux d'intérêt, s'élevant à 14 713 000 \$ et des frais liés au transfert des activités et autres frais, pour un montant de 11 783 000 \$. Au 31 octobre 2003, 32 510 000 \$ avaient été encourus.

Acquisition de prêts de Services Financiers Canadian Tire

Le 24 décembre 2002, B2B Trust, une filiale de la Banque, a complété l'acquisition de lignes de crédit à la consommation de marque privée de Services Financiers Canadian Tire appartenant à une autre institution financière pour un montant de 28 427 000 \$, réglée en espèces.

2002

Acquisition d'actifs nets de la Fiducie de la Financière Sun Life inc.

Le 3 septembre 2002, B2B Trust, une filiale de la Banque, et la Banque ont conjointement complété l'acquisition de portefeuilles de prêts hypothécaires et de prêts personnels évalués à environ 28 528 000 \$ et 38 227 000 \$ respectivement de la Fiducie de la Financière Sun Life inc. En contrepartie, la Banque et sa filiale ont assumé des dépôts d'une valeur d'environ 98 002 000 \$ et ont reçu la somme de 30 882 000 \$, nette des frais d'acquisition d'environ 365 000 \$.

3. VALEURS MOBILIÈRES

A) ÉCHÉANCE ET RENDEMENT DU COMPTE DE PLACEMENT

	2003						2002	
	En deçà d'un an \$	De 1 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Sans échéance déterminée \$	Total \$	%	Total \$	%
Portefeuille de placement								
Titres émis ou garantis								
par le Canada	370 066	897 683	49 965	-	1 317 714	3,1	1 165 862	3,0
par des provinces	256 497	128 385	8 047	-	392 929	3,0	703 206	3,4
Autres titres de dettes	21 331	87 237	100 927	-	209 495	5,2	71 924	6,0
Actions privilégiées	-	-	-	52 785	52 785	2,1	29 771	1,5
Actions ordinaires et autres	-	-	-	54 148	54 148	3,0	63 454	2,2
Titres hypothécaires	-	25 872	11 358	-	37 230	8,2	43 900	7,9
Substituts de prêts	-	-	-	-	-	-	6 468	3,2
	647 894	1 139 177	170 297	106 933	2 064 301	3,3	2 084 585	3,3
Portefeuille de négociation								
Titres émis ou garantis								
par le Canada	14 400	73 585	91 990	-	179 975		418 958	
par des provinces	69 368	312 567	217 641	-	599 576		367 188	
par des corps municipaux	10 187	9 452	13 684	-	33 323		44 033	
Autres titres de dettes	32 491	25 476	97 266	-	155 233		123 703	
Actions ordinaires et autres	-	-	-	-	-		2	
Titres hypothécaires	3 589	29 433	5 446	-	38 468		11 588	
	130 035	450 513	426 027	-	1 006 575		965 472	
	777 929	1 589 690	596 324	106 933	3 070 876		3 050 057	

La classification ci-dessus est établie d'après l'échéance contractuelle des titres.

Le rendement moyen pondéré est calculé en fonction de la valeur comptable à la fin de l'exercice pour chacune des catégories de titres.

B) PORTEFEUILLE DE PLACEMENT - GAINS ET PERTES NON RÉALISÉS

	2003				2002			
	Valeur comptable	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur marchande estimative	Valeur comptable	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur marchande estimative
Titres émis ou garantis								
par le Canada	1 317 714 \$	142 \$	4 442 \$	1 313 414 \$	1 165 862 \$	1 272 \$	4 \$	1 167 130 \$
par des provinces	392 929	42	206	392 765	703 206	1 276	1 805	702 677
Autres titres de dettes	209 495	2 480	2 580	209 395	71 924	557	404	72 077
Actions privilégiées	52 785	574	900	52 459	29 771	1	843	28 929
Actions ordinaires et autres	54 148	191	9 413	44 926	63 454	157	12 785	50 826
Titres hypothécaires	37 230	1 184	-	38 414	43 900	830	-	44 730
Substituts de prêts	-	-	-	-	6 468	-	-	6 468
	2 064 301 \$	4 613 \$	17 541 \$	2 051 373 \$	2 084 585 \$	4 093 \$	15 841 \$	2 072 837 \$

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003, la variation nette des valeurs mobilières détenues aux fins de placement au montant de 34 327 000 \$ correspond à des acquisitions s'élevant à 30 244 718 000 \$, à des échéances pour 186 997 000 \$ et à des produits de dispositions totalisant 30 092 048 000 \$.

4. PRÊTS

A) PRÊTS ET PRÊTS DOUTEUX

	2003				
	Montant brut des prêts	Montant brut des prêts douteux	Provisions spécifiques	Provisions générales	Total des provisions
Prêts personnels	3 646 070 \$	19 594 \$	9 311 \$	19 715 \$	29 026 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	5 274 128	13 991	3 741	5 611	9 352
Prêts hypothécaires commerciaux	705 101	13 030	6 048	7 561	13 609
Prêts commerciaux et autres	1 571 491	138 571	66 827	20 167	86 994
Provision générale non attribuée	-	-	-	24 196	24 196
	11 196 790 \$	185 186 \$	85 927 \$	77 250 \$	163 177 \$

	2002				
	Montant brut des prêts	Montant brut des prêts douteux	Provisions spécifiques	Provisions générales	Total des provisions
Prêts personnels	3 865 455 \$	24 364 \$	8 563 \$	19 479 \$	28 042 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	6 645 899	14 152	6 952	7 133	14 085
Prêts hypothécaires commerciaux	955 772	26 561	17 216	10 156	27 372
Prêts commerciaux et autres	1 872 901	161 920	99 650	24 356	124 006
Provision générale non attribuée	-	-	-	24 376	24 376
	13 340 027 \$	226 997 \$	132 381 \$	85 500 \$	217 881 \$

En 2003, le placement inscrit au titre de prêts ayant donné lieu à des saisies s'élevé à 6 469 000 \$ et le montant de l'annulation des provisions spécifiques y étant associées, à 1 412 000 \$. En 2002, les prêts douteux incluaient des actifs repris de 9 867 000 \$. Les provisions spécifiques relatives à ces actifs repris étaient de 4 377 000 \$.

B) PROVISIONS SPÉCIFIQUES POUR PERTES SUR PRÊTS

	2003				2002	
	Prêts personnels	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts commerciaux et autres	Total des provisions spécifiques	Total des provisions spécifiques
Solde en début d'exercice	8 563 \$	6 952 \$	17 216 \$	99 650 \$	132 381 \$	48 512 \$
Provision pour pertes sur prêts imputée à l'état consolidé des résultats	26 267	1 201	1 603	28 929	58 000	111 000
Provision pour pertes sur prêts résultant de la cession des succursales	3 453	-	-	1 047	4 500	-
Radiations ⁽¹⁾	(32 327)	(4 963)	(12 874)	(63 216)	(113 380)	(30 924)
Recouvrements	3 355	551	103	417	4 426	3 793
Solde en fin d'exercice	9 311 \$	3 741 \$	6 048 \$	66 827 \$	85 927 \$	132 381 \$

(1) Aucun prêt restructuré n'a été radié au cours des exercices terminés les 31 octobre 2003 et 2002.

C) PROVISIONS GÉNÉRALES POUR PERTES SUR PRÊTS

	2003					2002	
	Prêts personnels	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts commerciaux et autres	Provision générale non attribuée	Total des provisions générales	Total des provisions générales
Solde en début d'exercice	19 479 \$	7 133 \$	10 156 \$	24 356 \$	24 376 \$	85 500 \$	85 000 \$
Variation au cours de l'exercice	1 485	151	(1 361)	(4 095)	3 820	-	-
Réduction de la provision pour pertes sur prêts imputée à l'état consolidé des résultats	-	-	-	-	(4 000)	(4 000)	-
Provision pour pertes sur prêts résultant de la cession des succursales	(1 499)	(1 673)	(1 234)	(94)	-	(4 500)	-
Provision pour pertes sur prêts résultant des acquisitions	250	-	-	-	-	250	500
Solde en fin d'exercice	19 715 \$	5 611 \$	7 561 \$	20 167 \$	24 196 \$	77 250 \$	85 500 \$

5. TITRISATION DES PRÊTS

En vertu du programme de titres hypothécaires prévu à la *Loi nationale sur l'habitation*, des prêts hypothécaires résidentiels assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), totalisant 39 999 000 \$ (275 646 000 \$ en 2002), ont été titrisés par la création de titres hypothécaires. La Banque a subséquemment vendu la totalité de ces titres hypothécaires (pour 249 144 000 \$ de tels titres en 2002 et a conservé la différence au bilan à titre de valeurs mobilières du compte placement). La Banque a également titrisé pour 401 013 000 \$ en 2002 de prêts hypothécaires résidentiels conventionnels et pour 53 117 000 \$ en 2002 de prêts hypothécaires commerciaux, en vertu d'autres programmes.

Relativement à cette transaction, au cours de l'exercice, la Banque a perçu un produit net en espèces de 39 836 000 \$ (697 555 000 \$ en 2002) et a constaté, au poste *Autres revenus*, un gain de titrisation de 1 859 000 \$ (9 818 000 \$ en 2002), net des frais liés aux transactions. Le calcul de ce gain tient compte principalement de droits relatifs aux marges d'intérêt excédentaire de 2 529 000 \$ (24 869 000 \$ en 2002), de comptes de réserve de nil \$ (8 017 000 \$ en 2002) et de passifs de gestion de 383 000 \$ (5 198 000 \$ en 2002). La Banque n'a conservé aucune obligation ni droit, concernant la cession des prêts hypothécaires commerciaux effectuée en 2002.

Relativement aux cessions de prêts hypothécaires résidentiels, les hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur initiale des droits conservés se détaillent comme suit :

Hypothèses clés	2003	2002
Taux de remboursement anticipé	11 %	10 % à 11 %
Taux de marge excédentaire	2,21 %	1,5 %
Pertes prévues sur prêts hypothécaires résidentiels conventionnels ⁽¹⁾	s/o	0,25 %
Taux d'actualisation	6,45 %	6,5 % à 7,2 %

(1) Aucune perte n'est prévue sur les prêts hypothécaires résidentiels assurés.

Au cours de l'exercice, la Banque a perçu des flux de trésorerie découlant de droits conservés de 18 175 000 \$ (8 690 000 \$ en 2002). L'amortissement relatif aux passifs de gestion constaté aux résultats est de 2 327 000 \$ (1 454 000 \$ en 2002).

Le 31 octobre 2003, la Banque avait des droits conservés relatifs à ses opérations de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels de 18 002 000 \$ (29 143 000 \$ en 2002). Le tableau suivant présente la sensibilité de la juste valeur des droits conservés à des changements défavorables immédiats de 10 % et 20 % dans les hypothèses clés ayant servi à évaluer les droits conservés au 31 octobre 2003.

Sensibilité des hypothèses clés à des changements défavorables	2003	2002
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts hypothécaires résidentiels
Durée de vie moyenne pondérée (en mois)	29	35
Taux de remboursement anticipé	14,8 %	11 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	192 \$	765 \$
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	382 \$	1 512 \$
Taux de marge excédentaire	1,93 %	1,51 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	416 \$	1 191 \$
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	832 \$	2 382 \$
Taux de pertes sur créances ⁽¹⁾	0,25 %	0,25 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	97 \$	221 \$
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	194 \$	403 \$
Taux d'actualisation	6,5 %	6,9 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	103 \$	55 \$
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	206 \$	112 \$

(1) Pertes prévues sur prêts hypothécaires résidentiels conventionnels seulement. Aucune perte n'est prévue sur les prêts hypothécaires résidentiels assurés.

Ces sensibilités sont hypothétiques et doivent être utilisées avec prudence. Les variations de la juste valeur attribuables aux variations des hypothèses ne peuvent pas, généralement, s'extrapoler parce que la relation entre la variation de l'hypothèse et la variation de la juste valeur peut ne pas être linéaire. Les variations touchant un facteur peuvent contribuer aux variations touchant un autre facteur, ce qui peut amplifier ou amortir les sensibilités attribuables aux variations dans les hypothèses.

L'encours total des prêts titrisés comptabilisé en vertu des nouvelles normes s'est élevé à 611 393 000 \$ à la fin de l'exercice (738 558 000 \$ à la fin de l'exercice 2002).

L'encours total des prêts titrisés comptabilisés en vertu des anciennes normes s'élevait à 329 120 000 \$ à la fin de l'exercice (842 593 000 \$ à la fin de l'exercice 2002).

6. IMMOBILISATIONS

			2003	2002
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	773 \$	- \$	773 \$	3 541 \$
Locaux	4 788	249	4 539	13 124
Améliorations locatives	41 449	25 193	16 256	20 490
Matériel et mobilier	69 999	59 088	10 911	13 269
Matériel informatique et logiciels	262 226	180 226	82 000	110 173
	379 235 \$	264 756 \$	114 479 \$	160 597 \$

L'amortissement de l'exercice imputé à l'état consolidé des résultats est de 42 390 000 \$ (39 199 000 \$ en 2002).

La rubrique *Matériel informatique et logiciels* inclut un montant de 3 579 000 \$ (13 712 000 \$ en 2002) relatif à des projets en développement qui ne font pas l'objet d'amortissement.

7. ÉCARTS D'ACQUISITION

La variation des écarts d'acquisition se détaille comme suit :

	Services financiers aux particuliers	Services financiers aux entreprises	B2B Trust	Gestion du patrimoine et Courtage	Total
Solde au 31 octobre 2001	53 790 \$	4 771 \$	91 \$	5 400 \$	64 052 \$
Pertes de valeur découlant du test transitoire	-	(4 771)	-	(5 161)	(9 932)
Radiation	-	-	(91)	-	(91)
Solde au 31 octobre 2002	53 790 \$	- \$	- \$	239 \$	54 029 \$
Solde au 31 octobre 2003	53 790 \$	- \$	- \$	239 \$	54 029 \$

Se référer à la note 23 pour la description des lignes d'affaires.

8. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2003	2002
Actifs d'impôts futurs (note 16)	109 730 \$	121 200 \$
Actifs reliés à la titrisation de prêts hypothécaires	46 852	71 899
Intérêts courus à recevoir	79 762	90 334
Montants se rapportant aux instruments financiers dérivés	92 272	63 747
Actif au titre des prestations constituées (note 14)	36 244	38 272
Contrat de gestion de fonds communs de placement (voir ci-dessous)	1 878	2 630
Comptes à recevoir, frais payés d'avance et autres	145 978	165 127
	512 716 \$	553 209 \$

Réorganisation des fonds communs de placements Iris et R

La Banque a procédé, le 31 décembre 2001, à la réorganisation des Fonds IRIS et des Fonds R. Le contrat de gestion des Fonds IRIS a été vendu à BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc., une coentreprise de la Banque et de la Compagnie financière Edmond de Rothschild Banque, pour un montant de 12 500 000 \$ en espèces et a généré un gain de 2 694 000 \$. À la suite de cette disposition, la Banque conserve uniquement la portion du contrat de gestion relative à sa participation dans la coentreprise. L'amortissement du contrat de gestion de fonds communs de placement imputé à l'état consolidé des résultats, au cours de l'exercice, est de 752 000 \$ (876 000 \$ en 2002).

9. DÉPÔTS

	2003			
	Dépôts à vue	Dépôts à préavis	Dépôts à terme	Total
Particuliers	98 543 \$	1 709 566 \$	8 700 483 \$	10 508 592 \$
Entreprises et autres	506 971	123 640	2 153 746	2 784 357
	605 514 \$	1 833 206 \$	10 854 229 \$	13 292 949 \$

	2002			
	Dépôts à vue	Dépôts à préavis	Dépôts à terme	Total
Particuliers	105 609 \$	1 879 458 \$	10 022 890 \$	12 007 957 \$
Entreprises et autres	618 792	131 108	2 210 417	2 960 317
	724 401 \$	2 010 566 \$	12 233 307 \$	14 968 274 \$

Les dépôts à vue comprennent les dépôts à l'égard desquels la Banque n'est pas autorisée à exiger un avis lors du retrait par le client. Ces dépôts sont principalement constitués de comptes de chèques.

Les dépôts à préavis comprennent les dépôts à l'égard desquels la Banque peut légalement exiger un avis de retrait. En général, ces dépôts sont constitués de comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent les dépôts qui viennent à échéance à une date précise, notamment les dépôts à terme et les certificats de placement garanti.

Les dépôts libellés en dollars US totalisent 421 106 000 \$ (303 593 000 \$ en 2002) et les dépôts libellés en d'autres devises étrangères s'élèvent à 1 573 000 \$ (43 061 000 \$ en 2002).

10. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2003	2002
Intérêts courus à payer	467 674 \$	467 361 \$
Passifs reliés à la titrisation de prêts hypothécaires ⁽¹⁾	47 653	96 410
Montants se rapportant aux instruments financiers dérivés	94 692	68 194
Ajustement au prix de vente des succursales ^(note 2)	30 561	–
Passif au titre des prestations constituées ^(note 14)	13 294	10 975
Comptes à payer, frais courus et autres ^(note 15)	97 610	73 967
	751 484 \$	716 907 \$

(1) Inclut des gains reportés au montant de 4 014 000 \$ (10 475 000 \$ en 2002).

11. DÉBENTURES SUBORDONNÉES

Les débentures subordonnées sont des obligations directes non garanties de la Banque, dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers de la Banque. Tout rachat ou annulation des débentures subordonnées est sujet à l'approbation du surintendant des institutions financières du Canada.

Échéance	Série	Taux d'intérêt	Particularités	2003	2002
Juin 2009	7	5,75 %	Remboursables au pair à partir de juin 2004 ; taux à être révisé en juin 2004 et fixé au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %.	100 000 \$	100 000 \$
Décembre 2009	8	7,00 %	Remboursables au pair à partir de décembre 2004 ; taux à être révisé en décembre 2004 et fixé au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1,25 %.	100 000	100 000
Octobre 2010	6	8,90 %	Remboursables au pair à partir d'octobre 2005 ; taux à être révisé en octobre 2005 et fixé au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %.	50 000	50 000
Juin 2011	9	6,50 %	Remboursables au pair à partir de juin 2006 ; taux à être révisé en juin 2006 et fixé au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1,25 %.	150 000	150 000
				400 000 \$	400 000 \$

Les échéances des débentures, en supposant les dates d'échéance les plus hâtives prévues dans les modalités d'émission, s'établissent comme suit :

2004	100 000 \$
2005	150 000
2006	150 000
	400 000 \$

12. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Actions privilégiées – Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A, sans valeur nominale, pouvant être émises en séries.
Actions ordinaires – Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

Émis et en circulation aux 31 octobre	2003		2002	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions privilégiées de catégorie A				
Série 2	-	- \$	4 000	400 \$
Série 7	2 000 000	50 000	2 000 000	50 000
Série 8	2 000 000	50 000	2 000 000	50 000
Série 9	4 000 000	100 000	4 000 000	100 000
Total du capital-actions privilégié	8 000 000	200 000	8 004 000	200 400
Actions ordinaires	23 435 585	246 813	23 408 603	246 230
Total du capital-actions		446 813 \$		446 630 \$

12. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Actions privilégiées

Conditions liées aux actions

Les actions privilégiées de catégorie A, série 2, étaient à dividende cumulatif à un taux égal au plus élevé de 7 % ou 70 % de la moyenne du taux préférentiel quotidien. Ces actions étaient rachetables au gré de la Banque au prix de 100 \$ l'action. La Banque pouvait également acheter, pour annulation, les actions sur le marché ou par invitation auprès de tous les porteurs jusqu'au maximum du prix de rachat plus les frais d'achat.

Les actions privilégiées de catégorie A, série 6, étaient à dividende non cumulatif trimestriel de 0,547 \$ par action. À compter du 26 novembre 2001, la Banque pouvait racheter ces actions à un prix de 25 \$ chacune ou les convertir en un nombre d'actions ordinaires déterminé en divisant 25 \$ par le plus élevé de 3 \$ ou 95 % de la moyenne pondérée du cours des actions ordinaires en vigueur à cette date. À compter du 26 février 2002, chaque action était convertible, au gré du porteur, en un nombre d'actions ordinaires déterminé en divisant 25 \$ par le plus élevé de 3 \$ ou 95 % de la moyenne pondérée du cours des actions ordinaires en vigueur à cette date ; cette conversion pouvait se faire sous réserve du droit qu'avait la Banque d'en effectuer le rachat au comptant ou de trouver d'autres acheteurs.

Les actions privilégiées de catégorie A, séries 7 et 8, comportent un dividende non cumulatif trimestriel de 0,484 \$ par action. Depuis le 15 juin 2003, la Banque peut racheter ces actions à un prix de 25 \$ chacune plus, si le rachat a lieu avant le 15 juin 2005, une prime de 1 \$ qui diminuera à zéro en fonction de la date de rachat. La Banque peut aussi, depuis le 15 juin 2003, convertir la totalité ou une partie de ces actions privilégiées série 7 et 8 en un nombre entier d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat alors applicable par le plus élevé de 3 \$ ou 95 % de la moyenne pondérée du cours des actions ordinaires en vigueur à cette date. À compter du 15 juin 2005, chaque action sera convertible, au gré du porteur, en un nombre d'actions ordinaires déterminé en divisant 25 \$ par le plus élevé de 3 \$ ou 95 % de la moyenne pondérée du cours des actions ordinaires en vigueur à cette date ; cette conversion pourra se faire sous réserve du droit qu'a la Banque d'en effectuer le rachat au comptant ou de trouver d'autres acheteurs.

Les actions privilégiées de catégorie A, série 9, comportent un dividende non cumulatif trimestriel de 0,375 \$ par action. À compter du 15 décembre 2006, la Banque pourra racheter ces actions à un prix de 25 \$ chacune plus, si le rachat a lieu avant le 15 décembre 2010, une prime de 1 \$ qui diminuera à zéro en fonction de la date de rachat. La Banque pourra aussi, à compter du 15 décembre 2006, convertir la totalité ou une partie de ces actions privilégiées série 9 en un nombre entier d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat alors applicable par le plus élevé de 2,50 \$ ou 95 % de la moyenne pondérée du cours des actions ordinaires en vigueur à cette date.

Rachat d'actions privilégiées

Le 30 juin 2003, la Banque a procédé au rachat de la totalité de ses actions privilégiées de catégorie A à dividende cumulatif, série 2, à un prix de 100 \$ par action, pour une contrepartie de 400 000 \$. Ces actions privilégiées rachetées ont cessé, à compter de la date de rachat, de donner droit à des dividendes.

Le 26 novembre 2001, la Banque a procédé au rachat par anticipation de la totalité de ses actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 6, à un prix de 25 \$ par action, pour une contrepartie totale de 60 000 000 \$. Ces actions privilégiées rachetées ont cessé, à compter de la date de rachat, de donner droit à des dividendes.

Émission d'actions privilégiées

Le 7 novembre 2001, la Banque a émis 4 000 000 d'actions privilégiées de série 9, au prix de 25 \$ chacune, soit un prix global de 100 000 000 \$. Le produit net de l'émission s'est établi à 97 885 000 \$.

Actions ordinaires

Émissions d'actions ordinaires

Au cours de l'exercice, 26 982 actions ordinaires (540 663 actions en 2002) ont été émises dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions des employés clés de la Banque pour une contrepartie au comptant de 583 000 \$ (11 990 000 \$ en 2002).

Régime de droits de souscription des actionnaires

La Banque a un régime de droits de souscription des actionnaires (le « régime de droits ») destiné à favoriser le traitement équitable des actionnaires advenant toute offre publique d'achat visant la Banque. Les droits de souscription émis en vertu du régime de droits ne peuvent être exercés que lorsqu'une personne, y compris les personnes qui lui sont liées, acquiert ou annonce son intention d'acquérir 20 % des actions ordinaires en circulation de la Banque ou plus sans se conformer aux dispositions visant les offres autorisées du régime de droits ou sans obtenir l'approbation du Conseil d'administration de la Banque. Advenant une acquisition en pareilles circonstances, chaque droit donnerait, à l'exercice, à son détenteur, exception faite de l'acquéreur et des personnes qui lui sont liées, le droit d'acquérir des actions ordinaires de la Banque avec un escompte de 50 % sur le cours du marché en vigueur à ce moment-là. Aux termes du régime de droits, une offre autorisée est une offre faite au moyen d'une note d'information envoyée à tous les actionnaires de la Banque et est ouverte au moins pendant 60 jours. Si, à la fin des 60 jours, au moins 50 % des actions ordinaires en circulation, autres que celles qui appartiennent à l'initiateur et des personnes qui lui sont liées, ont été déposées, l'initiateur peut souscrire et payer les actions, mais il doit prolonger son offre de dix jours supplémentaires afin de permettre aux autres actionnaires de déposer leurs actions. Dans le cas d'une offre d'achat publique hostile, les droits entraîneront une dilution importante pour la personne qui présente cette offre d'achat publique.

13. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Options d'achat d'actions

En vertu d'un régime d'options d'achat d'actions, des options sont accordées aux employés clés pour l'achat d'actions ordinaires à des prix qui ne devront pas être inférieurs à ceux du marché immédiatement avant la date de l'octroi.

Le droit à lever les options s'acquiert graduellement sur une période d'au plus cinq ans et peut être exercé en tout temps sur une période maximale de dix ans après la date de l'octroi.

Au 31 octobre 2003, la Banque avait réservé 1 600 000 actions ordinaires (1 600 000 actions en 2002), en vue de la levée éventuelle des options d'achat d'actions, dont 68 893 (66 843 en 2002) étaient toujours disponibles.

Le tableau suivant présente les options d'achat d'actions en circulation de la Banque pour les exercices terminés les 31 octobre :

	2003		2002	
	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré par option	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré par option
En circulation, au début de l'exercice	624 554	26,54 \$	1 074 353	24,15 \$
Octroyées	-	- \$	100 000	28,22 \$
Levées	(26 982)	21,62 \$	(540 663)	22,18 \$
Annulées	(2 050)	27,03 \$	(9 136)	22,38 \$
En circulation, à la fin de l'exercice	595 522	26,76 \$	624 554	26,54 \$
Pouvant être levées à la fin de l'exercice	476 848	26,60 \$	370 891	26,63 \$

Le tableau suivant présente un sommaire des options en circulation et des options pouvant être levées au 31 octobre 2003.

Fourchette des prix de levée	Options en circulation			Options pouvant être levées	
	Nombre d'options en circulation	Durée de vie restante contractuelle moyenne pondérée (en années)	Prix de levée moyen pondéré par option	Nombre d'options pouvant être levées	Prix de levée moyen pondéré par option
15,85 \$ - 19,94 \$	74 234	4,90	18,71 \$	56 135	18,48 \$
21,35 \$ - 25,14 \$	92 482	5,48	22,23 \$	89 107	22,15 \$
27,08 \$ - 31,80 \$	428 806	5,81	29,13 \$	331 606	29,17 \$
	595 522			476 848	

Méthode de la juste valeur

Le 1^{er} novembre 2002, la Banque a adopté prospectivement les recommandations de l'ICCA concernant la constatation d'une charge aux résultats au titre des attributions d'options d'achat d'actions au moyen de la méthode de la juste valeur. La Banque n'ayant pas attribué d'option en 2003, aucune charge n'a été constatée.

Autres régimes de rémunération à base d'actions

La Banque offre un régime de droits à la plus-value des actions (DPV) qui s'adresse aux membres de la haute direction de la Banque et de ses filiales. Ces DPV peuvent être échangés contre un montant en espèces égal à la différence entre le prix d'exercice des DPV et le cours de clôture des actions ordinaires à la date de mesure. Les DPV s'acquissent sur une période maximale de cinq ans et peuvent être exercés sur une période maximale de 10 ans. Au cours de l'exercice, une charge de 31 000 \$ (139 000 \$ en 2002) a été comptabilisée relativement à ce régime. Au 31 octobre 2003, il y avait 438 031 DPV (471 663 en 2002) en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 25,25 \$ (25,01 \$ en 2002), dont 286 441 (220 285 en 2002) pouvaient être levés en fin d'exercice. Au 31 octobre 2003, la durée de vie restante moyenne pondérée des DPV était de 5,57 ans (6,59 ans en 2002).

La Banque offre également un régime d'achat d'unité d'actions différé aux administrateurs qui ne sont pas des employés de la Banque. En vertu de ce régime, chacune de ces personnes peut choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de sa rémunération sous forme d'actions différées dont le règlement s'effectue en espèces. Les unités d'actions différées sont converties au moment du départ du conseil d'administration. Au 31 octobre 2003, il y avait 13 168 unités en circulation d'une valeur totale de 365 000 \$ (380 000 \$ en 2002). La charge au titre de la rémunération comptabilisée au cours de l'exercice relativement à ce régime a été de 114 000 \$ (181 000 \$ en 2002).

13. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (SUITE)

Régime d'option d'achat d'actions de B2B Trust

En vertu d'un régime d'option d'achat d'actions, B2B Trust accorde des options à ses administrateurs, dirigeants et employés clés, ainsi qu'à des administrateurs et dirigeants de la Banque Laurentienne, pour l'achat d'actions ordinaires à des prix qui ne doivent pas être inférieurs à ceux du marché immédiatement avant la date de l'octroi. Le droit à lever les options s'acquiert graduellement sur une période d'au plus quatre ans et peut être exercé en tout temps sur une période maximale de dix ans après la date de l'octroi. Au 31 octobre 2003, il y avait 849 000 options (902 500 en 2002) en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 8,92 \$ (8,98 \$ en 2002), dont 252 975 (nil en 2002) pouvaient être levées en fin d'exercice. Au 31 octobre 2003, la durée de vie restante moyenne pondérée des options était de 7,7 ans (8,6 ans en 2002).

Au cours de l'exercice, B2B Trust a attribué 45 000 options pour lesquelles une charge de 43 000 \$ a été reconnue aux résultats consolidés en vertu des nouvelles recommandations de l'ICCA.

14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les tableaux qui suivent présentent des informations relatives aux régimes d'avantages sociaux futurs offerts par la Banque, incluant les montants constatés au bilan consolidé et les composantes de la charge nette.

	2003		2002	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées				
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	231 628 \$	16 403 \$	210 109 \$	16 216 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	6 530	127	6 551	119
Coût des services passés	-	-	5 816	-
Intérêts débiteurs	16 502	1 055	15 293	1 043
Prestations versées	(10 999)	(1 040)	(10 428)	(975)
Cotisations des employés	3 082	-	3 019	-
Perte actuarielle (gain actuariel)	3 217	5 925	(633)	-
Autres	1 635	-	1 901	-
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	251 595 \$	22 470 \$	231 628 \$	16 403 \$
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	184 014 \$	- \$	198 262 \$	- \$
Rendement réel de l'actif des régimes	13 097	-	(14 397)	-
Cotisations de la Banque	6 002	-	7 115	-
Cotisations des employés	3 082	-	3 019	-
Prestations versées	(10 334)	-	(9 985)	-
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	195 861 \$	- \$	184 014 \$	- \$
Situation de capitalisation				
Capitalisation excédentaire (déficitaire) à la fin de l'exercice	(55 734)\$	(22 470)\$	(47 614)\$	(16 403)\$
Obligation transitoire non amortie	1 111	13 476	1 375	14 297
Coût non amorti des services passés	4 710	-	5 362	-
Perte actuarielle nette non amortie	75 932	5 925	70 280	-
Actif (passif) au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	26 019 \$	(3 069)\$	29 403 \$	(2 106)\$
Actif au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	36 244 \$	- \$	38 272 \$	- \$
Passif au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	10 225 \$	3 069 \$	8 869 \$	2 106 \$
Moyennes pondérées des hypothèses				
Taux d'actualisation	6,75 %	6,75 %	7,00 %	7,00 %
Taux de rendement prévu de l'actif des régimes	7,75 %	-	7,75 %	-
Taux de rendement ayant servi à déterminer la charge au titre des régimes	7,75 %	-	8,00 %	-
Taux de croissance de la rémunération future	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

Aux fins de l'évaluation des *Autres régimes*, le taux moyen de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 10 % pour les soins médicaux et à 3,5 % pour les soins dentaires. Selon l'hypothèse retenue, le taux des soins médicaux serait réduit graduellement à 5 % sur une période de 10 ans.

Aux 31 octobre 2002 et 2003, aucun des régimes de retraite à prestations déterminées n'était entièrement capitalisé.

	2003		2002	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligation transitoire				
Obligation transitoire au début de l'exercice	1 375 \$	14 297 \$	1 639 \$	15 118 \$
Amortissement	(264)	(821)	(264)	(821)
Obligation transitoire à la fin de l'exercice	1 111 \$	13 476 \$	1 375 \$	14 297 \$

Composantes de la charge nette au titre des régimes aux 31 octobre :

	2003		2002	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Coût des services rendus au cours de l'exercice	6 530 \$	127 \$	6 551 \$	119 \$
Intérêts débiteurs	16 502	1 055	15 293	1 043
Rendement prévu de l'actif des régimes	(16 786)	-	(17 430)	-
Amortissement de l'obligation transitoire	264	821	264	821
Amortissement du coût des services passés	652	-	454	-
Charge du volet à cotisations déterminées	2 361	-	2 276	-
Amortissement de la perte actuarielle (du gain actuariel)	1 330	-	(12)	-
Autres	1 635	-	401	-
Charge nette au titre des régimes	12 488 \$	2 003 \$	7 797 \$	1 983 \$

Cession de succursales à la Banque TD

Conformément à l'entente de cession de succursales à la Banque TD (voir note 2), les régimes de retraite des employés visés par la cession n'ont pas été transférés. Les participants n'accumulent plus de nouvelles prestations, mais les droits accumulés à la date de cession demeurent dans les régimes de la Banque jusqu'à ce que l'emploi avec la Banque TD se termine. Parallèlement à la cession de succursales, la Banque a procédé à un ajustement lié à l'indexation des prestations pour ces employés, ce qui a généré une charge additionnelle de 1 500 000 \$, laquelle a été imputée contre le gain sur cession.

15. FRAIS DE RESTRUCTURATION

Programme de 2003

Les résultats consolidés de 2003 comprennent des frais de restructuration de 21 569 000 \$ (14 020 000 \$ après impôts). Cette charge, associée à un programme de réduction de dépenses, inclut des prestations de cessation d'emploi, ainsi que des frais de radiation de matériel informatique et logiciels et de résiliation de baux. Certains développements informatiques ont été radiés à la suite de la décision d'abandonner le projet de transformer la Banque en société de portefeuille, ainsi qu'à la suite de la cession des succursales en Ontario et dans l'Ouest du Canada. Les frais engagés au cours de l'exercice comprennent des radiations de matériel informatique et logiciels et de résiliation de baux relatifs aux lignes d'affaires suivantes : 8 134 000 \$ (4 775 000 \$ utilisés au 31 octobre 2003) sont liés aux Services financiers aux particuliers ; 1 203 000 \$ (25 000 \$ utilisés au 31 octobre 2003) sont liés aux Services financiers aux entreprises ; et 5 962 000 \$ (4 555 000 \$ utilisés au 31 octobre 2003) sont liés aux autres secteurs. Les frais engagés au cours de l'exercice comprennent également des frais de ressources humaines relatifs aux lignes d'affaires suivantes : 2 593 000 \$ (1 291 000 \$ utilisés au 31 octobre 2003) sont liés aux Services financiers aux particuliers ; 906 000 \$ (187 000 \$ utilisés au 31 octobre 2003) sont liés aux Services financiers aux entreprises ; 364 000 \$ (354 000 \$ utilisés au 31 octobre 2003) sont liés à la Gestion du patrimoine et Courtage ; et 2 407 000 \$ (1 275 000 \$ utilisés au 31 octobre 2003) sont liés aux autres secteurs. Relativement à l'information sectorielle, l'ensemble de ces coûts a été imputé à la catégorie *Autres* (voir la note 23).

	Frais engagés au cours de l'exercice	Montant utilisé	Solde au 31 octobre 2003
Frais de radiation de matériel informatique et logiciels et de résiliation de baux	15 299 \$	9 355 \$	5 944 \$
Frais de ressources humaines	6 270	3 107	3 163
Total des frais de restructuration	21 569 \$	12 462 \$	9 107 \$

15. FRAIS DE RESTRUCTURATION (SUITE)

Programme de 2001

Les résultats consolidés de 2001 comprenaient des frais de restructuration de 17 540 000 \$ (11 401 000 \$ après impôts). Ces frais incluaient des frais de radiation d'éléments d'actif et de résiliation de baux, des frais d'indemnités de départ et d'autres frais. Le montant contre-passé au cours de l'exercice 2003 concernait des succursales en Ontario et dans l'Ouest du Canada, pour lesquelles la Banque avait prévu encourir des frais de restructuration. Compte tenu du projet de cession initié au début de 2003, les coûts n'ont pas été encourus.

	Solde au 31 octobre 2001	Montant utilisé	Montant contrepassé, net	Solde au 31 octobre 2002	Montant utilisé	Montant contrepassé	Solde au 31 octobre 2003
Frais de radiation d'éléments d'actif et de résiliation de baux	6 398 \$	4 284 \$	805 \$	1 309 \$	146 \$	869 \$	294 \$
Frais de ressources humaines	3 282	3 004	(928)	1 206	378	828	-
Autres frais	3 429	2 530	752	147	-	147	-
Total des frais de restructuration	13 109 \$	9 818 \$	629 \$	2 662 \$	524 \$	1 844 \$	294 \$

16. IMPÔTS SUR LE REVENU

Actif d'impôts futurs

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs de la Banque s'établissent comme suit :

	2003	2002
Reports prospectifs de pertes fiscales	13 494 \$	11 255 \$
Immobilisations	53 266	53 697
Provision cumulative pour pertes sur prêts	27 724	37 208
Impôt minimum des institutions financières recouvrable	33 312	31 850
Actifs incorporels	5 489	8 893
Charges reportées	(18 214)	(19 451)
Autres écarts temporaires	(5 341)	(2 252)
Actifs d'impôts futurs, net	109 730 \$	121 200 \$

Charge d'impôts

Les principales composantes de la provision pour impôts sur le revenu s'établissent comme suit :

	2003	2002
État consolidé des résultats		
Charge d'impôts exigibles	23 168 \$	21 575 \$
Charge d'impôts futurs		
Modification des taux d'imposition	-	3 716
Création et résorption des écarts temporaires	15 491	7 133
	15 491	10 849
	38 659 \$	32 424 \$
État consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires		
Impôts relatifs aux dividendes sur actions privilégiées et autres éléments		
Charge d'impôts exigibles	4 195 \$	5 635 \$
Économie d'impôts futurs	(4 021)	(5 690)
	174 \$	(55) \$

Rapprochement avec les taux prévus par la loi

Le rapprochement entre la charge d'impôts et le montant en dollars des impôts, par application des taux prévus par la loi, s'établit comme suit :

	2003		2002	
	Montant		Montant	
Impôts sur le revenu au taux statutaire	46 730 \$	34,8 %	30 901 \$	37,6 %
Variation résultant de :				
Portion non imposable du gain sur disposition d'actifs	(12 269)	(9,1)	-	-
Revenus provenant des opérations étrangères	(1 771)	(1,3)	(1 285)	(1,6)
Impôt des grandes sociétés	2 703	2,0	3 139	3,8
Modification des taux d'imposition	-	-	3 716	4,5
Économies d'impôts non préalablement comptabilisées	-	-	(2 000)	(2,4)
Autres, net	3 266	2,4	(2 047)	(2,4)
Impôts sur le revenu présentés dans les résultats et taux d'imposition effectif	38 659 \$	28,8 %	32 424 \$	39,5 %

Le revenu net d'exploitation d'assurance-crédit réalisé à l'étranger avant le 1^{er} novembre 2003 sera imposé uniquement au moment de son rapatriement au Canada. Comme la direction de la Banque ne prévoit pas actuellement le rapatriement de ces bénéfices non répartis puisqu'elle considère ce capital nécessaire aux opérations courantes, aucune charge d'impôts futurs n'a été comptabilisée à leur égard.

17. PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE DANS UNE FILIALE

Le 3 juin 2003, B2B Trust a amorcé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. L'avis prévoit l'intention de B2B Trust de procéder à l'achat d'actions ordinaires jusqu'à concurrence de 1 240 000 actions représentant approximativement 5 % de ses 24 844 355 actions ordinaires émises et en circulation au 30 avril 2003. La Banque a annoncé qu'elle n'entendait pas soumettre d'actions ordinaires qu'elle détient en vertu de l'offre. Depuis le début de la période de rachat, B2B Trust a racheté 964 500 actions ordinaires pour une contrepartie de 6 637 000 \$ et, conséquemment, la Banque a augmenté sa participation dans sa filiale de 74,3 % à 77,3 %.

18. REVENU NET PAR ACTION ORDINAIRE

Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation se détaille comme suit :

	2003	2002
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	23 416	23 095
Options d'achat d'actions	41	193
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation après dilution	23 457	23 288

Les actions privilégiées des séries 6, 7, 8 et 9 sont convertibles en actions ordinaires. Ces conversions n'ont pas été considérées dans le calcul du revenu net dilué par action, puisque la Banque a la possibilité de régler au comptant plutôt qu'en actions ordinaires et l'expérience passée démontre que la Banque règle au comptant.

Un nombre moyen de 404 220 (85 011 en 2002) options d'achat d'actions n'a pas été considéré aux fins du calcul du revenu net dilué par action ordinaire puisque le prix moyen d'exercice de ces options était supérieur à la valeur marchande moyenne des actions de la Banque au cours de l'exercice.

19. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Banque consent des prêts à ses administrateurs et dirigeants. Les prêts consentis aux administrateurs sont aux conditions du marché pour des risques similaires. Les prêts consentis aux dirigeants comprennent principalement des prêts hypothécaires résidentiels aux taux affichés moins 2 %, ainsi que des prêts personnels et des marges de crédit personnelles à des taux correspondant à ceux du marché moins un escompte variant selon la nature et le montant du prêt. Les intérêts gagnés sur ces prêts sont comptabilisés sous la rubrique *Revenu d'intérêt* à l'état consolidé des résultats. Le solde des prêts consentis en vertu de tels contrats s'établit comme suit :

	2003	2002
Prêts hypothécaires	1 131 \$	2 740 \$
Autres prêts	347	1 561
	1 478 \$	4 301 \$

20. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours normal de ses affaires, afin de se protéger contre les risques de fluctuation des taux d'intérêt et des taux de change, de répondre à la demande de ses clients et de gagner un revenu dégagé de ses activités de négociation, la Banque souscrit divers contrats et engagements tels que décrits ci-après.

Les différents instruments financiers dérivés inclus dans les tableaux suivants se décrivent comme suit :

- i) Les swaps de taux d'intérêt comportent l'échange d'obligations de paiements d'intérêts à taux fixe et flottant selon un montant nominal de référence déterminé pour une période donnée. Les swaps de devises comprennent l'échange de paiements de capital et d'intérêts à taux fixe ou flottant dans diverses devises. Les swaps simultanés de taux d'intérêt et de devises comportent l'échange de paiements de capital et d'intérêts à taux fixe et flottant dans deux devises différentes.
- ii) Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des contrats fixant un taux d'intérêt devant être payé ou reçu, calculé sur un montant nominal de référence avec une échéance précise et débutant à une date ultérieure donnée.
- iii) Les options sont des contrats entre deux parties, en vertu desquels le vendeur de l'option accorde à l'acheteur le droit futur, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date donnée ou avant, un montant déterminé d'un instrument financier à un prix convenu au moment où l'option est conclue. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.
- iv) Les contrats à terme normalisés sont des engagements futurs d'acheter ou de livrer des instruments financiers à une date ultérieure donnée et à un prix déterminé. Les contrats à terme normalisés sont négociés selon des montants normalisés à des bourses organisées et sont assujettis à des marges au comptant calculées quotidiennement.
- v) Les contrats de change à terme sont des engagements d'acheter ou de vendre des devises qui seront livrées à une date ultérieure donnée et à un taux fixe.

La Banque transige également des dérivés en matière d'actions qui servent de couverture aux dépôts indiciaires boursiers.

Les tableaux suivants présentent les montants nominaux de référence associés aux instruments financiers dérivés. Ces montants ne reflètent pas le potentiel de gain ou de perte lié aux risques de crédit ou de marché de ces instruments.

A) TERME À COURIR

En millions de dollars

Montant nominal	Période à couvrir jusqu'à l'échéance			Total	Négociation	2003		2002	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans			Autres que négociation	Négociation	Autres que négociation	Négociation
Contrats de taux d'intérêt									
Hors cote									
Swaps	6 540 \$	8 144 \$	61 \$	14 745 \$	- \$	14 745 \$	- \$	-	9 504 \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt									
Options vendues	150	-	-	150	-	150	-	-	600
Cotés en bourse									
Contrats à terme normalisés									
Options achetées	699	-	-	699	99	600	302	-	100
Options achetées	264	-	-	264	264	-	-	-	-
Contrats de change									
Hors cote									
Swaps de devises	805	101	-	906	906	-	1 664	-	-
Swaps simultanés de taux d'intérêt et de devises									
Options achetées	-	50	-	50	-	50	-	-	100
Options achetées	436	95	-	531	531	-	591	-	-
Options vendues	2 339	-	-	2 339	-	2 339	-	-	963
Options vendues	2 333	-	-	2 333	-	2 333	-	-	918
Cotés en bourse									
Contrats à terme normalisés									
Autres contrats ⁽¹⁾	14	-	-	14	14	-	32	-	-
Autres contrats ⁽¹⁾	51	145	-	196	-	196	-	-	193
	14 112 \$	8 610 \$	61 \$	22 783 \$	1 814 \$	20 969 \$	2 589 \$	-	13 678 \$

(1) Comprend les dérivés sur actions non cotés en bourse.

B) RISQUE DE CRÉDIT

En millions de dollars

	2003			2002		
	Coût de remplacement ⁽¹⁾	Montant d'équivalent-crédit ⁽²⁾	Montant pondéré en fonction du risque ⁽³⁾	Coût de remplacement	Montant d'équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction du risque
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	92 \$	134 \$	27 \$	108 \$	148 \$	30 \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	-	-	-	-	2	-
Contrats de change						
Swaps de devises	35	46	11	8	14	3
Swaps simultanés de taux d'intérêt et de devises	-	2	-	3	6	1
Contrats à terme	8	16	8	2	11	6
Options achetées	6	28	9	4	13	5
Autres contrats⁽⁴⁾	18	32	6	8	23	5
	159 \$	258 \$	61 \$	133 \$	217 \$	50 \$

(1) Correspond à la juste valeur marchande favorable, excluant l'incidence des accords généraux de compensation.

Les instruments négociables en bourse et les options vendues sont exclus puisqu'ils ne constituent pas un risque de crédit.

(2) Représente la somme du coût de remplacement et d'un montant correspondant au risque de crédit éventuel, selon les lignes directrices émises par le surintendant des institutions financières du Canada.

(3) Selon les lignes directrices émises par le surintendant des institutions financières du Canada.

(4) Comprennent les dérivés sur actions non cotés en bourse.

La plus grande partie de la concentration de crédit de la Banque au titre des instruments financiers dérivés concerne des institutions financières, principalement les banques canadiennes.

Le risque de crédit découlant d'une opération sur les produits dérivés résulte de la possibilité que la contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où le coût de remplacement d'une ou plusieurs opérations est positif pour la Banque. Le coût de remplacement correspond au coût pour remplacer les opérations aux taux du marché en vigueur advenant un manquement.

Le montant d'équivalent-crédit découlant d'une opération sur les produits dérivés correspond à la somme du coût de remplacement et d'un montant estimatif pour refléter la modification potentielle de la valeur du marché de l'opération jusqu'à l'échéance.

Le montant pondéré en fonction du risque est déterminé en appliquant les mesures courantes du risque de la contrepartie au montant d'équivalent-crédit.

21. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les montants indiqués aux tableaux A) et B) ci-dessous représentent la juste valeur des instruments financiers constatés ou hors bilan de la Banque, établie à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites ci-après.

La juste valeur représente le montant auquel pourrait être échangé un instrument financier entre des parties consentantes. Il n'existe cependant pas de marché pour une part importante des instruments financiers de la Banque. En conséquence, les justes valeurs présentées sont des estimations établies à l'aide de techniques d'actualisation ou d'autres techniques d'évaluation, qui peuvent ne pas être représentatives de la valeur de réalisation nette.

21. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

A) JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS

En millions de dollars	2003			2002		
	Valeur comptable	Juste valeur	Écart favorable (défavorable)	Valeur comptable	Juste valeur	Écart favorable (défavorable)
Actif						
Liquidités	835 \$	835 \$	- \$	454 \$	454 \$	- \$
Valeurs mobilières	3 071 \$	3 058 \$	(13)\$	3 050 \$	3 038 \$	(12)\$
Actifs achetés en vertu d'ententes de revente	882 \$	882 \$	- \$	870 \$	870 \$	- \$
Prêts	11 034 \$	11 198 \$	164 \$	13 122 \$	13 362 \$	240 \$
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	235 \$	235 \$	- \$	332 \$	332 \$	- \$
Autres éléments d'actif	216 \$	216 \$	- \$	192 \$	192 \$	- \$
Passif						
Dépôts	13 293 \$	13 500 \$	(207)\$	14 968 \$	15 207 \$	(239)\$
Engagements afférents à des actifs vendus à découvert	970 \$	970 \$	- \$	861 \$	861 \$	- \$
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu d'ententes de rachat	173 \$	173 \$	- \$	448 \$	448 \$	- \$
Acceptations	235 \$	235 \$	- \$	332 \$	332 \$	- \$
Autres éléments de passif	732 \$	732 \$	- \$	706 \$	706 \$	- \$
Débitures subordonnées	400 \$	421 \$	(21)\$	400 \$	427 \$	(27)\$

La juste valeur des éléments qui sont à court terme ou qui sont assortis de caractéristiques de taux flottants est considérée comme étant égale à la valeur comptable.

La juste valeur des valeurs mobilières est fondée sur les cours du marché; s'ils ne sont pas disponibles, elle est estimée à partir des cours de titres semblables.

La juste valeur des prêts, dépôts et débiteures subordonnées est estimée par actualisation des flux monétaires en utilisant les taux d'intérêt prévalant sur le marché.

B) JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

En millions de dollars	2003			2002		
	Juste valeur favorable	Juste valeur défavorable	Montant net	Juste valeur favorable	Juste valeur défavorable	Montant net
COMPTE DE NÉGOCIATION						
Contrats de change						
Swaps de devises	35 \$	(15)\$	20 \$	8 \$	(7)\$	1 \$
Contrats à terme	8	(31)	(23)	2	(5)	(3)
	43	(46)	(3)	10	(12)	(2)
COMPTE AUTRE QUE NÉGOCIATION						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	92	(106)	(14)	108	(145)	(37)
Contrats de garantie de taux d'intérêt	-	(2)	(2)	-	(3)	(3)
Options vendues	-	-	-	-	(1)	(1)
	92	(108)	(16)	108	(149)	(41)
Contrats de change						
Swaps simultanés de taux d'intérêt et de devises	-	(5)	(5)	3	(8)	(5)
Options achetées	6	-	6	4	-	4
Options vendues	-	(6)	(6)	-	(3)	(3)
	6	(11)	(5)	7	(11)	(4)
Autres contrats ⁽¹⁾	18	-	18	8	(1)	7
	116	(119)	(3)	123	(161)	(38)
TOTAL	159 \$	(165)\$	(6)\$	133 \$	(173)\$	(40)\$

(1) Comprend les dérivés sur actions non cotés en bourse.

La juste valeur des instruments financiers dérivés hors bilan est fondée sur les cours du marché ou les prix fournis par les courtiers ; s'ils ne sont pas disponibles, elle est estimée à l'aide de modèles d'établissement de prix, des prix cotés pour des instruments semblables ou de l'actualisation des flux de trésorerie.

C) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le tableau ci-dessous fournit le détail des dates d'échéance et taux moyens effectifs des éléments au bilan et hors bilan de la Banque.

En millions de dollars								2003
	Flottant	De 0 à 3 mois	Plus de 3 mois à 1 an	Plus de 1 an à 3 ans	Plus de 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensibles aux taux d'intérêt	Total
Actif								
Liquidités et valeurs								
mobilières	1 235 \$	1 118 \$	103 \$	778 \$	414 \$	159 \$	99 \$	3 906 \$
Taux	2,5 %	2,8 %	3,0 %	3,1 %	3,6 %	5,3 %	-	2,9 %
Actifs achetés en vertu								
d'ententes de revente	882	-	-	-	-	-	-	882
Taux	2,8 %	-	-	-	-	-	-	2,8 %
Prêts	3 494	727	1 575	2 508	2 510	189	31	11 034
Taux	6,5 %	6,1 %	6,2 %	6,6 %	6,6 %	6,9 %	-	6,4 %
Autres actifs	241	178	-	-	-	-	497	916
Taux	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	5 852	2 023	1 678	3 286	2 924	348	627	16 738
Taux	4,8 %	3,7 %	6,0 %	5,7 %	6,2 %	6,2 %	-	5,0 %
Passif et capitaux propres								
Dépôts à vue et à préavis	496	74	222	624	624	-	399	2 439
Taux	2,8 %	0,4 %	0,4 %	0,5 %	0,5 %	-	-	0,9 %
Dépôts à terme	-	2 106	3 638	3 356	1 752	2	-	10 854
Taux	-	2,6 %	3,5 %	4,9 %	4,4 %	3,1 %	-	3,9 %
Autres passifs	346	948	406	305	50	25	50	2 130
Taux	0,9 %	0,1 %	1,8 %	3,9 %	4,5 %	6,6 %	-	1,3 %
Déventures, part des actionnaires sans contrôle et capitaux propres	-	38	163	300	100	-	714	1 315
Taux	-	7,7 %	6,5 %	7,1 %	6,0 %	-	-	3,1 %
Total	842	3 166	4 429	4 585	2 526	27	1 163	16 738
Taux	2,0 %	1,9 %	3,3 %	4,4 %	3,5 %	6,2 %	-	3,1 %
Swaps, net	-	(3 240)	1 962	1 085	223	(30)	-	-
Autres instruments								
financiers dérivés	-	69	(14)	(24)	(31)	-	-	-
Écart de sensibilité	5 010 \$	(4 314)\$	(803)\$	(238)\$	590 \$	291 \$	(536)\$	- \$
Écart cumulatif	5 010 \$	696 \$	(107)\$	(345)\$	245 \$	536 \$	- \$	- \$
								2002
Actif	6 001 \$	2 260 \$	2 367 \$	4 108 \$	2 744 \$	352 \$	764 \$	18 596 \$
Taux	4,4 %	3,8 %	5,9 %	6,1 %	7,0 %	6,6 %	-	5,1 %
Passif et capitaux propres	816	3 712	3 788	5 557	3 375	32	1 316	18 596
Taux	1,2 %	2,5 %	3,3 %	4,2 %	4,0 %	6,6 %	-	3,2 %
Swaps, net	-	(1 415)	357	597	436	25	-	-
Autres instruments								
financiers dérivés	-	86	(34)	(52)	-	-	-	-
Écart de sensibilité	5 185 \$	(2 781)\$	(1 098)\$	(904)\$	(195)\$	345 \$	(552)\$	- \$
Écart cumulatif	5 185 \$	2 404 \$	1 306 \$	402 \$	207 \$	552 \$	- \$	- \$

21. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Les éléments d'actif, de passif et capitaux propres ont été présentés selon la date la plus rapprochée de leur échéance ou de leur réévaluation contractuelle tout en tenant compte des remboursements ou des rachats par anticipation estimés, à l'exception des éléments suivants :

- Les prêts et les dépôts dont le taux n'est pas indexé sur un taux spécifique et qui peuvent ne pas être sensibles aux variations des taux de marché sont classés selon l'évolution historique de leur sensibilité.
- Les débetures dont le taux peut être révisé à une date ultérieure sont classées à la date de réévaluation du taux ; celles dont le taux n'est pas révisable sont classées à leur date d'échéance.
- Les actions privilégiées sont présentées selon la date à laquelle elles deviennent rachetables.

D) CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Il existe une concentration du risque de crédit lorsqu'un certain nombre d'emprunteurs ou de contreparties engagés dans des activités similaires sont situés dans la même région géographique ou ont des caractéristiques économiques comparables. L'évolution des conditions économiques, politiques ou autres peut influencer leurs aptitudes à respecter leurs obligations contractuelles. Les opérations de la Banque sont situées au Canada.

Le tableau suivant présente l'origine des prêts aux 31 octobre :

	2003	2002
Québec	64 %	53 %
Autres provinces du Canada	36 %	47 %
Total	100 %	100 %

Aucun type d'industrie n'a représenté plus de 3 % (3 % en 2002) du total des prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

22. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

A) ENGAGEMENTS RELATIFS AU CRÉDIT

La Banque utilise certains instruments de crédit hors bilan pour répondre aux besoins financiers de ses clients.

Les engagements de crédit non utilisés représentent un engagement de la Banque de rendre disponible, à certaines conditions, un crédit, soit sous forme de prêt ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'une durée déterminés.

Les lettres de crédit documentaire sont des documents émis par la Banque au nom du client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises. Ces lettres sont garanties par les livraisons de biens auxquelles elles se rapportent.

Les montants figurant à titre d'engagements relatifs au crédit représentent le montant maximum de crédit additionnel que la Banque pourrait devoir accorder. Ces montants ne sont pas nécessairement représentatifs du risque de crédit puisque plusieurs de ces ententes sont contractées pour une durée limitée d'habituellement moins d'un an et expireront ou seront résiliées sans qu'on y fasse appel.

	2003	2002
Engagements de crédit non utilisés	2 485 170 \$	2 227 547 \$
Lettres de crédit documentaire	13 470 \$	19 958 \$

B) GARANTIES

i) Lettres de crédit de soutien et garanties d'exécution

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque offre à ses clients la possibilité d'obtenir des lettres de crédit de soutien et des garanties d'exécution. Celles-ci constituent des engagements irrévocables de la part de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations envers des tiers. La durée de l'échéance de ces garanties varie selon les contrats et ne dépasse généralement pas un an. La politique de la Banque en ce qui a trait aux biens donnés en garantie à l'égard de ces instruments est similaire à celle qui s'applique aux prêts. Aucune provision spécifique n'est présentement comptabilisée à l'égard de ces garanties. Le montant maximal potentiel des paiements futurs au titre de ces garanties s'élève à 65 445 000 \$ au 31 octobre 2003.

ii) Instruments financiers dérivés

Afin de permettre à certains clients de se protéger face à des fluctuations de taux de change, la Banque utilise des options vendues (contrats de change), qui sont des ententes contractuelles en vertu desquelles elle accorde à ceux-ci le droit, mais ne leur impose pas l'obligation, de vendre, à une date déterminée ou avant cette date, un montant établi d'un instrument financier à un prix déterminé d'avance. La durée à l'échéance de ces options ne dépasse pas 12 mois. Aucune provision spécifique n'est comptabilisée à l'égard de ces garanties. Le montant maximal potentiel des paiements futurs au titre de ces garanties, correspondant à la valeur nominale des contrats, s'élève à 862 945 000 \$ au 31 octobre 2003.

iii) Ententes d'indemnisation avec des administrateurs et des dirigeants

Les règlements généraux de la Banque contiennent un engagement d'indemniser les administrateurs et les dirigeants, les anciens administrateurs et dirigeants et les personnes qui, à la demande de la Banque, ont agi à titre d'administrateur ou de dirigeant ou liquidateur pour une entité dont elle est l'actionnaire ou le créancier. Cet engagement vise à les indemniser, dans la mesure où la loi le permet, de tous les frais et de toute obligation, charge ou somme versée en règlement d'une réclamation ou de dommages-intérêts découlant de toute poursuite ou procédure judiciaire, administrative ou d'enquête dont les administrateurs et dirigeants pourraient faire l'objet à la suite de l'exécution de leurs fonctions. La durée de ces ententes d'indemnisation est assujettie aux limites légales ou réglementaires applicables. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Banque d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel qu'elle pourrait être tenue de verser aux contreparties, et aucune provision spécifique n'est comptabilisée à leurs égards. La Banque a acquis une assurance responsabilité relativement à ces administrateurs et dirigeants.

iv) Autres types d'ententes d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, la Banque fournit des ententes d'indemnisation aux contreparties liées à certaines transactions telles que des contrats d'achat, des ententes de service et des ventes d'actifs. Ces ententes d'indemnisation obligent la Banque à compenser les contreparties des coûts encourus en raison de changements de lois et de règlements (y compris l'impôt) ou en raison de litige ou de sanctions statutaires qui peuvent être imposés par la contrepartie à la suite de transactions. La durée de l'échéance de ces ententes d'indemnisation varie selon les contrats. La nature des ententes d'indemnisation empêche la Banque de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qu'elle pourrait être tenue de verser aux contreparties. Historiquement, la Banque n'a effectué aucun paiement significatif en vertu de telles indemnisations et aucune provision spécifique n'est assignée afin de couvrir des pertes potentielles.

C) ENGAGEMENTS EN VERTU DE BAUX, DE CONTRATS DE SERVICES INFORMATIQUES ET AUTRES

Les engagements minimums futurs en vertu de baux, de contrats de services informatiques impartis et d'autres contrats se répartissent comme suit :

	Locaux	Contrats de services informatiques	Autres
2004	20 816 \$	19 801 \$	2 718 \$
2005	18 069	20 188	917
2006	15 073	13 543	917
2007	13 492	14 353	917
2008	9 435	15 326	611
Par la suite	15 616	52 439	–
Total	92 501 \$	135 650 \$	6 080 \$

Tel que défini aux contrats de services importants, la Banque peut mettre fin aux ententes dans certaines circonstances.

22. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES (SUITE)

D) LITIGES

La Banque et ses filiales sont engagées dans diverses poursuites judiciaires en cours, lesquelles découlent d'activités normales d'affaires. Plusieurs de ces poursuites ont trait à des prêts consentis par la Banque et s'élevaient contre les dispositions prises par celle-ci pour recouvrer des prêts en souffrance et réaliser les garanties consenties sur ces prêts. La Banque fait également l'objet de certaines actions en dommage, notamment en relation avec le rôle d'une de ses filiales à titre de fiduciaire nominal dans ses opérations d'administration de portefeuilles ainsi que des demandes d'autorisation de recours collectifs en relation avec l'imposition de certains frais bancaires. La direction est d'avis que la Banque a établi des provisions adéquates pour couvrir les pertes éventuelles et les montants non recouvrables des sociétés d'assurances, le cas échéant, relativement à ces poursuites.

E) NANTISSEMENT D'ÉLÉMENTS D'ACTIFS

Des éléments d'actifs de 260 911 000 \$ (333 465 000 \$ en 2002) ont été déposés en garantie afin de participer aux systèmes de compensation et de paiement. De plus, la Banque a conclu des ventes de valeurs mobilières en vertu d'ententes de rachat comptabilisées à titre d'emprunt assorti de garantie pour un montant de 173 246 000 \$ (447 862 000 \$ en 2002).

23. INFORMATION SECTORIELLE

À la suite de la réorganisation de ses activités en 2002, la Banque offre ses services par le biais de quatre lignes d'affaires : les Services financiers aux particuliers, les Services financiers aux entreprises, B2B Trust et la Gestion du patrimoine et Courtage.

Les Services financiers aux particuliers couvrent toute la gamme des produits d'épargne, d'investissement, de financement et de produits et services transactionnels offerts par l'entremise de son réseau direct comprenant les succursales, le réseau électronique et le centre d'appels, ainsi que le financement aux points de vente, les dépôts et prêts hypothécaires provenant de courtiers, à travers le Canada. Cette ligne d'affaires englobe également les services de cartes de crédit Visa, les produits d'assurance et les services de fiducie.

Les Services financiers aux entreprises offrent le financement commercial et des financements plus importants au sein de syndicats bancaires, ainsi que du financement hypothécaire commercial, du crédit-bail, de l'affacturage et d'autres services.

B2B Trust fournit des produits bancaires et financiers, génériques et complémentaires, à des intermédiaires financiers indépendants et à des institutions financières non bancaires à travers le Canada.

La Gestion du patrimoine et Courtage comprend les activités de la filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc. et la quote-part de la Banque dans la coentreprise BLC – Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc.

La catégorie *Autres* comprend les activités de trésorerie et de titrisation et les autres activités de la Banque dont les revenus et les frais ne sont pas attribuables aux lignes d'affaires susmentionnées.

Les résultats des secteurs de la Banque se fondent sur les systèmes internes d'information financière et sont compatibles avec les principes comptables suivis pour la préparation des états financiers consolidés de la Banque. Le financement des éléments d'actif et de passif des secteurs est évalué selon des prix de cession interne fondés sur des coûts de financement institutionnels qui reflètent la nature et la durée de ces éléments. Les frais autres que d'intérêt sont rapprochés des revenus auxquels ils se rapportent. Les frais indirects sont répartis entre les secteurs selon des critères appropriés.

Les résultats des Services financiers aux intermédiaires, inclus auparavant dans le même secteur que B2B Trust, sont désormais intégrés aux résultats des Services financiers aux particuliers. Les résultats correspondants de 2002 ont été reclassés afin d'en assurer la conformité avec la présentation adoptée en 2003.

2003

	Services financiers aux particuliers	Services financiers aux entreprises	B2B Trust	Gestion du patrimoine et Courtage ⁽²⁾	Autres ⁽³⁾	Total
Revenu net d'intérêt	274 167 \$	62 797 \$	46 815 \$	1 256 \$	(41 809)\$	343 226 \$
Autres revenus	95 227	29 766	15 715	29 715	116 297	286 720
Revenu total	369 394	92 563	62 530	30 971	74 488	629 946
Provision pour pertes sur prêts	28 834	27 516	1 650	-	(4 000)	54 000
Frais autres que d'intérêt	312 903	34 750	37 627	19 373	37 127	441 780
Revenu avant impôts sur le revenu et part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	27 657	30 297	23 253	11 598	41 361	134 166
Impôts sur le revenu	10 853	11 958	8 631	2 865	4 352	38 659
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	-	-	3 640	-	-	3 640
Revenu net	16 804 \$	18 339 \$	10 982 \$	8 733 \$	37 009 \$	91 867 \$
Actif moyen ⁽¹⁾	10 986 717 \$	2 693 434 \$	2 637 578 \$	1 367 399 \$	862 893 \$	18 548 021 \$
Prêts moyens ⁽¹⁾	10 762 710 \$	2 154 194 \$	2 094 479 \$	9 \$	(2 196 895)\$	12 814 497 \$
Dépôts moyens ⁽¹⁾	10 975 978 \$	36 999 \$	2 359 322 \$	257 \$	1 845 962 \$	15 218 518 \$
Ratio d'efficacité ⁽⁴⁾	84,7 %	37,5 %	60,2 %	62,6 %	s/o	70,1 %

2002

	Services financiers aux particuliers	Services financiers aux entreprises	B2B Trust	Gestion du patrimoine et Courtage	Autres	Total
Revenu net d'intérêt	295 013 \$	67 424 \$	54 943 \$	194 \$	(71 598)\$	345 976 \$
Autres revenus	100 349	41 496	16 850	23 064	72 684	254 443
Revenu total	395 362	108 920	71 793	23 258	1 086	600 419
Provision pour pertes sur prêts	27 549	82 701	750	-	-	111 000
Frais autres que d'intérêt	298 830	37 252	36 903	21 682	12 666	407 333
Revenu (perte) avant impôts sur le revenu et part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	68 983	(11 033)	34 140	1 576	(11 580)	82 086
Impôts sur le revenu (récupération)	27 341	(4 462)	13 476	687	(4 618)	32 424
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	-	-	5 318	-	-	5 318
Revenu (perte) net(te)	41 642 \$	(6 571)\$	15 346 \$	889 \$	(6 962)\$	44 344 \$
Actif moyen ⁽¹⁾	11 434 358 \$	2 999 455 \$	2 540 482 \$	1 313 442 \$	282 496 \$	18 570 233 \$
Prêts moyens ⁽¹⁾	11 208 360 \$	2 490 370 \$	2 154 112 \$	11 \$	(2 728 594)\$	13 124 259 \$
Dépôts moyens ⁽¹⁾	10 635 542 \$	43 347 \$	2 260 088 \$	285 \$	2 027 933 \$	14 967 195 \$
Ratio d'efficacité ⁽⁴⁾	75,6 %	34,2 %	51,4 %	93,2 %	s/o	67,8 %

(1) Les éléments d'actif et de passif sont présentés sur la base de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière.

(2) Comprend le gain avant impôts de 8,5 millions \$ (6,7 millions \$ net des impôts) sur la vente d'actions de TSX Group inc.

(3) Comprend le gain sur cession de succursales de 69,9 millions \$ (54,9 millions \$ net des impôts) et les frais de restructuration de 19,7 millions \$ (12,8 millions \$ net des impôts).

(4) Correspond aux frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total.

Direction

Membres du Comité de direction

Raymond McManus

Président et chef de la direction
Président du conseil,
B2B Trust

Robert Cardinal

Premier vice-président exécutif,
Finances, administration
et développement stratégique
et chef de la direction financière

André Dubuc

Premier vice-président
exécutif et trésorier,
Trésorerie, Marchés financiers,
Gestion du patrimoine
et Courtage

Bernard Piché

Président et chef
de la direction, B2B Trust
Vice-président exécutif

Lorraine Pilon

Vice-présidente exécutive,
Affaires corporatives
et Secrétaire
Secrétaire, B2B Trust

Réjean Robitaille

Vice-président exécutif,
Services financiers
aux particuliers

André Scott

Vice-président exécutif,
Services financiers
aux entreprises

Membres du Comité de planification

Marcel Beaulieu

Vice-président,
Gestion des produits

Chantal Bélanger

Ombudsman, Banque
Laurentienne et filiales

Luc Bernard

Premier vice-président,
Marketing

André Bolduc (invité)

Chef des opérations et chef
de la direction financière,
BLC-Edmond de Rothschild
gestion d'actifs inc.

Louise Bourassa

Première vice-présidente,
Services administratifs

Denise Brisebois

Vice-présidente,
Ressources humaines

Jacques Daoust (invité)

Président du conseil et chef
de la direction, BLC-Edmond de
Rothschild gestion d'actifs inc.

François Desjardins

Vice-président, Services
financiers en direct

Jean-François Doyon

Vice-président,
Vérification interne

Philippe Duby

Vice-président,
Gestion immobilière et chef
de la direction informatique

Richard Fabre

Vice-président, Services
financiers aux particuliers
et Gestion Privée, Région
Rive-Nord, Centre-Ville
de Montréal et Ouest
du Québec

France Gagné

Vice-présidente, Rémunération
et Avantages sociaux

Mario Galella

Vice-président, Services
financiers aux particuliers,
Région Nord et Ouest
de Montréal

Michel Gendron

Vice-président, Grandes
entreprises, Région Québec

Luc Gingras

Vice-président, Services
financiers aux particuliers,
Réseau indirect

Michael Greer (invité)

Premier vice-président, Ventes
nationales, BLC-Edmond de
Rothschild gestion d'actifs inc.

Ronald Hodges (invité)

Vice-président, Gestion
de produits et Service
à la clientèle, B2B Trust

Paul Hurtubise

Premier vice-président,
Financement immobilier

Michel Lafontaine

Vice-président,
Marchés financiers

Rick C. Lane

Vice-président, Financement
immobilier, Ontario

André Lopresti

Vice-président
et chef comptable

Jacques Lussier

Vice-président, Services
financiers aux particuliers,
Région Québec, Est du
Québec et Mauricie

Yves Magnan

Premier vice-président,
Fiscalité

Louis Marquis

Premier vice-président,
Crédit

Alan McCandless

Vice-président,
Financement commercial

Pierre Minville

Vice-président,
Fusions et acquisitions

Marlène Otis

Vice-présidente,
Financement commercial

Marc Paradis

Premier vice-président,
Planification stratégique
et contrôle

Nathalie Roberge

Vice-présidente,
Affaires publiques
et communications

Yves Ruest (invité)

Vice-président, Finances
et administration et Directeur
financier, Valeurs mobilières
Banque Laurentienne inc.

Claude Sasseville

Vice-président,
Services financiers
aux particuliers, Région
Est de Montréal et Rive-Sud

Marie-Josée Sigouin

Première vice-présidente,
Ressources humaines

Al Spadaro (invité)

Vice-président, Développement
des affaires, B2B Trust

Michel C. Trudeau (invité)

Président et chef de la
direction, Valeurs mobilières
Banque Laurentienne inc.

Alicia Zemanek

Vice-présidente, Relations
avec les investisseurs et
Gestion intégrée des risques

Bureaux

B2B Trust

Toronto – Siège social
130 Adelaide Street West
2nd Floor

BLC Capital II inc.

Montréal
1981, avenue McGill College
20^e étage

BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc.

Montréal
1981, avenue McGill College
Mezzanine 255

Québec (Sainte-Foy)

2600, boul. Laurier
Bureau 2200

Toronto

130 Adelaide Street West
Suite 300

BLC Services financiers inc.

Montréal
425, boul. de Maisonneuve
Ouest
Bureau 105

BLC Trust

Montréal
1981, avenue McGill College
20^e étage

Corporation Financière Brome inc.

Montréal
500, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 400

Développement hypothécaire – Constructeurs résidentiels

Montréal
1981, avenue McGill College
Bureau 1400

Développement hypothécaire – Courtiers

Montréal
1981, avenue McGill College
Bureau 1400

Toronto
130 Adelaide Street West
Suite 200

Financement agricole

Drummondville
1240, boul. Saint-Joseph

Granby
40, rue Évangéline

Lachute
470, rue Principale

Saint-Hyacinthe
5915, rue Martineau

Saint-Jean-sur-Richelieu
605, boul. Pierre-Caisse

Sainte-Marie
16, rue Notre-Dame

Victoriaville
403, boul. Jutras Est

Financement commercial

Chicoutimi
1611, boul. Talbot
Bureau 100

Drummondville
1240, boul. Saint-Joseph

Hull
770, boul. Saint-Joseph

Kitchener
10 Duke Street West

Markham
11 Allstate Parkway
Suite 430

Mississauga
989 Derry Road East
Suite 303

Montréal
255, boul. Crémazie Est
Bureau 1100

Québec (Sainte-Foy)
2700, boul. Laurier
Bureau 2287

Sherbrooke
2637, rue King Ouest

Financement en milieu de vente

Montréal
1981, avenue McGill College
Bureau 1400

Financement immobilier

Calgary
301 6th Avenue S. West

Kitchener
10 Duke Street West
Suite 100

Montréal
1401, avenue McGill College
2^e étage

Ottawa
255 Albert Street

Toronto
130 Adelaide Street West
2nd Floor

Vancouver
800 West Pender Street
Suite 300

Gestion privée

Montréal
1981, avenue McGill College
Mezzanine 255

Grandes entreprises

Montréal
1981, avenue McGill College
Bureau 1980

Micro-entreprises

Alma
500, rue Sacré-Cœur Ouest

Montréal
425, boul. de Maisonneuve
Ouest
Bureau 105

Québec (Sainte-Foy)
2600, boul. Laurier
Bureau 25

Services internationaux

Montréal
1981, avenue McGill College
Bureau 1750

Toronto
130 Adelaide Street West

Trust La Laurentienne du Canada inc.

Montréal
425, boul. de Maisonneuve
Ouest

Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.

Drummondville
645, boul. Saint-Joseph
Bureau 100

Granby
20, Place du Lac

Laval
2525, boul. Daniel-Johnson
Bureau 500

Longueuil
370, chemin Chambly

Montréal
1981, avenue McGill College
Bureau 100

Québec (Sainte-Foy)
2600, boul. Laurier
Bureau 2280

Saint-Jean-sur-Richelieu
100, rue Richelieu
Bureau 150

Toronto
130 Adelaide Street West

Filiales et sociétés affiliées

Au 31 octobre 2003

En milliers de dollars, sauf indication contraire.

Dénomination sociale	Adresse du bureau principal	Valeur comptable des actions avec droit de vote que détient la Banque ⁽¹⁾	Pourcentage des actions avec droit de vote que détient la Banque
B2B Trust ⁽²⁾	Toronto, Canada	142 310 \$	77,3 %
Trust La Laurentienne du Canada inc.	Montréal, Canada	119 712 \$	100 %
BLC Trust	Toronto, Canada	48 032 \$	100 %
Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.	Montréal, Canada	19 330 \$	100 %
BLC Services financiers inc.	Montréal, Canada	1 693 \$	100 %
BLC Capital II inc.	Montréal, Canada	8 870 \$	100 %
BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. ⁽³⁾	Montréal, Canada	14 569 \$	50,1 %
Corporation Financière Brome inc.	Montréal, Canada	7 310 \$	51 %

(1) La valeur comptable des actions avec droit de vote correspond à la participation de la Banque dans l'avoir des actionnaires des filiales.

(2) B2B Trust est une société publique depuis le 27 juin 2001.

(3) BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. est une coentreprise.

Renseignements aux actionnaires

Siège social

Tour Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 3K3
Téléphone : (514) 284-4500,
poste 5996
Télécopieur : (514) 284-3396
Centre Télébancaire, Services
bancaires automatisés
et service à la clientèle :
(514) BLC-1846
(région de Montréal)
Sans frais : 1 800 BLC-1846
Adresse Internet :
www.banquelaurentienne.com
Télex : 145069
Code Swift : BLCM CA MM

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle
des détenteurs d'actions
ordinaires de la Banque
se tiendra le mercredi
17 mars 2004, à 9 h,
au Centre Mont-Royal,
2200, rue Mansfield,
Montréal (Québec) H3A 3R8.

Prix au jour d'évaluation

Aux fins des calculs des gains
en capital, la valeur marchande
des actions ordinaires de la
Banque Laurentienne au
22 décembre 1971, jour
d'évaluation, redressée en
fonction des fractionnements de
juillet 1983 et de janvier 1987,
s'établit à 3,72 \$.

Agent des transferts et registraire

Société de fiducie
Computershare du Canada
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8

Bureau de l'ombudsman

Banque Laurentienne
Tour Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
14^e étage
Montréal (Québec) H3A 3K3
(514) 284-7192
1 800 473-4782

Changement d'adresse et autres renseignements

Les actionnaires sont priés
de communiquer tout
changement d'adresse
à l'agent des transferts de
la Banque. Pour toute autre
demande ou question,
veuillez communiquer avec
le Secrétariat situé au siège
social ou en téléphonant au
(514) 284-4500, poste 7545.

Investisseurs et analystes

Les investisseurs et analystes
peuvent communiquer avec
le service des Relations
investisseurs situé au siège
social en téléphonant au
(514) 284-4500, poste 5916.

Médias

Les journalistes peuvent
communiquer avec le service
des Affaires publiques et
communications situé au
siège social en téléphonant au
(514) 284-4500, poste 7511.

Service de dépôt direct

Les actionnaires de la
Banque qui le désirent peuvent
faire déposer les dividendes qui
leur sont distribués directement
dans leurs comptes tenus
par toute institution financière
membre de l'Association
canadienne des paiements
en avisant par écrit l'agent
des transferts.

Ce rapport annuel est produit
par le service des Affaires
publiques et communications
de la Banque Laurentienne.

An English version of this
Annual Report can be obtained
by writing to:
Laurentian Bank of Canada
Tour Banque Laurentienne
1981 McGill College Avenue,
20th Floor, Suite 2085
Montreal, Quebec H3A 3K3

Inscription boursière et dates de paiement des dividendes

Les actions ordinaires et les actions privilégiées décrites ci-dessous sont inscrites à la Bourse de Toronto.	Symbole boursier Code CUSIP	Dates de clôture des registres*	Dates de paiement des dividendes*
Actions ordinaires	51925D 10 6 LB	Premiers jours ouvrables de : janvier avril juillet octobre	Premiers jours ouvrables de : février mai août novembre
Actions privilégiées			
Série 7	51925D 70 0 LB.PR.B	**	15 mars
Série 8	51925D 80 9 LB.PR.C	**	15 juin
Série 9	51925D 87 4 LB.PR.D	***	15 septembre 15 décembre

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration

** À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 50 jours la date fixée pour le paiement des dividendes)
pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque

*** À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le paiement des dividendes)
pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque

